

**UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST  
UNITE UNIVERSITAIRE D'ABIDJAN  
(UCAO / UUA)**



**FACULTE DE THEOLOGIE  
DEPARTEMENT DE DOGME**

**LA MERE DU REDEMPTEUR ET LA QUÊTE DU SALUT  
COMME PAIX  
DANS L'AUJOURD'HUI DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**MEMOIRE EN VUE DE LA LICENCE CANONIQUE  
EN THEOLOGIE DOGMATIQUE**

**Présenté par :**  
N'DJA OKOUIN Pierre, SM

**Sous la Direction de :**  
Père Jean SINSIN BAYO

**ABIDJAN, JUIN 2008**  
(Côte d'Ivoire)

**DEDICACE**

A feu ma mère, ALLOKOU AFFOUE Henriette, qui, par sa vie simple, courageuse, m'a fait aimer davantage la Vierge Marie, Notre Mère du Ciel ;

A feu ma tante, sa sœur aînée, ALLOKOU AHI Germaine, qui, avec son époux, feu EKRABET Lucien, m'a accueilli chez eux d'où je suis rentré dans la vie professionnelle puis religieuse ;

A ma tante, son héritière, ADJOUA Emilienne, qui était présente aux côtés de mon père lors de mes vœux perpétuels pour m'offrir totalement à Dieu dans la Société de Marie ;

A feu mon père, OKOUIN N'DJA Albert, qui, malgré sa pauvreté extrême, m'a donné son accord pour ma vocation nouvelle et a toujours été à mes côtés avec mon oncle ASSAMOI Nicolas dans les moments clés de ma vie nouvelle: premiers vœux, vœux perpétuels et ordination sacerdotale ;

A mon père spirituel, l'Abbé Jean Baptiste TILO, qui m'a ouvert le chemin de la vie religieuse et sacerdotale ;

A feu Félix HOUPHOUËT BOIGNY, premier président de la République de Côte d'Ivoire, qui a fait de la paix la seconde religion du pays et a fait don de la Basilique Notre Dame de la Paix ;

A la Côte d'Ivoire et à son Eglise, dans lesquelles je suis en mission avec la Société de Marie, qui ont été consacrées à la Vierge Marie par trois hommes de Dieu: le Père Isaïe Boulanger (28 septembre 1851), le Père Alexandre Hamard, sous le titre de « Très Saint Cœur de la Très Sainte Vierge Marie » (Janvier 1900) et le Pape Jean Paul II, sous le titre de « Notre Dame de la Paix » (10 Septembre 1990).

## AVANT – PROPOS

Depuis la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la Côte d'Ivoire est sous le patronage de la Mère du Ciel en vue de sa protection. Cette protection maternelle est l'expression de la paix que les hommes de Dieu ont désiré pour elle et qui s'est explicitée avec le Pape Jean Paul II le 10 septembre 1990 lors de la Consécration de la Basilique Notre Dame de la Paix à Yamoussoukro, don du Feu Félix HOUPHOUËT BOIGNY à l'Eglise et à qui revient la paternité de la paix comme seconde religion en Côte d'Ivoire.

Certes, l'histoire de notre pays nous a enseigné des moments de troubles, mais cela n'a pas empêché les habitants de vivre aussi de bons moments de paix dans la tranquillité avec l'extérieur comme à l'intérieur, dans une relative prospérité économique. Cependant, avec les événements du 19 septembre 2002, c'est un autre tournant que prend le pays qui le plonge dans la tristesse, le désespoir avec toutes les conséquences que nous savons tous. La paix, signe de salut, est véritablement troublée, voire perdue. Il faut donc la retrouver. C'est ce qui motive les tentatives de sorties de crise nationales comme internationales. Et nous, à travers ce travail tripartite portant sur le thème: « La Mère du Rédempteur et la quête du salut comme paix dans l'aujourd'hui de la Côte d'Ivoire », nous voudrions apporter une contribution théologique à cette sortie de crise. Dans la mesure où nous croyons que la Côte d'Ivoire est déjà sous sa protection, nous croyons aussi qu'elle peut nous aider, en tant que Mère du Rédempteur, dans cette quête de salut à travers la recherche de la paix troublée, perdue suite à la crise socio – politique.

Toutefois, si nous avons pu réaliser ce travail, c'est grâce à des hommes que le Père a mis sur notre chemin, que le Fils a enseignés, que l'Esprit Saint a inspirés, sous le regard maternel de notre Mère céleste que nous aimons bien appeler « Notre Dame d'Afrique Mère de Toutes Grâces ». Ces personnes à qui nous devons reconnaissance et pour qui nous rendons grâce à Dieu sont: nos formateurs avec à leur tête le Père Jean SINSIN BAYO, Doyen de la Faculté de Théologie, notre Directeur de Mémoire, que nous remercions particulièrement pour leur sagesse, leur patience et leur rigueur dans le travail bien fait ; nos amis d'étude avec qui nous avons tissé une fraternité dans le travail et les relations en vue d'un soutien mutuel que nous vivions dans une communauté nommée « Communauté dogmatique »; le Recteur de la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro, le Père Stanislaw SKUZA, qui nous a fourni une bibliographie sur « Marie et la Paix » ; notre Supérieur Marianiste en Côte d'Ivoire, Fr. Dominique LEBRENN, qui a permis notre inscription pour ce second cycle bien que cela n'ait pas été programmé et nous a vraiment soutenu au moment où les responsabilités qui nous avaient été confiées pesaient sur nous ; enfin, tous ceux qui, de loin ou de près, nous ont soutenu dans la prière.

Avec vous, mes frères dans le Christ, nous voudrions dire un sincère merci à la Sainte Trinité unie à la Sainte Vierge Marie sous tous ses titres, car à elle, qui dans le secret a fait le travail de fond et donne le Salut, reviennent la gloire et l'honneur.

**Pierre N'DJA OKOUIN, SM**

## SIGLES ET ABREVIATIONS

### 1 - Sigles bibliques

	<b>Ancien Testament</b>		<b>Nouveau Testament</b>
Gn	Genèse	Mt	Mathieu
Dt	Deutéronome	Mc	Marc
Jg	Juges	Lc	Luc
Jb	Job	Jn	Jean
Pr	Proverbes	Ac	Actes des Apôtres
Sir	Siracide	Rm	Epître aux Romains
Is	Isaïe	1 Co	1 <sup>ère</sup> Epître aux Corinthiens
Jr	Jérémie	2 Co	2 <sup>ème</sup> aux Corinthiens
Mi	Michée	Ga	Epître aux Galates
Za	Zacharie	Eph	Epître aux Ephésiens
		2 Ti	2 <sup>ème</sup> Timothée
		Heb	Epître aux Hébreux
		1 Jn	1 <sup>ère</sup> Epître de Jean
		Ap	Apocalypse

### 2 – Autres sigles et abréviations

I C A O	Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest
LG	Constitution dogmatique sur l'Eglise <i>Lumen Gentium</i>
O N U	Organisation des Nations Unis
R V 2	Article n°2 de la Règle de Vie Marianiste
S. A. C.	Société de l'Apostolat Catholique
SCEAM	Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et Madagascar
TMPM	<i>Testi mariani del primo millennio</i>

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE	[151]
AVANT PROPOS	[152]
SIGLES ET ABREVIATIONS	[153]
TABLE DE MATIERES	[154]
INTRODUCTION GENERALE	[156]

**PREMIERE PARTIE :**  
**MARIE, MERE DU REDEMPTEUR, SELON L'ECRITURE ET LA FOI DE**  
**L'EGLISE [158]**

CHAPITRE I: L'ECRITURE	[158]
1. La Vierge	[158]
2. La Mère	[159]
3. La Première Croyante	[160]

CHAPITRE II: LA TRADITION [163]

1. La Nouvelle Ève	[163]
2. La Vierge Mère	[165]
3. La θεοτοκος	[167]

CHAPITRE III: LE MAGISTÈRE [171]

1. Marie selon le Concile d'Ephèse	[171]
2. Marie selon le Concile Vatican II	[173]
3. Marie selon Paul VI et Jean-Paul II	[177]

**DEUXIEME PARTIE: SIGNIFICATION DU RÔLE DE MARIE DANS**  
**L'ŒUVRE DE LA REDEMPTION [188]**

CHAPITRE PREMIER: DISPONIBILITE DE MARIE FACE AU DESSIN DU PERE  
 ET A L'ACTION DE L'ESPRIT SAINT [188]

1. Le dessein du Père	[188]
2. L'Action de l'Esprit Saint	[189]
3. La disponibilité de Marie	[190]

CAPITRE II: MARIE ET LE MYSTERE DE L'INCARNATION [192]

1. Le Mystère	[192]
---------------	-------

- 2. Incarnation, entrée du Fils dans l'humanité [193]
- 3. La disponibilité de Marie, condition de l'incarnation [194]

**CHAPITRE III: MARIE, L'ARCHETYPE DE LA COLLABORATION A L'ŒUVRE  
DE LA REDEMPTION [196]**

- 1. L'Œuvre de la Rédemption [196]
- 2. La collaboration des hommes [198]
- 3. La collaboration de Marie, modèle de toute collaboration humaine à l'œuvre de Dieu [200]

**TROISIEME PARTIE: PORTEE THEOLOGIQUE DE LA COREDEMPTION  
DE MARIE DANS LA RECHERCHE DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE [202]**

**CHAPITRE I: MARIE, REINE DE LA PAIX [204]**

- 1. Sa royauté, celle du Christ Roi [204]
- 2. Grâce du Prince de la Paix [206]
- 3. Paix selon l'Écriture, paix naturelle [206]
- 4. Paix eschatologique [207]

**CHAPITRE II: MARIE ET LA QUÊTE DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE [210]**

- 1. Dimension religieuse de la crise en Côte d'Ivoire et contenu sociologique de la paix recherchée [210]
- 2. Teneur religieuse réelle de la paix recherchée [212]
- 3. Mode d'acquisition de la paix recherchée avec Marie [213]

**CHAPITRE III: MARIE EDUCATRICE A LA PAIX [214]**

- 1. Vertus de Marie, voies d'accès à la paix [214]
- 2. Faire tout ce que dira son Fils à travers l'Episcopat ivoirien [225]
- 3. La civilisation de l'Amour [227]
- 4. Partage équitable des ressources [230]

**CHAPITRE IV: AVEC MARIE, ACCUEILLIR ET BÂTIR LA PAIX DU CHRIST [231]**

- 1. Avec Marie, accueillir la Paix du Christ [231]
- 2. Avec Marie, bâtir la Paix du Christ [233]
- 3. Avec Marie, entretenir la Paix du Christ [235]
- 4. Théologie mariale de la paix [244]

**CONCLUSION GENERALE [247]**

**BIBLIOGRAPHIE [249]**

## **INTRODUCTION GENERALE**

Notre thème, « la Mère du Rédempteur et la quête du salut comme paix dans l'aujourd'hui de la Côte d'Ivoire », est une conviction que nous portons depuis longtemps.

En effet, cette conviction qui nous vient de notre appartenance à la Famille Marianiste et surtout de notre contact avec la Mariologie, est d'abord, l'expression de notre souci de comprendre le rapport existant entre la Vierge Marie et tout mystère du Christ. Ce souci de compréhension vise une meilleure saisie de l'implication de Marie dans le mystère mis en relief et une meilleure vie de ce même mystère. Ensuite, notre conviction vient comme une réponse à un désir lointain selon lequel nous voudrions faire comprendre à nos frères protestants la place de la Vierge Marie dans l'Eglise, son importance et son rôle dans la vie des Hommes afin qu'elle soit mieux connue et mieux aimée. Ce désir a été suscité par leur regard purement extérieur et partiel sur la Mère du Christ et leur attitude agressive à notre égard dans le milieu où nous étions en service comme instituteur. Enfin, cette conviction, à coloration mariologique et christologique, ecclésiologique et œcuménique, sotériologique et pastorale, apparaît comme une pulsion qui nous a permis de nous intéresser au rapport entre Marie et le Mystère du Salut en général et en particulier, au lien entre la Mère du Rédempteur et la quête du Salut dans l'aujourd'hui de la Côte d'Ivoire en crise socio – politique grave. Une telle étude voudrait d'abord apporter une contribution à la fois mariologique, christologique et sotériologique aux travaux de recherche dans notre université ; puis, aider à la correction de la déviation dans la dévotion mariale ; enfin, voir, particulièrement, le rôle de Marie dans la quête du salut en Côte d'Ivoire aujourd'hui.

Toutefois, il n'est pas à oublier que le salut recherché, actuellement en Côte d'Ivoire, en cette période de crise, essentiellement axé sur la paix, est inclus dans l'œuvre de la Rédemption du Christ où Marie, sa Mère, a une part non négligeable. Cette part induit le rôle qu'elle a à jouer dans cette œuvre rédemptrice. Quel est donc ce rôle ? En quoi consiste-t-il ? Comment le joue-t-elle et en vue de quelle paix dans une Côte d'Ivoire en crise ? Telle est la problématique qui constitue la trame de notre étude dogmatique à laquelle nous voudrions donner une réponse.

En effet, le rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption et dans la recherche du salut, à l'intérieur d'un pays comme la Côte d'Ivoire en difficulté sociale, économique, politique, pourrait être vu comme une aide ; une aide, d'abord, apportée au Christ dans l'œuvre de la Rédemption, puis, aux Hommes dans leur recherche de salut. Ainsi, elle est l'Associée du Fils dans l'œuvre salvifique pour les Hommes qui a commencé à Cana (Jn 2, 1-12). Autrement dit, elle est Rédemptrice avec le Christ, l'Unique Rédempteur, ou tout simplement Co-Rédemptrice dans l'œuvre du Christ dont le but est le salut des Hommes. En Côte d'Ivoire, le salut actuellement recherché s'identifie à la Paix, désir de tous. Dans une perspective d'inculturation comme prise en compte et intégration des réalités actuelles dans notre réflexion dogmatique et christocentrique, le recours à la Co-Rédemptrice est envisagé pour des propositions en vue de cette paix recherchée.

Toute cette recherche se situe dans une logique de continuité à partir de ce qui a été déjà élaboré. Pour cela nous avons pris le soin de parcourir les sujets déjà traités

dans notre domaine. Nous n'en avons pas trouvé traitant de la « Vierge Marie », du rapport entre « la Vierge Marie et un mystère du Christ ». Autrement dit, nous n'avons pas trouvé de sujet mettant en relief à la fois Mariologie, Christologie et Sotériologie. Par contre il existe des sujets d'ordre christologique portant sur « l'humanité du Christ: essai d'étude christologique pour une évangélisation du peuple mancagne » de DA FONSECA Domingo, thèse de doctorat soutenue à Rome à l'Université Pontificale Urbaniana en 1993 ; « Essai d'une herméneutique akya du Sang Rédempteur du Christ » de ABEKAN Norbert, mémoire d'Habilitation soutenu à l'ICAO en 1984 ; « Essai de christologie bhete » de GNALY-a-TYEPE-DYEKU, mémoire d'Habilitation soutenu à l'ICAO en 1984. Des sujets d'ordre sotériologique comme « Ngoaneliele et Salut en Jésus Christ » de ABOUDOU KOFFI Isaac, mémoire d'Habilitation soutenu à l'ICAO en 1982.

En dehors de ces travaux de recherche, nous nous sommes rendu compte que la première partie de notre sujet, « la Mère du Rédempteur », nous renvoie à la lettre encyclique de Jean Paul II, « *Redemptoris Mater* » de mars 1987. La seconde partie, « la quête du salut... », fait écho et suite au cours que nous avons reçu du Doyen de notre faculté, le Père Jean SINSIN BAYO, s'intitulant « Salut en Jésus Christ et quête de libération en Afrique ». Enfin, « dans l'aujourd'hui de la Côte d'Ivoire » s'inspire de la situation actuelle du pays qui ne laisse personne indifférent, poussant à la réflexion en vue de la Paix.

Ainsi, un tel sujet qui, dans sa totalité, n'a pas de point de départ dans le passé, nous semble être une première dans le sillage des travaux de recherche de notre faculté. Aussi sa dimension mariologique, liée à la christologie et à la sotériologie sous l'angle précis de la paix, voudrait montrer et souligner fortement sa particularité.

Pour atteindre notre but, montrer le rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption et dans la recherche du salut comme Paix en Côte d'Ivoire, nous avons opté pour la méthode à la fois descendante et ascendante. Cette méthode, dans sa première partie, consiste à partir du donné révélé fondé sur l'Ecriture, la Tradition et le Magistère pour aboutir au fait culturel entendu comme réalité sociale du pays en crise, en vue de la rencontre du divin et de l'humain de laquelle découlent des propositions sotériologiques. Dans sa seconde phase, en tenant compte de la Vierge Marie, elle va consister à spiritualiser ce fait culturel en vue de l'élévation de l'homme en Jésus Christ vers Dieu pour une paix véritable. Pour ce faire, notre recherche va s'articuler autour de trois points essentiels.

Dans un premier moment, nous regarderons Marie comme Mère du Rédempteur selon l'Ecriture et la foi de l'Eglise. Dans une seconde phase, nous chercherons la signification du rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption. Dans une troisième étape, nous verrons la portée théologique de la Co-Rédemption de Marie dans la recherche de la Paix en Côte d'Ivoire.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, nous voudrions faire des clarifications terminologiques. Ainsi, lorsque nous parlons de « la Mère du Rédempteur » nous voudrions laisser entendre la Mère du Sauveur ; de « l'aujourd'hui de la Côte d'Ivoire », la Côte d'Ivoire actuellement en situation de crise ; « la quête du salut », la recherche du salut comme Paix. Ainsi, notre thème pourrait s'entendre de la manière suivante: la Mère du Sauveur et la recherche de la Paix dans une Côte d'Ivoire en situation de crise socio – politique.

## **PREMIERE PARTIE: MARIE, MERE DU REDEMPTEUR, SELON L'ECRITURE ET LA FOI DE L'EGLISE**

En parallèle à la question de Jésus à ses disciples sur son identité, « *Pour vous, qui suis-je ?* » (Lc 9, 18//Mt 16, 13//Mc 8, 27), - question christologique – nous pourrions poser la même question sur l'identité de Marie en ces termes: « Pour nous, qui est Marie ? » qui est une question mariologique. C'est à cette question identitaire que nous voudrions répondre dans cette première partie en nous appuyant sur l'Ecriture et la foi de l'Eglise ayant pour fondement la Tradition et le Magistère, eux-mêmes enracinés dans la Parole révélatrice de Dieu.

### **CHAPITRE I: L'ECRITURE**

Dans l'Ecriture, Marie est présentée, non sous le titre explicite de « Mère du Rédempteur », mais comme la Vierge, la Mère et la Première croyante à partir de ses attitudes de foi.

#### **1. La Vierge**

Le titre de Vierge oriente notre regard réflexif vers la virginité de Marie. Une virginité préfigurée, affirmée et confirmée.

##### **a) Virginité préfigurée de Marie**

La préfiguration de cette virginité se laisse entrevoir dans quelques écrits de l'Ancien Testament comme le livre de la Genèse faisant allusion à Rebecca, vierge qu'aucun homme n'avait connue (24, 16) ; le livre du Deutéronome mentionne une jeune fille vierge fiancée à un homme (22, 23) ; le livre des Juges présente une fille qui est vierge (19, 24) ; Isaïe annonce la vierge qui va concevoir (7, 14).

En effet, ces quelques textes soulignent l'existence de nombreuses vierges en Israël. La virginité est donc apparente mais avec une valeur religieuse<sup>1</sup> peu signifiante pour la société Israélite. Il suffit de le constater avec la fille de Jephthé qui lui demande la permission d'aller pour deux mois pleurer sa virginité avant son sacrifice (Jg 11, 37s). La jeune fille vierge – qu'aucun homme n'a connue – ne retrouve sa dignité que si elle est fiancée, ne commet pas d'adultère et conçoit un enfant. C'est ici qu'apparaît la virginité préfigurée de Marie à travers Rebecca, la jeune fille fiancée, la vierge qui va concevoir.

##### **b) Virginité affirmée de Marie**

Cette virginité préfigurée liée à la conception future de l'enfant est affirmée en Luc 1, 26-38 et en Matthieu 1, 18-23, deux traditions littérairement indépendantes<sup>2</sup>.

En effet, avec la première tradition littéraire où il est question de l'Annonciation, nous avons l'identité de la Vierge Marie, sa situation matrimoniale, fiancée à Joseph, homme de la maison de David (Lc 1, 27) ; sa virginité comme le fait de ne pas connaître

---

<sup>1</sup> AA.VV., *Vocabulaire de Théologie Biblique*, sous la direction de Xavier Léon – Dufour, Cerf, Paris, 1962, col. 717.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, col. 717.

d'homme (Lc 1, 34) ; l'Esprit Saint comme le principe de sa conception virginal et sa fonction future, mère du Fils de Dieu dont le nom sera Jésus (Lc 1, 35). Avec la deuxième tradition littéraire où il s'agit d'un songe, nous avons aussi tous les éléments de la virginité - entendue comme le fait d'être enceinte sous l'action de l'Esprit Saint avant la vie commune (Mt 1, 18-19) – que donne la première tradition. Mais ici, la note particulière vient du fait que l'ange, dans le songe, fait avorter le projet de Joseph, homme juste, prêt à appliquer discrètement la loi de répudiation de sa femme enceinte avant la vie commune (Mt 1, 19-21 ; cf. Dt 22, 23).

### c) Virginité confirmée de Marie

Cette virginité qui est préfigurée dans l'Ancien Testament, affirmée dans la Tradition synoptique par Matthieu et Luc, est confirmée dans la Tradition johannique en Jn 1, 13 que commente Xavier Léon - Dufour: « Lui que ni sang, ni chair, mais Dieu a engendré »<sup>3</sup>. Autrement dit, la conception de Jésus dans le sein de Marie n'a pas nécessité l'intervention humaine. Elle est d'ordre divin. Cette conception divine donne tout le sens de la virginité de Marie faisant d'elle une vierge particulière parmi les vierges de son milieu. Sa virginité qui, désormais, est offerte à Dieu à travers sa disponibilité à être sa servante et à faire sa volonté (Lc 1, 38), prend le sens de consécration à Dieu. Par son oui, elle se consacre au Seigneur pour devenir la Mère de son Fils tout en étant vierge afin que se réalise la prophétie d'Isaïe: « Voici que la vierge concevra et enfantera un fils et on l'appellera du nom d'Emmanuel, ce qui se traduit: Dieu avec nous » (Is 7, 14 ; Mt 1, 23).

## 2. La Mère

Marie est « la mère de Jésus ». Tel est le premier titre que la tradition évangélique lui attribue à tous les niveaux<sup>4</sup>. Plusieurs textes la désignent ainsi à travers lesquels on peut dégager sa vocation, son rôle et son lien avec le Rédempteur.

### a) Sa vocation

La Vierge Marie, dans le récit de l'Annonciation (Lc 1, 26-38), est appelée à devenir mère du Fils de Dieu, Jésus. Telle est sa vocation d'être mère. Cette maternité, bien que divine, est volontaire dans la mesure où elle a donné son consentement à l'appel après l'éclairage qu'elle a eu de l'ange suite à sa question: « Comment cela sera-t-il possible puisque je ne connais pas d'homme » ? (Lc 1, 34). Elle épouse désormais cette vocation nouvelle qui n'annule pas sa vocation première d'être vierge, à travers son oui exprimé comme suit: « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38).

Sa vocation maternelle révélée à l'Annonciation est manifeste tout au long de la vie de Jésus où elle a son rôle de mère à jouer.

### b) Son rôle de mère

Ce rôle commence déjà dès la naissance de l'enfant Jésus (Lc 2, 13). Comme toutes les mères, elle a la mission d'éduquer l'enfant Jésus. Avec Joseph qui partage ses

---

<sup>3</sup> *Ibidem*, col. 717.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, col. 718.

responsabilités, elle porte l'enfant au Temple en vue de sa présentation au Seigneur et de son oblation (Lc 2, 22-28) ; elle reçoit pour lui, de Siméon, l'annonce de sa mission (Lc 2, 29-32.34s) ; elle accueille, enfin, la « soumission » dont il fait preuve à l'égard de ses parents, durant le temps de sa croissance (Lc 2, 51s)<sup>5</sup>. Elle continue d'être mère quand Jésus parvient à l'âge adulte. Et cela se perçoit lors des séparations douloureuses où Marie est près de son Fils (Mc 3, 21.31 ; Jn 19, 25s). Toutefois, son rôle prend une forme nouvelle que Luc et Jean font entrevoir aux deux étapes importantes de la maturation de Jésus. A douze ans, Israélite de plein droit, Jésus proclame à ses parents terrestres qu'il se doit d'être d'abord aux affaires de son Père céleste (Lc 2, 49). Lorsqu'il commence sa mission à Cana, ses paroles à Marie: « Que me veux-tu, femme » ? (Jn 2, 4) sont moins celles d'un Fils que celles du responsable du Royaume ; il revendique ainsi son indépendance d'envoyé de Dieu. Désormais, la mère s'efface derrière la fidèle (Mc 3, 32-35 ; Lc 11, 27s)<sup>6</sup>.

Dans cette forme nouvelle de mère fidèle s'établit un lien nouveau avec le Fils en vue de la Rédemption inaugurée à Cana (Jn 2, 1-12).

### c) La Mère du Rédempteur

Le lien entre la mère et le Rédempteur apparaît déjà à la naissance de l'enfant que Luc nous rapporte en ces termes: « Aujourd'hui vous est né un sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David » (2, 11). Autrement dit, le Rédempteur, c'est le Sauveur, le Christ Seigneur, né de la Vierge Marie. Ainsi donc, Marie est la mère du Rédempteur, ou du Sauveur. C'est cette rédemption du monde qu'elle reçoit en annonce par Siméon lors de la Présentation de l'enfant au Seigneur au Temple. Rédemption à laquelle elle est liée car le glaive qui transpercera son âme l'unira au sacrifice rédempteur (Lc 2, 34s). Elle la recevra effectivement au pied de la Croix (Jn 19, 25s). Unie donc à la Rédemption de son Fils culminant à la Croix, elle l'était activement déjà à Cana. Puis elle le sera davantage spirituellement après la Croix, dans sa maternité nouvelle, universelle avec les disciples de son Fils devenus aussi ses fils depuis la Croix ; mais des fils dans la foi faisant d'elle la Première Croyante.

## 3. La Première Croyante

Marie, la Première Croyante trouve sa grandeur, non dans des lumières exceptionnelles, mais dans sa foi soumise aux mêmes obscurités, au même cheminement que celle du plus humble fidèle<sup>7</sup>. C'est dans ce sens que les évangélistes la présentent et à travers la révélation qui lui a été faite, sa fidélité et son Magnificat.

### a) La révélation faite à Marie

Cette révélation est à voir à trois niveaux: à l'Annonciation, à la Présentation au Temple et dans les paroles de Jésus à sa Mère.

En effet, l'Annonciation marque le début de cette révélation où Marie reçoit Jésus comme objet de sa foi. Une foi qui s'éclaire avec les messages s'enracinant dans les oracles de l'Ancien Testament. Ces messages au futur – « l'enfant s'appellera Jésus,

---

<sup>5</sup> *Op. cit*, col. 719.

<sup>6</sup> *Ibidem*, col. 719.

<sup>7</sup> *Op. cit*, col. 720.

sera le Fils du Très – Haut, le fils de David, le Roi d'Israël, le Messie annoncé »<sup>8</sup> - qu'elle accueille avec foi, sont l'expression de la conception dans son cœur et dans la foi de l'Enfant avant que l'Esprit Saint n'agisse en son sein. Ainsi donc, Marie conçoit Jésus dans son cœur, dans sa foi avant qu'il soit conçu dans son sein par l'Esprit Saint.

Ensuite la Présentation au Temple vient aussi comme un autre moment de la révélation faite à Marie où le vieux Siméon annonce aux parents le sort dramatique de Jésus dans sa mission rédemptrice. A ce sort est liée Marie, sa mère. C'est dans la foi, signifiée par sa non - réaction, qu'elle reçoit pour son fils une telle annonce.

Enfin, les paroles fortes à elle adressées par son Fils constituent un autre lieu de révélation. Ici, elle doit reconnaître l'indépendance et l'autorité de celui-ci ainsi que la supériorité de la foi sur la maternité charnelle. C'est encore avec foi et dans la foi qu'elle reçoit ces paroles de son Fils qui donnent un sens nouveau à sa maternité et n'annulent pas sa fidélité au Fils.

### b) La fidélité de Marie

La fidélité de Marie est à noter déjà à l'Annonciation, où elle est confiante malgré son trouble (Lc 1, 29), sa difficulté (Lc 1, 34). Elle est encore sereine à la Présentation au Temple malgré son étonnement devant l'oracle de Siméon (Lc 2, 33) et son incompréhension de la parole de Jésus au Temple (Lc 2, 50). Tel est un mystère qui dépasse son entendement. Avec sa sérénité, elle réfléchit sur le message (Lc 1, 29 ; 2 ,33) du mystère, revient constamment sur l'évènement mystérieux, conservant ses souvenirs, les méditant dans son cœur (Lc 2, 19.51). Cette fidélité l'amène à être attentive à la Parole de Dieu, à l'accueillir même si elle doit provoquer un bouleversement de ses projets et rendre anxieux Joseph, son époux (Mt 1, 19s). Cette fidélité l'amène également à être celle à travers qui Jésus sanctifie le précurseur à la Visitation (Lc 1, 39-45), s'offre à son Père lors de la Présentation au Temple (Lc 2, 22-28).

Ainsi, cette fidélité de Marie qui est manifeste à l'enfance le sera dans la vie publique de Jésus jusqu'à la croix. C'est le fruit de sa foi proclamée par sa cousine Elisabeth (Lc 1, 45), confirmée par son Fils (Lc 11, 27s) et exprimée par elle-même dans le Magnificat (Lc 1, 46-55).

### c) Le Magnificat

Cantique d'action de grâce et de louange, le Magnificat est l'expression de la foi de Marie qui célèbre la présence du Royaume: *le Royaume est là*. Tel est *un fait nouveau* que Marie laisse entrevoir dans son Magnificat où elle se montre toute disponible « au service du Peuple de Dieu»<sup>9</sup>. Car, en elle et par elle, le salut est annoncé, la promesse est accomplie ; dans sa propre pauvreté, le mystère des bénédicteuses se réalise. Ainsi, sa foi est celle-là même du Peuple de Dieu: une foi humble qui s'approfondit sans cesse au travers des obscurités et des épreuves par la méditation du salut, par le service généreux qui éclaire progressivement le regard du fidèle (Jn 3, 21 ; 7, 17 ; 8, 31s). C'est en raison de cette foi, attentive à garder la Parole de Dieu, que Jésus lui-même a proclamé bienheureuse celle qui l'avait porté dans ses entrailles » (Lc 11, 27s)<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> *Ibidem*, col. 720.

<sup>9</sup> *Op. cit.* col. 721.

<sup>10</sup> *Op. cit.* col. 721.

En somme, Marie, selon l'Ecriture, est certes, Vierge mais aussi Mère du Fils de Dieu, Jésus à qui elle est unie pour la Rédemption ou le Salut du monde. Fidèle, elle l'a été depuis l'annonce de sa vocation maternelle jusqu'à la Croix. En raison de sa foi croissante, elle est demeurée mère même dans les moments difficiles de son Fils mais avec un regard nouveau sur sa maternité devenue universelle. Cette foi adulte fait d'elle la Première croyante et renforce son lien avec son Fils en vue de la Rédemption. Dès lors, elle devient la Mère du Rédempteur, annoncée déjà par les anges à la naissance de l'Enfant Sauveur, prophétisée par Siméon à la Présentation de l'Enfant au Temple, déclenchée par elle-même à Cana, confirmée officiellement par son Fils sur la Croix.

Telle est l'identité de Marie, Mère du Rédempteur, que nous dégageons de l'Ecriture. Mais quelle est celle que nous donne la Tradition ?

## CHAPITRE II: LA TRADITION

La Tradition, c'est l'enseignement des Apôtres et des Pères de l'Eglise dans le contexte post – biblique. Ce contexte, qui est aussi appelé période patristique où surgit l'intérêt pour Marie, connaît deux principaux modèles pour parler de celle-ci: le modèle narrativo – apocryphe et celui gnostico – sapientiel<sup>11</sup>. Tandis que le premier modèle présente Marie comme sainte, vierge, protagoniste de salut et bénie pour toujours à partir des apocryphes dont le plus fameux est le proto évangile de Jacques, le second la montre comme Nouvelle Eve, la Vierge Mère et la Theotokos à partir de la Théologie des Pères. Ainsi, c'est dans ce dernier modèle - que s'inscrit la Théologie patristique caractérisée par l'orientation biblique au détriment des apocryphes, l'orientation apophatique mettant l'accent sur la dimension de mystère auquel appartient Marie, l'orientation asystématique ignorant le discours systématique chez les Pères et l'orientation platonique s'appuyant sur la philosophie platonique ou néo - platonique<sup>12</sup>. C'est dans ce modèle que nous voudrions aussi demeurer pour rendre compte de la mariologie des Pères sur la Nouvelle Eve, la Vierge Mère et la θεοτοκος.

### 1. La Nouvelle Eve

La « Nouvelle Eve » est le thème mariologique plus en relief dans cette période patristique. Il a été employé pour la première fois par Justin, puis approfondi par Irénée et est devenu un acquis pour l'histoire de la Théologie.

#### a) Saint Justin (+ 165)

Justin, à qui revient la paternité de ce thème, l'a utilisé dans son œuvre apologétique *Dialogue avec Tryphon*<sup>13</sup>. Avec l'usage du parallélisme antithétique, il analyse Marie et Eve sous trois aspects: la virginité qui les caractérise, le processus causal qui induit Eve à consentir au serpent en péchant et Marie à accueillir le message de l'ange en concevant le Christ, et enfin les conséquences qui sont, en Eve, désobéissance et mort, et en Marie, la génération du même Christ libérateur de la mort<sup>14</sup>.

#### b) Saint Irénée (+ 202)

Irénée, évêque de Lyon, est le Père qui approfondit le thème de « Nouvelle Eve » en reprenant avec une insistance théologique le parallélisme Eve – Marie dans son œuvre *Contre les hérésies*<sup>15</sup>. Il résume le plan de salut dans le concept paulinien de « récapitulation » selon lequel Dieu reprend dans la rédemption les éléments de la chute originale: Adam – Christ, arbre – croix, serpent – Gabriel, Eve – Marie. Selon un commentaire que Stefano De Fiores fait de l'un des trois passages d'Iréne, que nous traduisons de l'italien en français<sup>16</sup>, plaçant Marie dans le contexte historico –

<sup>11</sup> Stefano De Fiores, *Maria Madre di Gesù, Sintesi storico – salvifica*, EDB, Bologna 1998, p. 109.

<sup>12</sup> Op. cit. pp. 112 – 114.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 114.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>15</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>16</sup> Parallèlement on trouve aussi la vierge Marie obéissante quand elle dit: « Voici ta servante, Seigneur... ». Eve au contraire désobéit, et fut désobéissante pendant qu'elle était encore vierge. (...) Comme Eve donc, en désobéissant, devient cause de mort en soi et pour tout le genre humain, ainsi

salvifique, Marie est un élément appartenant à la logique du plan divin<sup>17</sup>. Cela requiert, en effet, une correspondance antithétique entre chute et réparation, pour laquelle Adam correspond au Christ (cf. Rm 5, 14 ; 1 Cor 15, 22-45), l'arbre à la croix, Eve à Marie. Selon Stefano De Fiore, Irénée introduit le discours sur Marie avec une conséquence qui montre une exigence de l'économie salvifique. Avec ce parallélisme, il part de Marie pour découvrir non seulement des points de convergence mais aussi des divergences entre Marie et Eve. Ainsi, sur la base des divergences, tandis que Eve désobéissante noue avec son incrédulité les générations humaines à la mort, Marie obéissante dénoue avec sa foi le nœud de la mort et commence la trajectoire de la vie. Par conséquent, Marie est « cause de salut » (Heb 5, 9) en référence au Christ et Eve, « cause de mort » pour Irénée, en raison de son œuvre néfaste<sup>18</sup>.

Cette vie qui débute avec Marie et le fait qu'elle soit cause de salut rendent son efficacité salvifique universelle<sup>19</sup> pour Irénée. Elle s'étend à tout le genre humain avec valeur rétroactive jusqu'à la même Eve. En effet, tout en dénouant le nœud primordial, elle devient « l'avocate de la vierge Eve », c'est-à-dire celle qui prend sa défense en offrant un « plaidoyer efficace » en sa faveur<sup>20</sup>.

Avec cette contribution d'Irénée, Marie comme Nouvelle Eve devient un acquis pour l'histoire de la Théologie.

### c) Eve – Marie dans l'histoire de la Théologie

Ce parallélisme, « Eve – Marie », a eu une influence durable dans l'histoire de la Théologie<sup>21</sup>. Et cela grâce à Irénée qui, tout en amplifiant son contenu, a développé après l'image dogmatique de Marie dans la Bible et précisément à travers une valorisation non seulement christologique mais aussi sotériologique de celle-ci et de sa contribution à la réalisation du plan salvifique de Dieu et à l'œuvre rédemptrice du Christ<sup>22</sup>. Certes, ce parallélisme n'apparaîtrait pas dans les antiques conciles œcuméniques mais sera codifié par le récent magistère pontifical et le Concile Vatican II dans LG 56<sup>23</sup>.

Marie, Nouvelle Eve, grâce au parallélisme de Justin approfondi par Irénée, est aussi pour les Pères Vierge et Mère.

---

Marie, qui, bien qu'ayant l'époux qui lui avait été assigné, était encore vierge, en obéissant devient cause de salut en soi et pour tout le genre humain. (...) Ainsi donc le nœud de la désobéissance d'Eve trouva solution grâce à l'obéissance de Marie. Ce que Eve avait lié par son incrédulité, Marie l'a délié avec sa foi. » (p. 115)

<sup>17</sup> *Ibidem*, p.115.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>21</sup> *Op. cit*, p. 116.

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 116.

## 2. La Vierge Mère

La maternité virginale de Marie est le thème duquel découle le titre de Marie comme Vierge Mère. Ce thème a été traité par les Pères du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> siècle avant même celui de la Nouvelle Eve. Le premier à l'aborder fut Ignace d'Antioche parmi les Pères du 2<sup>ème</sup> siècle.

### a) Les Pères du 2<sup>ème</sup> siècle

#### i. Ignace d'Antioche (+ vers 115)

C'est en contexte christologique qu'Ignace parle de Marie par rapport aux docétistes qui nient la réalité de l'Incarnation et aux représentants du judaïsme qui nient la divinité et la conception virginal du Christ. Il les combat en les ramenant au plan salvifique de Dieu.

Tandis qu'aux premiers il rappelle la constitution bipolaire du Christ et insiste sur sa pleine humanité qui provient de Marie, contre les seconds il affirme clairement la virginité de Marie, non en elle-même, mais en relation au Christ et au mystère de Dieu.

En effet, l'expression « virginité de Marie »<sup>24</sup> forgée probablement par lui n'indique pas une prérogative en soi – l'être virginal – mais l'action de concevoir virginalement le Christ comme cela est requis par le contexte salvifique et christologique. En ce qui concerne l'enfantement de Marie, cela ne peut pas être résolu dans la conception virginal étant donné qu'Ignace parle de trois mystères que rapporte René Laurentin en ces termes: « Le prince de ce monde (Jn 12, 31) a ignoré la virginité de Marie et son enfantement, de même, la mort du Seigneur: trois mystères retentissants qui furent accomplis dans le silence de Dieu »<sup>25</sup>. C'est un évènement mystérieux dont la signification n'est compréhensible qu'à travers la révélation divine.

En somme, la maternité virginale de Marie est un mystère qui n'est saisissable que par révélation de Dieu. Telle est la position de saint Ignace d'Antioche. Quelle est celle de Justin ?

#### ii. Justin (+ vers 165)

Justin soutient aussi la virginité de Marie en la défendant et l'expliquant devant les juifs et les philosophes non enclins à l'accueillir. Dans cette entreprise, il privilégie la prophétie d'Isaïe 7, 14 pour montrer qu'elle s'accomplit dans la conception virginal de Jésus mais dans le même temps, il repousse l'interprétation mythologique de la même prophétie. Il repousse également la dépendance de la conception virginal des mythes païens, surtout la forme théogamique que ces mythes impliquent. Pour lui, cette conception virginal est liée à l'Esprit qui en « venant sur la Vierge et la couvrant de son ombre, l'a rendu enceinte, non par rapport sexuel, mais avec puissance »<sup>26</sup>. Et les catégories athées utilisées pour exprimer cette conception sont non le mythe mais le « signe » et le « mystère »<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> *Op. cit*, p. 118.

<sup>25</sup> René Laurentin, *Marie mère du Seigneur, les beaux textes de deux millénaires*, Desclée, Paris, 1984, p. 65.

<sup>26</sup> Stefano De Fiores, *Maria Madre di Gesù*, EDB, Bologna, 1998, p. 119 in Justin, *I Apologie* 33, 6.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p.119, in Justin, *Dialogue avec Tryphon* 43, 3 ; 84, 1.

En somme, selon la position de saint Justin, la maternité virginal de Marie est un mystère en raison de l'action de l'Esprit Saint sur elle et en elle. Quelle est aussi la position de saint Irénée

### iii. Irénée (+ 200)

C'est en face des gnostiques, surtout les marcionistes et valentiniens que l'évêque de Lyon affirme également la maternité virginal de Marie. En effet, ceux-là nient la réalité de l'Incarnation mais sont favorables à la virginité de Marie vue comme confirmation du corps immatériel de Jésus. Irénée, quant à lui, affirme l'Incarnation entendue comme « la venue du logos dans la chair »<sup>28</sup>, mais ne cède pas à la conception virginal comme ils l'entendent. Il est, en fait, convaincu que si Jésus est né d'une semence humaine comme les autres hommes, on ne peut que le considérer que comme homme et donc incapable de porter le salut. Au contraire, comme il ressort de Isaïe 7, 14, « le Seigneur même nous dit le signe de notre salut, l'Emmanuel né de la Vierge, parce que c'était le Seigneur même celui sauvait qui ceux qui ne pouvaient pas se sauver par eux-mêmes »<sup>29</sup>.

En somme, Irénée est favorable à la virginité de Marie mais une virginité annoncée par le Seigneur en vue d'être mère de celui qui sauvera le genre humain. Ici, pointe à l'horizon l'enfantement de Marie, thème ignacien que saint Irénée reprend sous l'angle de la régénération. Et cela avec un texte complexe parlant de la régénération des hommes et de la purification de Marie: « Le Verbe se serait fait chair et le Fils de Dieu, fils de l'homme (pur, à tel point qu'il aurait ouvert ce sein pur qui régénère les hommes en Dieu: sein pur que lui-même rendit pur)... »<sup>30</sup>.

Au-delà de la double interprétation, favorable ou contraire à l'enfantement virginal, il reste à constater que saint Irénée lie l'enfantement de Marie à une zone de pureté et de mystère que la réflexion patristique suivante aura pour tâche de préciser. Cette pureté et cette mystérité de l'enfantement virginal, il l'exprime en ces termes: « concernant sa naissance le même prophète dit ailleurs: Avant d'être en travail elle a enfanté, avant que viennent les douleurs elle a accouché d'un garçon (Is 66, 7), en proclamant ainsi le caractère inattendu et paradoxal de la naissance de la Vierge »<sup>31</sup>. Que disent les autres Pères du 3<sup>ème</sup> siècle dont Tertullien et Origène sur la maternité virginal de Marie ?

## b) Les Pères du 3<sup>ème</sup> siècle

### i. Tertullien (+ 220 / 230)

Tous les autres auteurs du III<sup>o</sup> siècle témoignent de la maternité virginal de Marie. Cependant, Tertullien, le défenseur acharné de la réalité humaine de Jésus contre les gnostiques, affirme que certes, Marie fut vierge dans le fait de concevoir Jésus, mais elle ne l'est pas dans le fait de l'accoucher. Il l'exprime avec ces termes: « Nous reconnaissons donc comme signe de contradiction la conception et l'enfantement de la Vierge Marie (...). En effet, elle a enfanté parce qu'elle a enfanté de sa chair, et elle n'a

<sup>28</sup> *Op. cit.* , p. 119, in Irénée, *Contre les hérésies*, III, 11,3.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p 119, in Irénée, *Contres les hérésies*, III, 20,3 ; 21,1.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. 120, in Irénée, *Contre les hérésies*, IV, 33, 11.

<sup>31</sup> Irénée de Lyon, *Démonstration de la prédication apostolique*, 54, Les Editions du Cerf, Paris, 1965, p. 163.

pas enfanté parce qu'elle n'a pas enfanté à travers la semence de l'homme, et elle est vierge en ce qui concerne l'homme, elle n'est pas vierge en relation à l'enfantement »<sup>32</sup>. Telle est la position de Tertullien sur la maternité virginale de Marie. Quelle est celle de Origène, Père de l'après moitié du III<sup>o</sup> siècle ?

## ii. Origène (+ vers 254)

Sa position est celle de la virginité perpétuelle de Marie qui, pour lui, apparaît compatible avec un enfantement naturel. Il l'exprime en ces termes: « Ceux qui (...) veulent sauvegarder jusqu'au bout l'honneur de Marie en sa virginité ne sauraient admettre que le corps choisi pour instrument du Verbe qui a dit: L'Esprit Saint viendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre (Lc 1, 35) ait connu la couche d'un homme après avoir reçu la visite de l'Esprit Saint et l'ombre de la vertu d'en-haut. J'estime que la palme de la virginité doit appartenir, entre les hommes à Jésus, entre les femmes à Marie. On ne saurait, sans impiété, attribuer à une autre la palme de la virginité »<sup>33</sup>. Ainsi, pour Origène, la virginité perpétuelle de Marie réside dans le fait que Marie après avoir reçu la visite de l'Esprit Saint et de l'ombre de la vertu d'en-haut n'a pas connu d'homme. C'est une apologie rigoureuse en faveur de la conception virginale de Jésus qu'il développe à l'encontre du philosophe païen Celse se faisant le porte - parole des propos médisants parmi les juifs au sujet d'une origine adultérine de Jésus. En effet, dans son livre *Contre Celse*, il reconnaît que « c'était logique que ceux qui n'acceptaient pas la merveilleuse naissance de Jésus, inventent quelques histoires » ; mais il relève qu'ils n'ont pas eu la courtoisie d'éliminer que la Vierge n'ait pas conçu par l'œuvre de Joseph ». Il apporte donc trois arguments en faveur de la naissance de Jésus par la Vierge selon lesquels<sup>34</sup> :

- l'engendrement de Jésus est rationnellement extraordinaire
- la naissance de Jésus de la Vierge est annoncée par la prophétie d'Isaïe à travers la naissance de l'Emmanuel d'une vierge
- sa venue au monde est faite non de façon ordinaire mais de manière diverse car c'est un maître divin que Dieu envoie au genre humain.

En somme, la maternité virginale de Marie est reconnue par les Pères évoqués. Leur réflexion a servi de base aux Pères des périodes postérieurs pour bâtir une mariologie plus systématique reconnue par l'Eglise. Et cela commence déjà avec une autre appellation de Marie, la θεοτοκος, qui va préoccuper les Pères du IV<sup>o</sup> - V<sup>o</sup> siècle.

## 3. La θεοτοκος

Θεοτοκος, terme grec qui, dans sa décomposition étymologique en θεο donnant *Dieu*, en τοκος, *mère*, en français, signifie mère de Dieu. Il ne s'origine pas dans le Nouveau Testament qui attribue à Marie le titre de «la Mère de Jésus » (Mt 2, 11.21 ; 13,55 ; Lc 2,48.51 ; Jn 2,1 ; 6,42 ; 19,25-26) ou « la Mère de mon Seigneur » (Lc 1,43). Il s'origine plutôt dans le *Sub tuum praesidium* datable au III<sup>o</sup> siècle et chez divers auteurs ayant écrit avant le concile d'Ephèse dont Origène (+ vers 254), Alexandre (+ 328) et Athanase (+ 373)<sup>35</sup>, Epiphane (+ 403),... Ce mot était aussi utilisé par une

<sup>32</sup> Stefano De Fiores, *Maria Madre di Gesù*, EDB, Bologna, 1998, p. 120, in Tertullien, *La chair du Christ* 23,2.

<sup>33</sup> *Op. cit.*, pp. 120-121, in Origène, *Commentaire à Matthieu 10, 17*.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 120.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p.122, in De Aldama, *Maria en la patrística*, pp.204-205.

autorité civile, l'Empereur Julien (+ 362) dans sa polémique contre les chrétiens en ces termes: « Pourtant vous ne cessez pas d'appeler Marie, Mère de Dieu »<sup>36</sup>.

Les Pères, quant à eux, vont au-delà du titre θεοτόκος en offrant un approfondissement théologique de la maternité de Marie dans la fidélité à l'Écriture et la défense des fausses interprétations culturelles. Pour ce faire, ils développent le discours sur la maternité de Marie selon trois lignes fondamentales: maternité vraie et propre, fondement du salut et Première croyante, puis mère.

#### a) La maternité vraie et propre

Dans cette première ligne, le discours patristique va contre les attaques des gnostiques, docétistes et des manichéens. Les Pères y soulignent le réalisme de l'incarnation en affirmant la maternité biologique de Marie.

En effet, Ambroise (+ 397), Grégoire de Naziance (+ 390) et Epiphane (+ 403) distinguent dans l'engendrement du Verbe ce qui advient « selon la nature » et ce qui se vérifie « en dehors de la nature »<sup>37</sup>. Toutefois, la virginité n'est pas interprétée au détriment de la maternité dans la mesure où on reconnaît à la Vierge les fonctions propres de la mère.

Didyme d'Alexandrie (+ vers 398), devant la persistance de l'hérésie des docétistes, confirme, quant à lui, la position antignostique en soutenant que « le Sauveur fut fait d'une femme, non par le moyen d'une femme »<sup>38</sup>.

Augustin, de son côté, présente Marie comme « mère de la faiblesse » que le Christ assume pour nous<sup>39</sup>. Mais avant lui, Ephrem (+ 373) avait chanté: « Le sein de ta Mère a bouleversé l'ordre des choses. Le Créateur de toutes les choses, entré riche, en sortit mendiant ; entré grand, il en sortit humble. La splendeur qui y est entrée en sortit recouverte de couleurs viles »<sup>40</sup>.

Cette perspective de kénose constituant pour Epiphane une preuve de la vraie humanité assumée par le Verbe dans le sein de Marie dont l'œuvre maternelle devient fondamentale pour le salut des hommes. Ainsi, il exprime toute cette idée en ces termes: « Du ciel il s'était abaissé dans une nature humaine, c'est-à-dire dans l'officine de Marie. (...) Il se fait homme parmi nous, non en simple apparence, mais en réalité, en se formant une humanité parfaite qu'il prit de Marie, Mère de Dieu, par l'œuvre de l'Esprit Saint. (...) En effet, si le Verbe fut consubstancial au corps, la mention et le service de Marie résulteraient superflus, parce que le corps du Christ pourrait exister de toute éternité. (...) Pour cela donc, Marie est vraiment une pré supposée fondamentale: d'elle le Christ devait prendre un corps et l'immoler comme son propre corps en notre faveur »<sup>41</sup>.

Dans la mesure où les Pères de cette période parlent constamment de la maternité biologique de Marie, cela se présente comme une insistance dont l'objectif est de lutter contre l'allergie de la culture platonique dominante dans les premiers siècles chrétiens qui refuse d'accepter qu'un Dieu devienne homme, c'est-à-dire qu'il assume en lui la matière dans le sein d'une femme. Telle est l'Incarnation qui, pour les mêmes croyants,

<sup>36</sup> Op. cit, p. 122, in Giuliano imperatore, *Contro i galilei*.

<sup>37</sup> . Ambroise de Milan, *Des sacrement des mystère, Explication du symbole*, Les Editions du Cerf, Paris, 1961, p. 187-189.

<sup>38</sup> Stefano De Fiores, *Maria Madre di Gesù*, EDB, Bologna, 1998, p. 123, in Didimo Alessandrino, *Commento ai Salmi*, Salmo 20, 1.

<sup>39</sup> Ibidem, p. 123, in Agostino, *Commento al vangelo di Giovanni* 8, 9.

<sup>40</sup> Ibidem, p. 123, in Efrem, *Inni sulla Natività*, XI, 7.

<sup>41</sup> Op. cit., 124, in Epifanio, *Ancoratus* 40, 75 77.

apparaît comme un superbe miracle que « la fragilité de l'intellect mortel ne réussit pas à comprendre: ou plutôt que la Sagesse de Dieu soit entrée dans le ventre d'une femme et en soit née comme un enfant et ai émis des vagissements à la ressemblance des nouveaux nés »<sup>42</sup>.

En définitive, cette maternité vraie et propre est la maternité biologique de Marie en raison de la nature humaine venant d'elle de celui descendu du ciel pour le salut des hommes. Ainsi, une telle maternité est aussi maternité pour le salut.

### b) Fondement du salut

Dans cette seconde ligne, les Pères considèrent la maternité de Marie comme « un insigne honneur... une si grande gloire »<sup>43</sup>, « une considérable grandeur »<sup>44</sup>, « une sublime gloire »<sup>45</sup>. Cependant, au lieu de la retenir comme principe des grâces et des prérogatives de Marie, ils la considèrent comme fondement de toute l'économie salvifique.

En effet, pour Apollinaire, la θεοτόκος appartient au plan trinitaire du salut au point que sans elle « le christianisme se verrait même réduit à rien »<sup>46</sup>. Marie est tellement liée à l'engendrement de Dieu dans la possible nature humaine que Grégoire de Naziance, en anticipant Ephèse et Chalcédoine, établit comme loi: « si quelqu'un ne croit pas que la Sainte Marie est Mère de Dieu, il se sépare de la divinité »<sup>47</sup>.

Augustin, quant à lui, synthétise la signification fondamentale de la maternité divine de Marie dans l'ordre du salut dans cette affirmation: « Si la mère fut fictive, la chair serait aussi fictive et la mort serait aussi fictive, fictive les blessures de la passion, fictives les cicatrices de la résurrection »<sup>48</sup>.

Si Marie est honorée par les Pères, si elle est liée au plan du salut de Dieu pour sa maternité, c'est en raison de sa foi ayant fait d'elle la première croyante avant d'être mère.

### c) Première croyante, puis mère

Dans cette dernière ligne axée sur la foi, notre auteur de référence soutient que la maternité de Marie ne s'épuise pas en soi bien que l'aspect biologique soit important et fondamental. Au contraire, certains Pères ont tendance à la relativiser en faveur de la parenté spirituelle de la Vierge avec son fils.

Ainsi, Chrysostome interprète les paroles de Jésus « Heureux plutôt ceux qui font la volonté du Père » comme réponse non de quelqu'un qui repoussait la mère, mais de celui qui affirmait que l'enfantement ne lui aurait servi à rien, si elle n'eut pas été vertueuse et fidèle (à la volonté du Père) »<sup>49</sup>.

Quant à Augustin, il élabora davantage le rapport entre maternité selon la chair et maternité selon l'esprit, en attribuant le primat à la seconde. Il le fait percevoir dans ces dires: « La Vierge Marie ne fit peut-être pas la volonté du Père. Elle, qui conçut par la foi croyante, fut choisie afin que naîsse d'elle pour nous les hommes le salut et elle

<sup>42</sup> Origène, *Traité des Principes* II, II, 6,2, Les Editions du Cerf, Paris, 1978, p. 173.

<sup>43</sup> Stefano De Fiore, *Maria Madre di Gesù*, EDB, Bologna, 1998, p. 124, in Epifanio, *Ancoratus* 78,20.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p. 124, in Sedulio, *Carmen pasquale*.

<sup>45</sup> *Op. cit.*, p. 124, in Pietro Crisologo, *Sermone* 142,5.

<sup>46</sup> *Ibidem*, p. 124, in Apolinare, *De fide et incarnatione* 5.

<sup>47</sup> *Ibidem*, p. 124, in Gregorio Nazianzeno, *Lettera 101 (a Cledonio)*.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 125, in Agostino, *Commento al vangelo di Giovanni* 8, 6-7.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p. 125, in Giovanni Crisostomo, *Commento a Giovanni* 21, 3.

fut créée par le Christ avant que le Christ fut créé dans son sein ? La Sainte Marie fit la volonté du Père et la fit entièrement ; et pour cela, il vaut en plus pour Marie d'avoir été disciple du Christ et mère du Christ »<sup>50</sup>.

En réalité la contradiction n'existe pas, parce que « Marie est mère du Christ dans le sens plus digne et heureux » dans la mesure où elle accomplit la volonté du Père. Et en un tel mode, si physiquement elle fut seulement Mère du Christ, spirituellement elle lui fut sœur et mère ». A ce niveau spirituel la maternité est typologique et donc partageable par tous les croyants selon les dires de saint Augustin : « En outre de chaque âme dévote on peut dire qu'elle est mère du Christ dans le sens qu'en faisant la volonté du Père, à travers la charité qui est une vertu très féconde, elle transmet la vie à tous ceux en qui elle imprime la forme du Christ »<sup>51</sup>.

Au sortir de ce parcours patristique, nous notons que la Tradition nous offre trois principaux titres de Marie – la Nouvelle Eve, la Vierge Mère et la Theotokos – nous ayant permis de nous rendre compte d'une mariologie inséparable de la christologie et de la sotériologie. Autrement dit, les Pères ne parlent pas de Marie sans parler du Christ et de son salut. Elle est donc liée au mystère du Christ et au mystère du salut ou de la Rédemption. Que nous enseigne le Magistère à ce sujet ?

---

<sup>50</sup> *Op. cit.*, p. 126, in Agostino, *Discorso 72 A*, 7.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p. 126, in Agostino, *La santa virginità*, 2, 5,5.

### CHAPITRE III: LE MAGISTERE

Entendons par Magistère, la tâche d'enseignement des évêques et du pape telle qu'elle a été confiée par le Christ aux apôtres (*cf.* Mt 16, 18-19 ; 28, 19-20 ; Mc 3, 14-19 ; 16, 15-16)<sup>52</sup>. Elle concerne aussi le concile œcuménique à travers le magistère ordinaire portant sur l'enseignement courant et le magistère extraordinaire portant sur les définitions dogmatiques<sup>53</sup>. Ainsi donc, ce sont le pape, les conciles œcuméniques et les évêques qui constituent le Magistère dans l'Eglise dont le seul Maître est le Christ, comme l'indique l'étymologie latine *magister* signifiant *maitre*. La doctrine révélée, ici, est Marie choisie par le Père pour être la mère de son Fils, le Sauveur du monde, sous l'action de l'Esprit Saint. Autrement dit, Marie qui est aussi la Mère du Rédempteur.

Nous voudrions voir, dans cette partie, comment le Magistère, à travers les conciles d'Ephèse, de Vatican II et les papes Paul VI et Jean Paul II, l'interprète. En d'autres termes, que nous disent ces conciles œcuméniques et ces papes sur Marie ?

#### 1. Marie selon le concile d'Ephèse

Le concile d'Ephèse est le premier concile œcuménique qui fait allusion à Marie quant à son titre de θεοτόκος, Mère de Dieu, pour lui donner un caractère officiel. Mais que s'est-il passé avant d'arriver à cette officialité ?

##### a) Avant le concile

Marie était déjà appelée θεοτόκος par les Pères du IV – V<sup>o</sup> siècle comme nous l'avions souligné plus haut. Ainsi, Marie, la θεοτόκος, conviction patristique, devient vérité de foi pour les croyants de cette époque. Mais cela n'empêche que ce titre, répandu depuis un siècle dans tout l'orient, fut l'occasion de débat<sup>54</sup>. Il va d'ailleurs constituer la seconde cause du concile qui est une « âpre controverse doctrinale centrée sur la question de la légitimité d'appeler la sainte Vierge θεοτόκος, génitrice de Dieu »<sup>55</sup>. Toutefois, la raison première et lointaine qui a provoqué le concile est la polémique éclatée dans l'Eglise d'Orient vers la fin du IV<sup>o</sup> siècle au sujet de l'échange des attributs entre les deux natures du Christ<sup>56</sup>.

Tel est le débat théologique, commencé dans la communauté de Constantinople en 428, qui, non seulement la divise mais aussi, implique plusieurs autres Eglises. De façon spéciale, il intéresse les écoles antiochenes et alexandrines dont les représentants sont Nestorius et Cyrille, respectivement patriarche de Constantinople et d'Alexandrie.

En effet, pour Nestorius, de formation antiochienne, la réalité de la nature humaine du Christ est à sauvegarder et l'union de cette nature avec celle divine est à considérer par mode d' « inhabitation » ou comme union morale par « bienveillance ». Par conséquent, les attributs de l'humanité et de la divinité ne sont pas interchangeables et des réserves sont à faire au sujet du terme θεοτόκος car il est ambigu, donc à proscrire

<sup>52</sup> AA.VV, *Théo L'Encyclopédie catholique pour tous*, DROGUET-ARDANT/FAYARD, Paris, 1992, p. 551.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 551.

<sup>54</sup> René LAURENTIN, *Marie mère du Seigneur*, Paris, Desclée, 1984, p. 98.

<sup>55</sup> Stefano DE FIORES, *Maria Madre di Gesù*, EDB, Bologna, p. 126, in Agostino, *Discorso 72 A*, 7.

<sup>56</sup> *Ibidem*, p. 126.

ou à accepter seulement en le combinant avec le terme *ανθρωποτόκος*. Ainsi, sa préférence va pour *Χριστοτόκος*<sup>57</sup>, Mère du Christ, au détriment de *Θεοτόκος*.

Cyrille, au contraire, insiste sur la priorité du Dieu – Logos qui s’incarne, ainsi que sur l’union intrinsèque entre la nature humaine et celle divine dont l’échange des attributs, l’usage des Pères d’appeler Marie *Θεοτόκος*<sup>58</sup> sont légitimes. Devant les réticences de Nestorius, Cyrille réagit en écrivant des lettres dont trois à Nestorius, et en convoquant en 430 un synode à Alexandrie où il condamne la doctrine du patriarche de Constantinople. Par l’action du Pape Célestin le même nombre de lettres arrive à Rome dans la même année.

Nestorius, de son côté, écrit d’abord au Pape puis à l’Empereur pour qu’il convoque un concile œcuménique en vue de trancher la controverse.

### b) le Concile d’Ephèse (431)

Convoqué à Ephèse par l’Empereur d’Orient Théodose II en accord avec son collègue d’Occident Valentinien III pour la Pentecôte de 431, précisément le 7 juin, le Concile commence effectivement le 22 juin de la même année. Selon l’histoire, ce report de date est dû à des événements douloureux tels que: début du concile sans les légats du Pape et le patriarche Jean d’Antioche avec les évêques seigneurs, absence de Nestorius et de ses partisans, les réciproques dépositions successives d’évêques<sup>59</sup>.

A la date effective, le Concile s’ouvre avec la lecture du symbole de Nicée. En effet, sur la base de ce symbole, on lit et on approuve solennellement, de la part de tous les Pères, la seconde lettre de Cyrille à Nestorius – dite épître dogmatique – en raison de sa conformité à la foi nicéenne. Puis on prend acte de la lettre de Nestorius, et on passe à la condamnation et à son exclusion de « toute dignité ecclésiale ». Les « Anathèmes de Cyrille » contenus dans la troisième lettre furent ajoutés aux actes et revêtent une valeur disciplinaire. Désormais, Marie est officiellement reconnue *Θεοτόκος* au détriment de *Χριστοτόκος*.

En définitive, il ne faudra pas perdre de vue que ce concile a « une valeur surtout christologique... et sotériologique »<sup>60</sup> bien que l’image première qui persiste soit mariale. Le primat christologique et sotériologique vient du fait que le concile résout le débat sur l’union des deux natures – humaine et divine – dans l’unique personne du Verbe rendant possible la communication des attributs. Toutefois, on ne peut pas non plus nier la signification mariologique de ce concile dans la mesure où « le titre et la doctrine sur la *Θεοτόκος*, même s’il manque le revêtement formel d’une définition, en conserve cependant substantiellement toute la valeur »<sup>61</sup>. Et la lettre dogmatique de Cyrille, bien qu’étant de nature christologique, contient trois passages concernant Marie. En effet, les deux premiers ont pour sujet le Verbe qui « a été engendré selon la chair d’une femme ; mais cela ne signifie pas que sa nature divine ait commencé dans la sainte Vierge ; il faut ni penser que d’elle soit engendré un homme « et que puis soit descendu en lui le Verbe ». Le troisième passage est une conséquence de cette foi

---

<sup>57</sup> Martin JUGIE, *Nestorius et la Controverse nestorienne*, Gabriel BEAUCHESNE, Paris, 1912, p. 79.

<sup>58</sup> Stefano DE FIORES, *Maria Madre di Gesù*, EDB, Bologna, 1998, p. 127, in Cirillo, *Lettera II a Nestorio*

<sup>59</sup> *Op. cit.*, p. 127.

<sup>60</sup> *Ibidem*, p. 128, in Giovanni PAOLO II, *Lettera A concilio Constantinopolitano I*.

<sup>61</sup> *Ibidem*, p. 128, in Meo, *La maternità salvifica*, p. 199.

christologique transmise par les Pères: « pour cela ils ne doutent pas d'appeler la sainte Vierge θεοτόκος »<sup>62</sup>.

Marie est sans aucun doute la θεοτόκος la Mère de Dieu, a tranché l'Eglise à travers le concile œcuménique d'Ephèse une fois pour toute. Quelles en sont les conséquences après ce concile ?

### c) Après le Concile

Les décisions d'Ephèse ont servi de base pour aboutir en 433 à la « formule d'union » ayant scellé l'entente entre Cyrille et Jean d'Antioche et à la « définition » du concile de Chalcédoine (451) prenant en compte la mention de « Marie Vierge et Mère de Dieu selon l'humanité »<sup>63</sup>. Aussi, le titre de θεοτόκος « ne fut plus sérieusement mis en question »<sup>64</sup>. Il deviendra plutôt le paradigme ou la carte de l'orthodoxie sur le Verbe incarné. Une telle orthodoxie s'exprime ainsi: « Nous appelons justement et vraiment Mère de Dieu la sainte Marie. Ce nom, en effet, constitue tout le mystère de l'économie»<sup>65</sup>.

Ainsi, Marie, la θεοτόκος, devint vérité de foi, c'est-à-dire dogme pour l'Eglise qui a encore fait mention d'elle au Concile Vatican II. Comment y est-elle présentée ?

## 2. Marie selon le Concile Vatican II

Comme le Concile d'Ephèse, le Concile Vatican II n'avait pas pour objectif premier de traiter de Marie mais plutôt de l'Eglise. Ce fut un concile ecclésiologique – ouvert le 11 octobre 1962 par Jean XXIII et clôturé le 7 décembre 1965 par Paul VI<sup>66</sup> – entendu comme « une nouvelle Pentecôte qui a permis à l'Eglise de se penser autrement et de vouloir se vivre autrement »<sup>67</sup>. Toutefois le Concile fit un clin d'œil à la Vierge Marie en la situant dans l'Eglise. Et c'est dans sa constitution dogmatique sur l'Eglise, « *Lumen Gentium* », en son chapitre huitième qu'il fait allusion à elle sous le thème de « la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu dans le Mystère du Christ et de l'Eglise ».

Avec ce clin d'œil, le Concile laisse entendre son intention qui consiste à « mettre en lumière d'une part, le rôle de la Bienheureuse Vierge dans le mystère du Verbe incarné et du Corps mystique et d'autre part, les devoirs des hommes rachetés envers la Mère du Christ et Mère des hommes, des croyants en premier lieu »<sup>68</sup>. A travers cette intention double s'entrevoient les relations entre, d'abord, la Bienheureuse Vierge et le Fils, puis entre elle et l'Eglise, enfin entre elle et les hommes, qui nous diront qui est exactement Marie selon ce Concile. Ce sont ces relations que nous voudrions maintenant passer en revue.

<sup>62</sup> *Op. cit*, p. 128, in Cirillo ALESSANDRINO, *Lettera II a Nestorio*.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 129, in Concilio di Calcedonia: TMPM I, p. 526; COD, 83.

<sup>64</sup> *Ibidem*, 129, in Söll, *Storia dei dogmi mariani*, p. 169.

<sup>65</sup> *Ibidem*, 129, in Giovanni DAMASCENO, *Esposizione della fede ortodossa* 3, 12; TMPM II, pp. 488-489.

<sup>66</sup> Concile œcuménique Vatican II, *Constitutions, Décrets, Déclarations, Messages*, Edition du Centurion, Paris, 1967, p. 7.

<sup>67</sup> AA.VV, LE CONCILE REVISITE, *Réflexions sur le Concile et l'après-Concile*, Editions Paulines, Montréal Québec, 1986, p. 14.

<sup>68</sup> Concile œcuménique Vatican II, *Constitution, Décrets, Déclarations, Messages*, Edition du Centurion, Paris, 1967, LG 54, p.103.

### a) La Bienheureuse Vierge et le Fils

Cette relation est l'union avec le Fils faite par « un lien étroit et indissoluble » qui remonte à l'Annonciation où la « la Vierge Marie est reconnue et honorée » comme « la véritable Mère de Dieu et du Rédempteur »<sup>69</sup>. Dès lors, « rachetée de façon éminente en considération des mérites de son Fils », elle reçoit « l'immense charge et la dignité d'être la Mère du Fils de Dieu, la fille de prédilection du Père et le sanctuaire du Saint Esprit »<sup>70</sup>. C'est pour elle un « don d'une grâce exceptionnelle » la mettant « au-dessus de toutes les créatures dans le ciel et sur la terre »<sup>71</sup>.

Dans l'économie du salut, la Bienheureuse Vierge est « la Mère du Sauveur » dont le rôle est fortement mis en lumière par les Ecritures et la Tradition<sup>72</sup>. En effet, c'est à travers l'apparition progressive de la figure de la femme, Mère du Rédempteur ; l'esquisse prophétique de la femme dans la promesse d'une victoire sur le serpent faite à nos premiers parents tombés dans le péché (Gn 3, 15) ; la conception et l'enfantement de la Vierge d'un enfant qui sera nommé Emmanuel (Is 7, 14), que cette lumière est faite. Cette Vierge, parmi « les pauvres et les humbles du Seigneur » espérant et recevant de lui le salut avec confiance, occupe la première place. C'est avec elle, « la fille de Sion par excellence », que « s'accomplissent les temps et s'inaugure l'économie nouvelle, lorsque le Fils de Dieu prit d'elle la nature humaine pour libérer l'homme du péché par les mystères de sa chair »<sup>73</sup>.

Ainsi donc, la Bienheureuse Vierge, «la Mère du Messie» annoncée dans l'Ancien Testament<sup>74</sup>, est la « Mère prédestinée »<sup>75</sup> dont l'acceptation a rendu effective l'Incarnation, volonté du « Père des miséricordes »<sup>76</sup>. Par ce oui, elle est la femme qui contribua à la vie par opposition à celle – Eve – qui a contribué à l'œuvre de la mort. C'est à ce titre que les saints Pères appellent « la Mère de Dieu la Toute Sainte, indemne de toute tache de péché, ayant été pétrie par l'Esprit Saint, et formée comme une créature nouvelle »<sup>77</sup>.

En tant que nouvelle créature, la Bienheureuse Vierge, à l'Annonciation, devint « Mère de Jésus », en épousant à plein cœur la volonté divine du salut, en se livrant elle-même totalement comme « la servante du Seigneur » à la personne et à l'œuvre de son Fils dans sa dépendance et avec lui, par la grâce du Dieu Tout-puissant, au mystère de la Rédemption. Dès cet instant, la Mère vit l'union avec son Fils depuis la conception virginal jusqu'à la croix en passant par les différents moments de sa vie: Visitation, Nativité, Présentation au Temple, Perte et Recouvrement au Temple<sup>78</sup>.

Cette union avec le Fils va au-delà de l'enfance pour être vécue même dans le ministère public de Jésus s'ouvrant à Cana (Jn 2, 1-11) où elle est présente. Présente également au cours de la prédication de son Fils où elle accueillait ses paroles la proclamant bienheureuse à travers « ceux qui écoutent et observent la Parole de Dieu » (cf. Mc 3, 35 // Lc 11, 27-28). Dans ce pèlerinage de foi sur terre dont l'aboutissement est la croix, elle lui reste unie dans sa cruelle souffrance, associée d'un cœur maternel à

<sup>69</sup> *Ibidem*, LG 53, pp. 102-103.

<sup>70</sup> *Op. cit.*, p.103.

<sup>71</sup> *Ibidem*, p.103.

<sup>72</sup> *Ibidem*, LG 55, p.104.

<sup>73</sup> *Ibidem*, LG 55, pp.104-105.

<sup>74</sup> *Ibidem*, LG 55, p.104.

<sup>75</sup> *Ibidem*, LG 56, p.105.

<sup>76</sup> *Ibidem*, LG 56, p.105.

<sup>77</sup> *Ibidem*, LG 56, p.105.

<sup>78</sup> *Op. cit.*, LG 57 pp.106-107.

son sacrifice. Ainsi, elle donne à l'immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour pour être par le même Christ mourant sur la croix, donnée comme Mère au disciple par ces mots: « Femme, voici ton fils » (Jn 19, 26-27)<sup>79</sup>.

Accueillie par les Apôtres, la Mère de Jésus, après l'Ascension, se trouve avec eux en prière. Elle appelle aussi de ses prières le don de l'Esprit Saint qui descendra sur eux. Telle est la Pentecôte, « l'heure de la manifestation du mystère de salut des hommes par Dieu qui répand l'Esprit promis par le Christ »<sup>80</sup>. Des temps après, « la Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs (Ap 9, 16), victorieux du péché et de la mort »<sup>81</sup>.

Telle est l'Assomption de la Bienheureuse Vierge qui est célébrée chaque 15 août dans l'Eglise. Cette Eglise est en lien avec elle dans la mesure où elle est établie par le Seigneur, son Fils, comme son « Corps »<sup>82</sup>

### b) La Bienheureuse Vierge et l'Eglise

La relation est, ici, également, une union comme précédemment. Tandis que l'union de la Bienheureuse Vierge avec son Fils, le Rédempteur, est par « le don et la charge de sa maternité », son union avec l'Eglise est par « les grâces et les fonctions singulières qui lui sont siennes »<sup>83</sup>.

Ainsi, « selon l'enseignement de saint Ambroise, la Mère de Dieu est le modèle de l'Eglise dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ »<sup>84</sup>. A cet effet, la Bienheureuse Vierge occupe la première place dans le mystère de l'Eglise qui est aussi Mère et Vierge au même titre qu'elle. Autrement dit, par la contemplation de la sainteté mystérieuse de la Vierge, l'imitation de sa charité, l'accomplissement fidèle de la volonté du Père et grâce à la Parole reçue dans la foi, l'Eglise devient une Mère. Elle est aussi Vierge par imitation des vertus de la Bienheureuse Vierge<sup>85</sup> dont le recueillement avec piété, l'espérance, la charité, l'accomplissement de la divine volonté, l'amour maternel<sup>86</sup>.

Ainsi donc, ces vertus qui sont modèles pour l'Eglise font de Marie « modèle des vertus qui rayonne sur toute la communauté des élus », les fidèles du Christ levant les yeux vers elle<sup>87</sup>. Il apparaît, ici, un lien entre la Bienheureuse Vierge et les hommes qui s'ouvrent à ses rayons.

### c) La Bienheureuse Vierge et les hommes

Union avec le Fils, union avec l'Eglise et aussi union avec les hommes. Cette dernière union est manifeste déjà lors du ministère public de son Fils inauguré à Cana.

<sup>79</sup> *Ibidem*, LG 58, pp.107-108.

<sup>80</sup> *Ibidem*, LG 59, p.108.

<sup>81</sup> *Ibidem*, LG 59, p.108.

<sup>82</sup> *Ibidem*, LG 52, p.102.

<sup>83</sup> *Op. cit.*, LG 63, p.111.

<sup>84</sup> *Ibidem*, LG 63 p.111.

<sup>85</sup> *Ibidem*, LG 64, p.112.

<sup>86</sup> *Ibidem*, LG 65, p.112.

<sup>87</sup> *Ibidem*, LG 65, p.112.

En effet, la Bienheureuse Vierge, par son intercession en faveur des hommes – le mariés de Cana – auprès de son Fils devient pour eux Médiatrice. Toutefois, sa médiation « n'offusque pas et ne diminue en rien l'unique médiation du Christ. Car elle découle de la surabondance des mérites du Christ ; s'appuie sur la médiation du Christ dont elle dépend en tout et d'où elle tire sa vertu »<sup>88</sup>. Ainsi, cette union est pour les croyants non un empêchement mais une aide à l'union immédiate au Christ<sup>89</sup>. Cette aide est sa coopération à l'œuvre du Sauveur à travers ses actes posés dans la vie du Christ en tant que « Vénérable Mère du divin Rédempteur » sur la terre<sup>90</sup>. Par conséquent, dans son obéissance, son espérance, son ardente charité, elle est la Mère des hommes, ou « notre Mère dans l'ordre de la grâce »<sup>91</sup>.

En effet, cette maternité qui fonde l'union avec les hommes est proclamée sur la croix par son Fils, renforce l'union avec eux après l'Ascension, continue « jusqu'à la consommation de tous les élus »<sup>92</sup>. En d'autres termes, la Vénérable Mère du divin Rédempteur demeure unie aux hommes même après son Assomption dans le ciel d'où elle continue d'intercéder en leur faveur. Raison pour laquelle, dans l'Eglise, elle est « invoquée sous les titres d'avocate, d'auxiliaire, de secourable, de médiatrice, sans que soit diminuée l'efficacité de l'unique Médiateur »<sup>93</sup>. Autrement dit, cette union pour le salut des hommes ne la met pas au-dessus du Fils mais plutôt au-dessous de lui et au-dessus des anges et des hommes. Telle est la grâce de Dieu qui fait d'elle « la Mère Très Sainte de Dieu présente aux mystères du Christ »<sup>94</sup>. Ce qui donne aux hommes, à travers l'Eglise, de l'honorer par « un culte spécial »<sup>95</sup>.

Cet honneur dit non seulement l'union des hommes avec Marie exprimée dans la liturgie, mais aussi leur dévotion envers la Mère du divin Rédempteur dont la vraie dévotion « procède de la vraie foi, qui nous conduit à reconnaître la dignité éminente de la Mère de Dieu, et nous pousse à aimer cette Mère d'un amour filial, et à poursuivre l'imitation de ses vertus »<sup>96</sup>. Une telle dévotion permet aux hommes, dans leur union avec la Bienheureuse Vierge, de la regarder comme « un signe d'espérance assurée et de consolation pour le peuple de Dieu en pèlerinage sur la terre »<sup>97</sup>. A cet effet, et en raison de l'honneur que les frères séparés, dont les Orientaux, lui rendent, le Concile recommande « que tous les chrétiens adressent à la Mère de Dieu et des hommes d'instantes supplications, afin qu'après avoir assisté de ses prières l'Eglise naissante, maintenant encore, exaltée dans le ciel au-dessus de tous les bienheureux et des anges, elle continue d'intercéder près de son Fils dans la communion de tous les saints, jusqu'à ce que toutes les familles des peuples, qu'ils soient déjà marqués du beau nom de chrétiens ou qu'ils ignorent encore leur Sauveur, soient enfin heureusement rassemblés dans la paix et la concorde en un seul peuple de Dieu à la gloire de la Très Sainte et indivisible Trinité ». <sup>98</sup>

---

<sup>88</sup> *Ibidem*, LG 60, p.109.

<sup>89</sup> *Ibidem*, LG 60, p.109.

<sup>90</sup> *Op. cit.*, LG 61, p.109.

<sup>91</sup> *Ibidem*, LG 61, p.110.

<sup>92</sup> *Ibidem*, LG 62, p.110.

<sup>93</sup> *Ibidem*, LG 62, p.110.

<sup>94</sup> *Ibidem*, LG 66, p.113.

<sup>95</sup> *Ibidem*, LG 66, p.114.

<sup>96</sup> *Ibidem*, LG 67, p.115.

<sup>97</sup> *Ibidem*, LG 68, p.115.

<sup>98</sup> *Op. cit.*, LG 69, p.116.

Tel est ce que le saint Concile enseigne sur Marie, la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu, d'où se dégagent plusieurs titres à savoir: la véritable Mère de Dieu et du Rédempteur, la Mère du Fils de Dieu, la fille de prédilection du Père et le sanctuaire du Saint Esprit, la Mère du Sauveur, la fille de Sion par excellence, la Mère du Messie, la femme qui contribua à la vie, Mère de Jésus, la servante du Seigneur, la Reine de l'univers, Vénérable Mère du divin Rédempteur, la Mère Très Sainte de Dieu, la Mère de Dieu et des hommes. Elle est non seulement unie à son Fils mais aussi à l'Eglise et aux hommes. A cet effet, elle est modèle de l'Eglise et de vertus. Par rapport aux hommes, elle est médiatrice en lien avec son Fils et signe d'espérance et de consolation pour ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre. Par grâce divine, son intercession en leur faveur continue même étant dans le ciel après son Assomption. C'est pourquoi elle est invoquée par les hommes qui lui rendent un culte, un honneur spécial dans la liturgie et nous est recommandée par le saint Concile en vue de son intercession perpétuelle auprès de son divin Fils dont les Vicaires sur terre, Paul VI et Jean Paul II, lui ont rendu hommage à travers leurs écrits. Qu'ont-ils dit à son sujet ?

### **3. Marie selon Paul VI et Jean Paul II**

Paul VI et Jean Paul II nous présentent Marie dans l'exhortation apostolique *Marialis Cultus* pour le premier et dans la lettre encyclique *Redemptoris Mater*, pour le second. Tandis que le premier nous la présente par rapport à la liturgie, le second le fait par rapport au dogme. En fait, c'est la figure de la Vierge que nous voudrions découvrir avec chacun des deux papes.

#### a) Marie selon Paul VI

Nous pouvons entrevoir, à travers trois relations qui se dégagent de l'exhortation apostolique du vénéré Pape, la figure de la Vierge Marie. Ces trois relations sont d'abord, entre la Vierge et la réflexion de l'Eglise contemporaine, puis, la Vierge et la liturgie romaine rénovée, enfin, la Vierge et l'Eglise dans l'exercice du culte. Ce sont ces relations que nous voudrions maintenant découvrir et mieux comprendre.

#### 1) La Vierge et la réflexion de l'Eglise contemporaine

Cette relation dit l'union de Marie avec l'Eglise contemporaine même dans la pensée dont l'activité est la réflexion. On peut même se permettre d'affirmer que la Vierge Marie est certes, unie à l'Eglise dans la Foi, mais aussi dans la Raison. D'ailleurs, elle était aussi objet de réflexion des Pères conciliaires au concile Vatican II qui l'a située dans l'Eglise avec un chapitre spécial – le chapitre VIII - que nous avons vu plus haut en détail. Ainsi, Foi et Raison pourraient constituer les fondements de son union avec l'Eglise.

En effet, la réflexion a porté sur le mystère du Christ et la propre nature de l'Eglise et a abouti à voir en l'Eglise la même figure de femme. C'est-à-dire « la Vierge Marie, Mère précisément du Christ et Mère de l'Eglise »<sup>99</sup>. C'est cette femme que Dieu, dans son sage dessin, a placé dans sa Famille qu'est l'Eglise. Avec discrétion et esprit

---

<sup>99</sup> Paul VI, *Le culte de la Vierge Marie*, Exhortation apostolique *Marialis Cultus*, 2 février 1984, TEQUI, Paris, Mars 1974, p.11.

de service, elle veille sur l'Eglise « et dirige sa marche vers la patrie jusqu'à ce que vienne dans la gloire le jour du Seigneur »<sup>100</sup>.

Ainsi, Marie, Mère du Christ et Mère de l'Eglise, est, ici, présentée comme gardienne et directrice spirituelle de l'Eglise en pèlerinage sur la terre vers la patrie céleste en attendant l'arrivée du jour du Seigneur. Dans cette attente et pendant son pèlerinage terrestre, l'Eglise l'honore à travers le culte que les adeptes de son Fils ne cessent de lui rendre liturgiquement.

## 2) La Vierge et la liturgie romaine rénovée

Cette relation, qui exprime la présence de la Vierge Marie dans le lien avec la liturgie romaine rénovée, nous donne la figure de la Vierge selon les temps forts liturgiques mariaux.

Ainsi, avec le temps de l'Avent, la Vierge apparaît comme modèle des fidèles vivant l'esprit de l'Avent dans la préparation de la rencontre avec le Sauveur qui vient. Cette exemplarité tient dans « l'amour ineffable avec lequel la Vierge Mère attendait le Fils » que les fidèles imitent tout en étant « vigilants dans la prière et remplis d'allégresse »<sup>101</sup>.

Au temps de Noël – commémoration prolongée de la maternité divine, virginal, salvifique, de celle qui, « dans sa virginité parfaite, enfanta le Sauveur du monde »<sup>102</sup> - Marie est vénérée par l'Eglise comme la Mère glorieuse du Sauveur à travers son adoration à la Nativité. A l'Epiphanie – la célébration de « la vocation universelle au salut » – la Vierge est contemplée comme « vrai siège de la Sagesse, vraie Mère du Roi » présentant « à l'adoration des Mages le Rédempteur de tous les peuples » (Mt 2, 11)<sup>103</sup>. Au premier Janvier – Solennité de Sainte Mère, Mère de Dieu – la Vierge est contemplée comme « la Mère Très Sainte... qui nous a mérité d'accueillir l'Auteur de la vie »<sup>104</sup>. Cette solennité est certes, « une excellente occasion pour renouveler notre adoration au nouveau-né Prince de la Paix », pour réécouter « le joyeux message des anges » (cf. Lc 2, 14), mais aussi, « pour implorer de Dieu, par la médiation de la Reine de la Paix, le don suprême de la paix »<sup>105</sup>.

Le 25 mars – Solennité de l'Incarnation du Verbe ou « Annonciation du Seigneur » - est une fête conjointe du Christ et de la Vierge. C'est-à-dire fête du Verbe qui se fait « Fils de Marie » (Mc 6,3) et fête de la Vierge qui devient Mère de Dieu<sup>106</sup>. En effet, Marie est fêtée comme « la nouvelle Eve, Vierge obéissante et fidèle, qui par son fiat généreux, devint par l'œuvre de l'Esprit, la Mère de Dieu, mais aussi, vraie mère de tous les vivants, et par l'accueil en son sein de l'unique Médiateur (1Tm2, 5), véritable Arche d'alliance et véritable Temple de Dieu »<sup>107</sup>.

Le 15 Août – Solennité de la glorieuse Assomption de Marie au ciel – est la « fête de son destin de plénitude et de bénédiction, de la glorification de son âme immaculée et de son corps virginal, de sa parfaite configuration au Christ ressuscité »<sup>108</sup>. La Vierge est célébrée comme « Sainte Marie Reine » une semaine

<sup>100</sup> *Ibidem*, p.11.

<sup>101</sup> *Op. cit.*, p.20.

<sup>102</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>103</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>104</sup> *Ibidem*, p.22.

<sup>105</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>106</sup> *Op. cit.*, p.24.

<sup>107</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>108</sup> *Ibidem*, p. 24.

après. A travers cette célébration, elle est contemplée comme « celle qui, associée aux côtés du Roi des siècles, resplendit comme Reine et intercède comme Mère »<sup>109</sup>.

Le 31 Mai – la Visitation – où la liturgie évoque la « Bienheureuse Vierge Marie (...) portant en elle son Fils »<sup>110</sup> se rendant auprès d'Elisabeth. Le but de cette visite à sa parente est de « lui apporter son aide charitable et de proclamer la miséricorde du Dieu Sauveur »<sup>111</sup>.

Le 15 Septembre – Mémoire de Notre Dame des Douleurs – la Vierge est célébrée comme « la Mère, debout près de la Croix de son Fils, associée à ses souffrances »<sup>112</sup>.

Le 2 Février – « Présentation du Seigneur » ou mémoire conjuguée du Fils et de la Mère – célèbre un mystère du salut opéré par le Christ. A ce mystère « la Vierge fut intimement unie comme Mère du Serviteur souffrant, en tant qu'exécutrice d'une mission qui appartient à l'ancien Israël et en tant que figure du nouveau Peuple de Dieu, continuellement éprouvé dans sa foi et dans son espérance, par la souffrance et par la persécution (cf. Lc 2, 21-35) »<sup>113</sup>.

En dehors des moments forts marials du temps liturgique, les grands thèmes mariaux de l'eucologe romaine, dont les nouveaux comme Marie – Eglise que présentent les textes du Missel restauré, nous donnent aussi une figure particulière de la Vierge.

Ainsi, tandis que dans la Conception immaculée de la Vierge, ces textes voient *la préfiguration de l'Eglise, épouse sans tache du Christ*; et dans l'Assomption, le *commencement déjà réalisé et l'image de ce qui doit encore s'accomplir pour l'ensemble de l'Eglise*; dans le mystère de la Maternité, ils proclament la Vierge comme « Mère du Chef et des membres ». C'est-à-dire « Mère de Dieu et Mère de l'Eglise »<sup>114</sup>.

Par ailleurs, la liturgie, avec son regard tourné vers l'Eglise primitive et contemporaine, nous donne de contempler la Vierge, d'une part, comme *présence priante avec les Apôtres* et d'autre part, comme « présence agissante avec laquelle l'Eglise veut vivre le mystère du Christ »<sup>115</sup>, et comme « voix chantant la louange de Dieu »<sup>116</sup>.

Avec la liturgie des Heures – livre reformé de l'office divin – contenant aussi d'éminents témoignages de piété envers la Mère du Seigneur, apparaît la figure de la Vierge comme « la Mère de miséricorde » dans les prières d'intercession des Laudes et des Vêpres<sup>117</sup>.

Au-delà des livres liturgiques évoqués, d'autres livres liturgiques révisés nous font saisir la figure de la Vierge comme « Mère de toute Grâce », « exemple des membres de l'Eglise qui s'engagent à la suite du Christ dans la vie religieuse ou reçoivent la consécration virginal, médiatrice pour les fils arrivés à l'heure du trépas, pour ceux qui, après leur mort, ont comparu devant le Christ, pour ceux qui pleurent avec foi la disparition des leurs »<sup>118</sup>.

<sup>109</sup> *Ibidem*, p.25.

<sup>110</sup> *Ibidem*, p.25.

<sup>111</sup> *Ibidem*, pp.25-26.

<sup>112</sup> *Ibidem*, p.26.

<sup>113</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>114</sup> Op. cit, p.31.

<sup>115</sup> *Ibidem*, p.31.

<sup>116</sup> *Ibidem*, p.32.

<sup>117</sup> *Ibidem*, p.35.

<sup>118</sup> *Ibidem*, p.37.

Au sortir de ce parcours liturgique nous ayant permis de voir de près le lien entre la Vierge et la liturgie romaine rénovée, nous constatons avec le saint Père que « la réforme post-conciliaire, (...), a considéré sous une perspective très juste la Vierge dans le mystère du Christ, et, en, harmonie avec la tradition, elle lui a reconnu la place particulière qui lui convient dans le culte chrétien en tant que Mère de Dieu et Associée du Rédempteur »<sup>119</sup>.

Dans la mesure où ce culte est exercé dans l'Eglise ayant aussi pour mère, la Mère de Dieu et Mère du Rédempteur, un lien s'établit entre la Vierge et l'Eglise dans l'exercice de ce culte.

### 3) La Vierge et l'Eglise dans l'exercice du culte

Cette dernière relation voudrait mettre en exergue l'exemplarité de la Vierge en tant que « modèle de l'attitude spirituelle avec laquelle l'Eglise célèbre et vit les divins mystères »<sup>120</sup>. Tout simplement la Vierge Marie modèle de l'Eglise dans l'exercice du culte. Cette exemplarité prend sa source dans le fait que Marie est « le meilleur modèle de l'Eglise dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite union au Christ »<sup>121</sup>, dans « cette disposition intérieure qui inspire l'Eglise, l'Epouse bien-aimée, étroitement associée à son Seigneur, lorsqu'elle invoque celui-ci et, par lui, rend le culte qui est dû au Père éternel »<sup>122</sup>.

En effet, dans cette perspective de modèle de l'Eglise dans l'exercice du culte Marie apparaît comme :

- la *Virgo audiens*, la Vierge qui écoute, qui accueille la parole de Dieu avec foi<sup>123</sup>. Cette foi fut pour elle non seulement « l'acte préliminaire et le chemin conduisant à la maternité divine, cause de béatitude et source de certitude quant à la réalisation de la promesse de l'accomplissement des paroles du Seigneur (Lc 1, 45), mais aussi le moyen de revenir sur les événements de l'enfance du Christ, en les recueillant au plus profond de son cœur » (Lc 2, 19.51)<sup>124</sup>. « A l'instar de la Vierge, l'Eglise, dans la liturgie, avec foi, écoute la parole de Dieu, l'accueille, la proclame, la vénère, la distribue aux fidèles comme pain de vie et, à sa lumière, elle scrute les signes des temps, interprète et vit les événements de l'histoire »<sup>125</sup>.
- La *Virgo orans*, la Vierge priante<sup>126</sup>. Cette figure apparaît, d'abord, dans la visite à la Mère du Précurseur avec le *Magnificat* – prière par excellence de Marie – où la Vierge rend gloire à Dieu, exprime son humilité, sa foi, son espérance. Tout « en s'élargissant, le cantique de la Vierge est devenu la prière de toute l'Eglise dans tous les temps »<sup>127</sup>. Puis à Cana où elle manifeste à son Fils une nécessité temporelle, l'implore avec délicatesse, obtient un effet de l'ordre de la grâce: que Jésus, en accomplissant le premier de ses signes, confirme ses disciples dans la foi en lui (Jn 2, 1-12)<sup>128</sup>. Enfin, au Cénacle après l'Ascension.

<sup>119</sup> *Op. cit.*, p. 37.

<sup>120</sup> *Ibidem*, p.39.

<sup>121</sup> *Ibidem*, p.39.

<sup>122</sup> *Ibidem*, p. 39.

<sup>123</sup> *Ibidem*, p.40.

<sup>124</sup> *Ibidem*, pp.40-41.

<sup>125</sup> *Op. cit.*, p.41.

<sup>126</sup> *Ibidem*, p. 41.

<sup>127</sup> *Ibidem*, p.42.

<sup>128</sup> *Ibidem*, p.42.

Les Apôtres « d'un même cœur persévéraient dans la prière, avec quelques femmes dont Marie, la mère de Jésus et avec ses frères » (Ac 1, 14). C'est la présence priante de Marie dans l'Eglise naissance et dans l'Eglise de toujours, car élevée au ciel, elle n'a pas renoncé à sa mission d'intercession et de salut »<sup>129</sup>. L'Eglise, image de la Vierge priante, est également priante dans la mesure où, chaque jour, elle présente au Père les nécessités de ses fils, « loue sans cesse le Seigneur et intercède pour le salut du monde entier »<sup>130</sup>.

- La *Virgo pariens*, la Vierge – Mère, c'est-à-dire celle qui, « par sa foi et son obéissance, a engendré sur la terre le Fils du Père, sans connaître d'homme, mais enveloppée par l'Esprit Saint »<sup>131</sup>. Telle est « la maternité prodigieuse établie par Dieu comme type et modèle de la fécondité de la Vierge qu'est l'Eglise ». Ainsi, l'Eglise « devient à son tour une Mère, car par la prédication et par le baptême elle engendre à une vie nouvelle et immortelle des fils conçus du Saint Esprit et nés de Dieu »<sup>132</sup>. Tout ceci trouve justification dans l'enseignement des anciens Pères selon lesquels « l'Eglise prolonge dans le sacrement de baptême la maternité virginal de Marie »<sup>133</sup>.
- La *Virgo offerens*, la Vierge qui offre. Cette figure apparaît déjà dans l'épisode de la Présentation de Jésus au Temple (Lc 2, 22-35) où « l'Eglise, guidée par l'Esprit Saint, a entrevu, (...), un mystère du salut relatif à l'histoire du salut »<sup>134</sup>. Pour elle, cet épisode est « la continuité de l'offrande fondamentale » du Verbe incarné au Père lors de son entrée dans le monde ; la proclamation de l'universalité du salut dans la vision prophétique de Siméon sur l'enfant comme le Messie, le Sauveur de tous ; la référence prophétique à la Passion du Christ dans les paroles de Siméon unissant le Fils « signe de contradiction » et la Mère dont l'âme serait transpercée par une glaive et qui trouvent leur réalisation au Calvaire. Cet épisode, orienté par le Mystère de salut « vers l'événement salvifique de la Croix », a permis à l'Eglise, dès le Moyen âge, d'entrevoir dans le cœur de la Vierge, allant présenter son Fils à Jérusalem, « une volonté d'oblation », d'offrande, dépassant le sens ordinaire du rite accompli par elle<sup>135</sup>. C'est une intuition que soutient saint Bernard dans son affectueuse interpellation : « Offre ton Fils, Vierge Sainte, et présente au Seigneur le fruit bénit de tes entrailles. Offre pour notre réconciliation la victime sainte qui plaît à Dieu »<sup>136</sup>. Ainsi, est fortement soulignée *l'union de la Mère avec son Fils dans l'œuvre de la Rédemption* dont le sommet est le Calvaire. Là, le Christ « s'offrit lui-même sans tache à Dieu » (*He 9, 14*) et où Marie se tint auprès de la Croix « souffrant cruellement avec son Fils unique, associée d'un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l'immolation la victime née de sa chair, le consentement de son amour et l'offrant elle aussi, au Père éternel »<sup>137</sup>. Tel est le sacrifice de la Croix que le Divin Sauveur perpétue à travers les siècles en instituant le sacrifice eucharistique – Mémoire de sa Mort et de sa Résurrection

<sup>129</sup> *Ibidem*, pp.42-43.

<sup>130</sup> *Ibidem*, p.43.

<sup>131</sup> *Ibidem*, p.43

<sup>132</sup> *Ibidem*, pp.43-44.

<sup>133</sup> *Op. cit.*, p.44.

<sup>134</sup> *Ibidem*, p.45.

<sup>135</sup> *Ibidem*, p.46.

<sup>136</sup> *Ibidem*, p.46.

<sup>137</sup> *Ibidem*, p.47.

– qu'il confia à l'Eglise, son Epouse et qu'elle réalise dans la célébration, avec tous les fidèles, de la « Pâque du Seigneur » jusqu'à son retour. Et cela en communion avec les saints du ciel, en premier avec la Bienheureuse Vierge, « dont elle imite la charité ardente et la foi inébranlable »<sup>138</sup>.

En plus de toutes ces figures particulières évoquées plus haut, « Marie, modèle de toute l'Eglise dans l'exercice du culte divin », reçoit encore le titre de « maîtresse de vie spirituelle pour chacun des chrétiens ». Car les fidèles ont vite commencé par la « regarder pour faire, comme elle, de leur propre vie, un culte à Dieu, et de leur culte, un engagement de vie »<sup>139</sup>. Déjà au IV<sup>o</sup> siècle, saint Ambroise en témoigne à travers son adresse de souhait aux fidèles selon laquelle en chacun d'eux doit être présente l'âme de Marie pour glorifier le Seigneur: « Qu'en tous réside l'âme de Marie pour glorifier le Seigneur ; qu'en tous réside l'esprit de Marie pour exulter en Dieu »<sup>140</sup>. Ainsi, Marie est surtout vue comme « le modèle du culte consistant à faire de sa propre vie une offrande à Dieu »<sup>141</sup>. Une telle offrande de soi à Dieu se traduit par un oui ; un oui marital qui, pour tous les chrétiens, est une leçon et un exemple pour offrir leur obéissance à la volonté du Père, chemin et moyen de leur propre sanctification<sup>142</sup>.

Par ailleurs, en fonction des diverses attitudes affectives du culte, l'Eglise traduit les multiples rapports l'unissant à Marie en termes de:

- vénération profonde, lorsqu'elle réfléchit sur la dignité éminente de la Vierge, devenue par l'œuvre de l'Esprit Saint, la Mère du Verbe incarné ;
- amour ardent, lorsqu'elle considère la maternité spirituelle de Marie à l'égard de tous les membres du Corps mystique ;
- invocation confiante, lorsqu'elle fait l'expérience de l'intercession de son Avocate et Auxiliaire ;
- service d'amour, lorsqu'elle entrevoit dans l'humble Servante du Seigneur la Reine de miséricorde et la Mère de la grâce ;
- imitation active, lorsqu'elle contemple la sainteté et les vertus de celle qui est « pleine de grâces » (Lc 1, 38) ;
- émotion profonde, lorsqu'elle voit en elle, comme dans une image très pure, ce qu'elle-même désire et espère devenir en tous ses membres ;
- contemplation attentive, lorsqu'elle reconnaît dans l'Associée au Rédempteur, qui participe désormais pleinement aux fruits du mystère pascal, l'accomplissement prophétique de son propre avenir, jusqu'au jour où, purifiée de toute ride et de toute tache elle deviendra comme une épouse parée pour son époux, Jésus Christ (cf. Ap 21, 2)<sup>143</sup>.

En somme, selon Paul VI, la figure de Marie se dégage de la réflexion de l'Eglise contemporaine et de la liturgie romaine rénovée. Dans l'exercice du culte, elle est modèle de l'Eglise sous les figures principales de la Vierge qui écoute avec foi la Parole de Dieu, qui prie, qui est Mère du Fils du Père sur la terre, qui offre le Fils au Père à la Présentation au Temple de Jérusalem et sur le Calvaire. L'Eglise, image de la Vierge, prend également les figures de la Mère de Dieu qui est aussi sa Mère. Mère du Christ et de l'Eglise, elle est non seulement gardienne et directrice spirituelle de l'Eglise en

<sup>138</sup> *Op. cit.*, p. 47.

<sup>139</sup> *Ibidem*, p.48.

<sup>140</sup> *Ibidem*, p.48.

<sup>141</sup> *Ibidem*, p. 48.

<sup>142</sup> *Ibidem*, p.49.

<sup>143</sup> *Op. cit.*, pp.49-50.

marche vers la patrie céleste mais aussi, maîtresse de vie spirituelle pour tous les chrétiens qui l'imitent dans leur vie qui est culte à Dieu et engagement de vie à la suite du Rédempteur.

En définitive, la Vierge Marie est la Mère de Celui à qui revient en premier le culte en tant que Dieu et la Rédemption du monde dans le déroulement liturgique rénové et cultuel que nous a présenté le Saint Père. Unie au Christ dans le culte qui lui est rendu et associée du Christ dans la Rédemption, elle devient tout simplement la Mère du Rédempteur, objet de la lettre encyclique du Pape Jean Paul II, *Redemptoris Mater*.

### b) Marie selon Jean Paul II

Jean Paul II, dans sa lettre encyclique *Redemptoris Mater* de mars 1987, nous présente Marie comme la « la Mère du Rédempteur ». Et cela sous trois angles à savoir: celui du mystère du Christ, celui de l'Eglise en marche, en lien avec Marie et celui de la médiation maternelle.

C'est dans cette perspective relationnelle et fonctionnelle que nous voudrions regarder la Mère du Rédempteur avec le saint Père.

#### 1) Marie et le Mystère du Christ

A travers cette relation Marie est contemplée dans le Mystère du Christ. Ou encore cette relation est l'expression de l'union de Marie avec le Mystère du Christ où elle est contemplée comme « Pleine de grâce », « Bienheureuse » et Mère offerte.

En effet, Marie est, d'abord, « Pleine de grâce »<sup>144</sup> par volonté de Dieu qui envoie l'Ange l'annoncer. Dès cet instant, cette appellation qu'elle reçoit au moment de l'annonciation l'introduisant « définitivement dans le mystère du Christ »<sup>145</sup>, devint son nouveau nom. Ce nom exprime le choix et la bénédiction particulière et exceptionnelle de Dieu sur elle pour être la Mère de son Fils. De par la signification biblique du terme « grâce » comme don particulier prenant sa source dans la vie trinitaire de Dieu qui est Amour dont le fruit est l'élection<sup>146</sup>, Marie est non seulement don spécial, liée à la Sainte Trinité, mais aussi l'élue du Père par amour en faveur de son Fils conçu par l'Esprit Saint en son sein. Par la plénitude grâce, elle renferme en elle « tous les dons surnaturels dont elle bénéficie en rapport avec le fait qu'elle a été choisie et destinée à être Mère du Christ »<sup>147</sup>. Elle est « Pleine de grâce pace que l'Incarnation du Verbe – l'union hypostatique du Fils de Dieu avec la nature humaine – se réalise et s'accomplit précisément en elle »<sup>148</sup>. Comme effet de cette plénitude de grâce, s'est manifestée en elle la gloire de la grâce, conséquence de son rachat suréminent. C'est-à-dire, sa préservation de l'héritage du péché originel<sup>149</sup>. Ce qui lui permet, dès le début de sa conception, d'appartenir au Christ, de participer à sa grâce salvifique et sanctifiante et à son amour. C'est la raison pour laquelle, « par l'Esprit, dans l'ordre de la grâce – de la participation à la nature divine – elle reçoit la vie de celui auquel elle-même, dans

<sup>144</sup> Jean-Paul II, *La Mère du Rédempteur*, Lettre encyclique *Redemptoris Mater* mars 1987, Le Centurion, Vatican, p.13.

<sup>145</sup> *Ibidem*, p.15.

<sup>146</sup> *Ibidem*, p.16.

<sup>147</sup> *Ibidem*, p.18.

<sup>148</sup> *Ibidem*, p. 19.

<sup>149</sup> *Ibidem*, p. 20.

l'ordre de la génération terrestre, donna la vie comme mère »<sup>150</sup>. Dans cette logique, la liturgie lui donne le titre de « Mère de son Créateur » et la salut, avec les paroles de Dante Alighieri mises sur les lèvres de saint Bernard, comme « Fille de ton Fils ».

En somme, c'est la description d'une *vie nouvelle* reçue par « Marie dans une plénitude qui convient à l'amour du Fils envers sa Mère, à la dignité de la maternité divine » qui permet à l'Ange Gabriel de l'appeler « Pleine de grâce »<sup>151</sup>.

Ensuite, Marie est « Bienheureuse » pour avoir « cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur » (Lc 1, 45)<sup>152</sup>. Telles sont les paroles, en final à la Visitation, d'Elisabeth, sa parente. A travers ces paroles, sa foi, affirmée par elle-même à l'Annonciation, est proclamée par Elisabeth et montre comment elle a répondu à ce don qu'est « la plénitude de grâce »<sup>153</sup>. C'est donc par « l'obéissance de la foi » qu'elle a donné sa réponse, qu'elle s'est remise totalement et librement à Dieu. Ainsi, elle est béatifiée par sa cousine sur la base de sa foi qui est en croissance. Cette béatification est affirmée par elle-même dans son *Magnificat* quant à son éternité à travers cette expression: « toutes les générations me diront bienheureuse » (Lc 1, 48). Grâce à sa foi, elle resta fidèle à son Fils jusqu'à la Croix où il lui fit cette déclaration: « voici ta mère »<sup>154</sup> en faveur du disciple qu'il aimait.

Enfin, à travers cette déclaration finale de la Croix, Marie devint, par la volonté du Fils, Mère offerte au disciple, ou Mère du disciple que Jésus aimait représentant tous les disciples. Ainsi, sa maternité est ici étendue à tous les hommes – disciples de son Fils. Maternité exclusive au Christ devient par la volonté de Celui-ci universelle. Marie devient donc, dans l'ordre de la foi, la Mère des disciples, des hommes ce qu'elle est pour le Christ dans l'ordre de la grâce comme participation à la nature divine ou dans l'ordre de la génération terrestre. Cette maternité est continuée dans l'Eglise en marche au centre de laquelle elle est placée. Ainsi, apparaît le lien entre Marie et l'Eglise en pèlerinage.

## 2) Marie et l'Eglise en marche

Dans cette relation, Marie, Mère de Dieu, est contemplée tout en étant au centre de l'Eglise en marche. C'est-à-dire au milieu de « l'ensemble de ceux qui regardent avec la foi vers Jésus, auteur du salut, principe d'unité et de paix »<sup>155</sup> appelés par Dieu et qui sont en pèlerinage. Autrement dit, Marie, Mère de Jésus, le Crucifié et le Ressuscité, est présente dans ce pèlerinage ecclésial qui a commencé le jour de la Pentecôte. Elle est présente « comme celle qui est ‘heureuse parce qu'elle a cru’, comme celle qui avançait dans le pèlerinage de la foi, participant comme aucune créature au mystère du Christ »<sup>156</sup>.

En effet, Marie, en cheminement, en pèlerinage de foi dès l'Annonciation, rejoint l'Eglise dans son noyau initial composé des onze Apôtres et d'autres disciples avec qui elle était en prière dans l'attente du Saint Esprit. Etant au commencement de l'Eglise fondée sur les Apôtres qui *regardaient avec la foi vers Jésus* elle ne peut que la soutenir dans sa marche, son pèlerinage de la foi. Dans ce contexte, l'Eglise primitive

<sup>150</sup> *Op. cit.*, p. 20.

<sup>151</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>152</sup> *Ibidem*, p.24.

<sup>153</sup> *Ibidem*, p.24.

<sup>154</sup> *Ibidem*, p.38.

<sup>155</sup> *Op. cit.*, p.52.

<sup>156</sup> *Ibidem*, p.53.

comme celle contemporaine voient en elle la « Mère de Jésus », c'est-à-dire du Christ crucifié et ressuscité ; « un témoin unique du mystère de Jésus » qui s'était dévoilé et confirmé par la Croix et la Résurrection ; « témoin unique des années de l'enfance de Jésus et de sa vie cachée à Nazareth »<sup>157</sup>.

Dans cette Eglise elle a été et demeure avant tout celle qui est heureuse pour avoir cru dès l'Annonciation jusqu'à la Croix en suivant son Fils de près avec et dans la foi. Même après l'Ascension de ce Dernier elle a continué à lui être fidèle dans la prière au cénacle avec l'Eglise naissante qui la contemplait dans la lumière du Verbe fait homme<sup>158</sup>. Ainsi, unie au Christ monté au ciel, Marie reste également unie à l'Eglise qui pense à elle en tant que Mère du Christ avec une vénération et une piété profondes lorsqu'elle pénètre plus avant dans le mystère suprême de l'Incarnation<sup>159</sup>. Par conséquent, elle appartient de façon inséparable au mystère du Christ et à celui de l'Eglise depuis le commencement, c'est-à-dire depuis le jour de sa naissance, en Pentecôte. Elle est donc au fondement de l'être et du devenir éternel de l'Eglise au milieu de toutes les nations de la terre<sup>160</sup>.

La béatitude de Marie va au-delà de la limite de vie terrestre de son Fils. En effet, cette béatitude est vivace même à la Pentecôte, dans le temps, « partout où se répand la connaissance du mystère salvifique du Christ », à travers « le témoignage apostolique et l'œuvre de l'Eglise ». Elle devient perpétuelle et se réalise dans la prophétie du *Magnificat*: « Tous les âges me diront bienheureuse »<sup>161</sup>. Telle est la bénédiction de Marie vue sous la forme d'une vénération spéciale pour la Θεοτόκος<sup>162</sup>, bénédiction de sa foi, car devenue bienheureuse. Grâce à cette foi, elle est vénérée par « ceux qui, à chaque génération, accueillent avec foi le mystère du Christ, Verbe incarné et Rédempteur du monde, dans les différents peuples et nations de la terre » ; elle est pour ceux-là un recours et un soutien pour leur foi<sup>163</sup>. Ceux-là qui participent à la foi de Marie la rendent ainsi particulièrement présente dans le pèlerinage de l'Eglise comme nouveau Peuple de Dieu sur toute la terre<sup>164</sup>.

Dans cette perspective, la foi de Marie devient *constamment la foi du Peuple de Dieu en marche* dans sa composition individuelle, communautaire, restreinte et élargie. Cette foi se transmet non seulement par la connaissance mais aussi par le cœur et s'acquiert ou se renouvelle perpétuellement par la prière. C'est la raison pour laquelle l'Eglise regarde vers Marie pour naître et grandir dans le cœur des fidèles<sup>165</sup>.

Bien qu'elle ne fût pas avec les Apôtres pour l'envoi en mission avant l'Ascension, Marie est tout de même, par la foi, présente dans la mission de l'Eglise, présente dans l'action de l'Eglise qui fait entrer dans le monde le Règne de son Fils<sup>166</sup>. Sa présence et son action rayonnante s'expriment de diverses manières dont la foi et la piété des fidèles individuellement, les traditions de familles chrétiennes ou des « églises domestiques », la force d'attraction et de rayonnement des grands sanctuaires. Ces

<sup>157</sup> *Ibidem*, p.56.

<sup>158</sup> *Ibidem*, p.58.

<sup>159</sup> *Ibidem*, p.58.

<sup>160</sup> *Op. cit.*, p.58.

<sup>161</sup> *Ibidem*, p.59.

<sup>162</sup> *Ibidem*, p.59.

<sup>163</sup> *Ibidem*, pp.59-60.

<sup>164</sup> *Ibidem*, p.60.

<sup>165</sup> *Ibidem*, p.60.

<sup>166</sup> *Ibidem*, p.61.

multiples expressions de la présence mariale ont pour but la recherche d'une rencontre avec la Mère de Dieu afin de « trouver, (...), l'affermissement de sa propre foi »<sup>167</sup>.

En somme, c'est dans cette foi mariale professée depuis l'Annonciation comme « Servante du Seigneur » que l'Eglise, perpétuellement, tend à récapituler l'humanité entière... sous le Christ chef, dans l'unité de son Esprit<sup>168</sup>. Cette unité, c'est celle de tous les chrétiens, désireux de faire la volonté du Seigneur dans un esprit œcuménique, celle voulue par l'Unique Seigneur vers laquelle Marie les conduit dans le progrès de leur « pèlerinage de la foi »<sup>169</sup>. Ces chrétiens qui constituent l'unique Eglise du Christ dans sa triple composante – l'Eglise catholique, l'Eglise orthodoxe et les antiques Eglises orientales – pourraient regarder Marie comme « leur Mère commune qui prie pour l'unité de la Famille de Dieu et qui nous précède tous à la tête du long cortège des témoins de la foi en l'unique Seigneur, le Fils de Dieu, conçu dans son sein virginal par l'Esprit Saint »<sup>170</sup>. Ces chrétiens - dès le 2<sup>ème</sup> Concile œcuménique de Nicée (787) mettant fin à la controverse sur le culte des images sacrés et autorisant en plus de la Croix la vénération des images de la Mère de Dieu, des anges et des saints, dans les églises, les maisons, ou le long des rues<sup>171</sup> – vénérent Marie sous toutes ces images:

- Marie – Trône de Dieu portant le Seigneur et le donnant aux hommes: *θεοτόκος* ;
- Marie – la voie qui conduit au Christ et le présente: *Οδηγίτρια*;
- Marie – Orante qui intercède et signe de la présence divine sur la route des fidèles jusqu'au jour du Seigneur: *Δεήσις*;
- Marie – la protectrice qui étend son manteau sur le peuple: *Ποκρον*;
- Marie – la Vierge de tendresse miséricordieuse: *Ελήνουσα*;
- Marie et le Fils, l'enfant Jésus, dans ses bras qui la glorifie ;
- Marie qu'embrasse avec tendresse le Fils: *Γλυκοφιλουσα*;
- Marie absorbée dans la contemplation de celui qui est Seigneur<sup>172</sup>.

Au-delà de toutes ces images dont l'usage a été conservé dans tout l'Orient et aussi en Occident<sup>173</sup>, il y a lieu de rappeler celles de Vladimir qui a constamment accompagné le pèlerinage de foi dans le peuple de l'antique Rous et de la Vierge au Cénacle, en prière avec les Apôtres dans l'attente de l'Esprit<sup>174</sup>. Tandis qu'avec la première image nous avons des témoignages de la foi et de l'esprit de prière du peuple ressentant la présence et la protection de la Mère de Dieu, avec la seconde, nous pourrions l'envisager comme le signe de l'espérance pour tous ceux qui, dans le dialogue fraternel, désirent approfondir leur obéissance dans la foi<sup>175</sup>.

C'est donc dans ce contexte, celui de la foi, de l'esprit de prière et de l'espérance que l'Eglise en marche chante son magnificat à l'instar de Marie dont elle bénéficie de sa médiation en tant que Mère pour retrouver l'unité de ceux qui professent la foi au Christ<sup>176</sup>

<sup>167</sup> *Op. cit.*, p.62.

<sup>168</sup> *Ibidem*, p.63.

<sup>169</sup> *Ibidem*, p.63-65.

<sup>170</sup> *Ibidem*, p.66.

<sup>171</sup> *Ibidem*, p. 69

<sup>172</sup> *Ibidem*, p.69-70.

<sup>173</sup> *Op. cit.*, p.70.

<sup>174</sup> *Ibidem*, p.71.

<sup>175</sup> *Ibidem*, p.71.

<sup>176</sup> *Ibidem*, p.72.

### 3) La Médiation maternelle

Sous l'angle de la Médiation maternelle, le Saint Père nous fait saisir une figure essentielle de Marie comme « Servante du Seigneur »<sup>177</sup>.

En effet, Servante du Seigneur – expression de sa profession de foi et de sa disponibilité au Seigneur – elle l'est depuis l'Annonciation jusqu'à la Croix. Elle l'est également dans l'Eglise naissante avec les Apôtres dans l'attente de l'Esprit Saint. Elle l'est même après son Assomption au ciel par son intercession interrompue dont le point de départ est Cana.

En fait, c'est le rôle de Marie dans l'œuvre de Rédemption de son Fils que le vénéré Pape Jean Paul II voudrait nous faire entrevoir sous l'angle de la Médiation maternelle. Ce rôle, étant l'objet de la deuxième partie de notre travail, nous impose ici la brièveté de notre exposé.

En définitive, Marie, selon Jean – Paul II, est la Mère du Rédempteur qui est, de l'Annonciation à la Croix, « Pleine de grâce » par élection et volonté du Seigneur, « Bienheureuse » par sa foi, Mère du disciple bien-aimé et des hommes par volonté du Fils. Pèlerine de la foi qu'elle est tout en étant « Servante du Seigneur », elle est la Mère du Crucifié et du Ressuscité rejoignant l'Eglise naissante au Cénacle qui commence sa marche dès la Pentecôte. Au centre de cette Eglise aussi en pèlerinage de la foi, elle conduit les fidèles à l'unique Seigneur et vers l'unité voulue par l'Unique Médiateur. Vénérée sous diverses images ou icônes – expression de demande de sa médiation de la part des chrétiens dans un esprit œcuménique – la Mère du Rédempteur continue son intercession au ciel en faveur de ses fils encore en pèlerinage sur la terre, auprès de son Fils, le Rédempteur. Ainsi, pointe à l'horizon le rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption que nous voudrions maintenant aborder dans son aspect significatif.

---

<sup>177</sup> *Ibidem*, p.79.

## DEUXIEME PARTIE: SIGNIFICATION DU RÔLE DE MARIE DANS L'ŒUVRE DE LA REDEMPTION

La première partie de notre travail, que nous avons voulue biblique, patristique, ecclésiologique et magistérielle en raison du principe méthodologique, nous a fait sentir que l'œuvre de la Rédemption appartient au Fils et Marie y est liée, associée par la volonté du Père dès l'Annonciation.

Cana, la Croix, l'Après Ascension et même l'Après Assomption au Ciel, nous ont montré que c'est en tant que Mère qu'elle intervient en faveur des Hommes auprès de son Fils, le Rédempteur. Tel est son rôle se fondant sur sa maternité à la fois « divine, quant au Christ et spirituel quant aux hommes »<sup>178</sup>, que nous voudrions faire comprendre à travers sa disponibilité face au dessein du Père et à l'action de l'Esprit Saint, sa relation au mystère de l'Incarnation et sa collaboration à l'œuvre de la Rédemption comme l'Archétype

### CHAPITRE I: DISPOSIBILITE DE MARIE FACE AU DESSEIN DU PERE ET A L'ACTION DE L'ESPRIT SAINT

Le rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption suppose au préalable sa disponibilité. Mais une disponibilité par rapport au dessein du Père et à l'action de l'Esprit Saint.

Pour mieux saisir cette disponibilité, nous voudrions d'abord focaliser notre attention sur le dessein du Père puis sur l'action de l'Esprit Saint.

#### 1. Le dessein du Père

Le mot « Père » étant « la désignation pure et simple de Dieu »<sup>179</sup> dans le Nouveau Testament nous donne de nous limiter à cette partie de l'Ecriture pour parler de Dessein du Père.

En effet, le dessein du Père est l'intention de Dieu révélée par l'Ecriture et accueillie par la foi<sup>180</sup>. Ce dessein qui lie conception virginal et maternité<sup>181</sup> a pour contenu le salut dans le Christ et le salut de tous les hommes<sup>182</sup>. Autrement dit, ce dessein salvifique trouve un terrain favorable en la personne de la Vierge Marie à qui l'Ange a annoncé qu'elle sera la mère du Fils du Très - Haut, de Dieu. Tel est un mystère, « le mystère de la volonté de Dieu, ce dessein bienveillant qu'il avait formé en Lui par avance pour le réaliser quand les temps seraient accomplis » (Ep 1, 9 s ; 3, 11)<sup>183</sup>. Ce dessein ou mystère de la volonté de Dieu, n'est-ce pas ce que le Seigneur lui-même nous dévoile à l'Annonciation à travers ce dialogue entre son Messager et Marie ?

<sup>178</sup> E.-H. SCHILLEBEECKX, O.P., *Marie, Mère de la Rédemption*, Cerf, Paris, 1963, p.45.

<sup>179</sup> Bernard SESBOÜE, s.j, *Croire, Invitation à la foi catholique pour les femmes et les hommes du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Droguet et Ardent, 1999, p.117.

<sup>180</sup> Groupe des Dombes, *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints, dans l'histoire et l'Ecriture Controverse et conversion*, Paris, Bayard Edition/Centurion, 1999, p.13.

<sup>181</sup> *Ibidem*, p.13.

<sup>182</sup> Léon – Dufour XAVIER, *Vocabulaire de Théologie Biblique*, Paris, Cerf, 1971, col. 275.

<sup>183</sup> *Ibidem*, col. 275.

En effet, l'Annonciation, signe des temps qui sont accomplis, marque ici le début du dévoilement de ce dessein – mystère de la volonté de Dieu le Père d'abord à Marie. Après que le trouble et l'incompréhension aient été levés, dans sa virginité, elle s'ouvre au projet divin et se rend en même temps docile à l'Action de l'Esprit Saint.

## 2. L'Action de l'Esprit Saint

L'Action de l'Esprit Saint, c'est l'agir de Dieu dans sa troisième Personne ou l'acte de Dieu à travers la troisième personne de la Sainte Trinité pour concevoir la deuxième personne dans le sein de la Vierge Marie.

En effet, cette action est rapportée par Saint Luc en ces termes: « l'Esprit Saint viendra sur toi, et la Puissance du Très – Haut te prendra sous son ombre » (Lc 1, 35). Ainsi, advint la conception virginal sous l'action du Saint Esprit se répandant sur Marie qui devint mère. Par ce fait, unique témoin de l'Annonciation, elle vit déjà la Pentecôte – descente de l'Esprit Saint – de façon privée qui marque le début de sa vocation maternelle, de sa mission en tant que Mère de Dieu voulue par le Père pour le Fils dans l'Esprit Saint. Elle est donc, non seulement liée à la Sainte Trinité mais aussi, de façon plus spéciale à l'Esprit Saint faisant d'elle sa « docile demeure »<sup>184</sup>. Car tout ce qu'elle possède et est devenue par son libre assentiment et sa collaboration, elle le doit à son Fils Jésus et à l'action de l'Esprit Saint<sup>185</sup>. Par conséquent, elle est la toute – sainte parce que, dès le premier moment de son existence, elle fut « sanctuaire de l'Esprit Saint »<sup>186</sup>.

Le Saint Esprit présent en elle nous donne d'entendre son nouveau nom, « Pleine de Grâce » comme « Pleine de l'Esprit Saint » puisque c'est toujours lui, l'Esprit, qui met en communion avec la vie trinitaire toute entière. Ainsi, elle est visitée, purifiée, rendue sainte, imprégnée par la « la vertu sanctifiante de l'Esprit »<sup>187</sup>. Telle est la transformation de Marie par l'Esprit Saint, touchant son être même et faisant d'elle une « nouvelle créature »<sup>188</sup>.

Ainsi, transformée, elle collabore de manière unique avec l'Esprit pour faire croître en elle cette union si intense et si profonde avec Dieu<sup>189</sup>. C'est le même Esprit qui la guida tout au long de sa vie, spécialement dans les moments les plus saillants de son existence, comme il a conduit les fils de Dieu (Rm 8, 14) et Jésus au désert (Lc 4, 1). A la VISITATION, elle collabora également avec l'Esprit pour prophétiser, interpréter l'histoire du salut à partir de la logique de Dieu, se montrer la « pauvre de Dieu », toujours disposée à réaliser la volonté du Seigneur.

L'Esprit l'accompagne aussi « durant toute la croissance de Jésus, même dans les moments les plus difficiles et les plus mystérieux, quand elle avait besoin de méditer, d'intérioriser ces événements pour pouvoir se rendre plus profondément compte de leur portée et de leur signification » (cf. Lc 2, 19. 49-51)<sup>190</sup>. Sous la croix, aussi, elle a eu besoin d'une particulière assistance de l'Esprit dans la mesure où elle ne

<sup>184</sup> Conseil de Présidence du Grand Jubilé de l'an 2000, *L'Esprit Saint remplit l'univers*, Paris, MAME, 1997, p.67.

<sup>185</sup> *Op. cit.*, p. 67.

<sup>186</sup> Concile œcuménique Vatican II, *Constitution, Décrets, Déclarations*, LG 53, Paris, Editions du Centurion, 1967, p. 103.

<sup>187</sup> Conseil de Présidence du Grand Jubilé de l'an 2000, *L'Esprit Saint remplit l'univers*, Paris, MAME, 1997, p.67.

<sup>188</sup> *Ibidem*, p.68.

<sup>189</sup> *Ibidem*, p.68.

<sup>190</sup> *Ibidem*, p.69.

s'est pas soustraite devant la dureté de la mort de son Fils. Dans l'Esprit Saint, elle devint Mère de ceux pour lesquels son Fils offrait sa vie. Au cénacle, comme en une grande épiclèse, elle suppliait le Père pour qu'il répande son Esprit<sup>191</sup>.

En somme, l'action de l'Esprit Saint par laquelle le Fils de Dieu est conçu en son sein et elle devint mère dès l'annonciation a permis en Marie la permanence de l'Esprit Saint tout au long de sa vie existentielle. Grâce à l'Esprit Saint auquel elle est unie, son union au Père et au Fils devint plus intense et plus profonde. « Pleine de l'Esprit Saint », elle se rend disponible au Père pour la réalisation de son dessein.

### **3. La disponibilité de Marie**

La disponibilité de Marie est à saisir dans la finale de l'Annonciation après la dernière intervention explicite de l'Ange sur le comment de sa conception et de sa maternité. Plus exactement, c'est dans les dernières paroles même de la Vierge Marie avant le départ de l'Ange en ces termes: « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38).

Ainsi, le dessein du Père étant bien compris, elle se sent maintenant prête à entrer dans son projet salvifique et, par la même occasion, prête à laisser l'Esprit Saint concevoir en son sein le Fils de Dieu et prête à devenir Mère de Dieu. Tout simplement, prête à faire la volonté du Seigneur de qui elle est la servante. C'est-à-dire qu'elle se rend disponible pour que se réalise le dessein du Père qui est le salut dans le Christ et le salut de tous les hommes. De par sa disponibilité, Marie, non seulement collabore au plan salvifique du Père mais aussi, est associée au salut dans le Christ et au salut de tous les hommes.

Cette disponibilité au Père et à l'Esprit Saint est l'expression de sa foi grandissante, faisant d'elle la Première croyante pour avoir écouté et observé la Parole du Seigneur dès l'annonciation, Bienheureuse, pour avoir cru en l'accomplissement de tout ce qui a été dit de la part du Seigneur, fidèle à la suite du Christ même dans les moments difficiles, mère des disciples et de tous les hommes au pied de la Croix. Ainsi, sa nouvelle maternité – maternité spirituelle voulue par son Fils en faveur des hommes – montre sa disponibilité pour Lui qui a aussi commencé à l'annonciation avec son fiat. Mais au pied de la Croix, cette disponibilité est à son point culminant pour faire d'elle la Mère spirituelle, dans l'ordre de la foi, de tous les hommes à travers « le disciple que Jésus aimait » (Jn 19, 26).

C'est en tant que Mère qu'elle manifeste encore sa disponibilité en faveur des hommes dont les mariés à Cana pour leurs besoins auprès de son Fils. Cette même disponibilité est à souligner avec les Apôtres au Cénacle dans l'attente de l'Esprit Saint quant à sa force. Autrement dit, disponibilité de Marie dans la prière avec les Apôtres dans l'Eglise naissante.

Aussi, dans la mesure où, après son Assomption au ciel, elle continue son intercession en faveur des hommes encore en pèlerinage sur la terre, nous pourrions qualifier sa disponibilité comme une disponibilité permanente, perpétuelle, voire éternelle.

En somme, en face du Dessein du Père et de l'Action de l'Esprit Saint, Marie a été disponible. Cette disponibilité, expression de son assentiment au plan salvifique du Père signifié dans le nom « Jésus » comme celui « qui sauvera son peuple de ses

---

<sup>191</sup> *Ibidem*, p.69.

péchés » (Mt 1, 21), « Dieu qui sauvera », est la condition première pour la conception du Fils dans le cœur et dans le sein de Marie. Cette disponibilité est également expression de sa foi qui devient mature tout au long de son pèlerinage terrestre ; expression de son espérance en raison de sa confiance au Seigneur dès l'annonciation, de sa fidélité au Christ malgré les épreuves endurées, de sa présence au commencement de l'Eglise ; expression de sa charité en raison de sa médiation, son intercession sur terre comme au ciel en faveur des hommes pour qui le Fils est venu au monde.

Telle est l'Incarnation à laquelle elle est liée grâce à sa disponibilité au Père, au Fils et au Saint Esprit: Mystère !

## CHAPITRE II: MARIE ET LE MYSTERE DE L'INCARNATION

Ce rapport de l'Incarnation, comme mystère, avec Marie s'impose de l'assentiment de celle-ci au Dessein du Père. C'est ce rapport que nous voudrions regarder de près à travers une saisie d'abord du mystère puis de l'Incarnation comme entrée du Fils dans l'humanité, enfin de la disponibilité de Marie comme condition de l'Incarnation.

### 1. Le Mystère

Le rapport entre Marie et le Mystère de l'Incarnation nous impose de nous limiter au Nouveau Testament pour la saisie du mot « mystère ». Autrement dit, nous voudrions nous situer dans la seconde partie de l'Ecriture pour comprendre ce mot. Cependant, nous n'ignorons pas que ce terme du grec, « *mysterion* », désigne « la révélation des secrets de Dieu » dans quelques livres tardifs que sont: Tobie, Judith, Sagesse, Daniel et 2 Maccabées<sup>192</sup>. Dans le Nouveau Testament, il apparaît une fois seulement chez les synoptiques, puis chez Paul, enfin dans l'Apocalypse de saint Jean.

En effet, avec les synoptiques, le terme « mystère » apparaît dans les propos de Jésus à ses disciples: « A vous le mystère du Royaume de Dieu a été donné ; mais pour ceux du dehors, tout advient en paraboles » (Mc 4, 11 p)<sup>193</sup>. Ainsi, les destinataires du mystère, celui du Royaume de Dieu, sont les disciples bénéficiaires du sens des paraboles. Et le mystère en question, c'est donc l'avènement du Royaume, conformément au dessein de Dieu attesté par les anciens prophètes<sup>194</sup>. L'œuvre de Jésus serait l'instauration de ce Royaume ici-bas et la pleine révélation des secrets divins le concernant et qui étaient « cachés depuis la fondation du monde » (Mt 13, 35). Avec lui, plus de révélation en raison de l'accomplissement des promesses et le mystère du Royaume se personnalise, s'identifie à sa personne. Autrement dit, le mystère du Royaume ici-bas, c'est Jésus Christ lui-même.

Avec ce mystère personnifié dans le monde, nous avons une humanité bipolarisée: d'un côté, les disciples, ceux qui l'accueillent, de l'autre, « ceux du dehors », ceux qui y ferment leur cœur, qui le refusent. Aux premiers, « ceux qui peuvent entendre » (Mt 13, 19.43) reviennent le dévoilement des paraboles et l'entrée dans le mystère comme don de Dieu, grâce et non comme intelligence humaine. Aux seconds reviennent le voilement des paraboles comme disgrâce et la fermeture au mystère comme volonté humaine.

Chez Saint Paul, le mot « *mysterion* »<sup>195</sup>, suggérant « une réalité profonde, inexprimable », ouvrant « une échappée sur l'infini », désigne l'Evangile comme son objet. C'est-à-dire « la réalisation du salut par la mort et la résurrection du Christ, son implantation (l'Evangile) dans l'histoire par la proclamation de sa Parole ». Cependant, cet objet est entendu comme « un secret divin, inaccessible à l'intelligence humaine en dehors de la Révélation » (cf. 1 Co 14, 2). Et ce terme, « *mysterion* », « s'applique aux étapes successives à travers lesquelles le salut annoncé se réalise: la venue de Jésus ici-bas, le temps de l'Eglise, la consommation des siècles ».

<sup>192</sup> AA.VV, *Vocabulaire de Théologie Biblique*, sous la direction de Léon – Dufour XAVIER Paris, Cerf, 1962, col.807-812.

<sup>193</sup> *Ibidem*, col. 809.

<sup>194</sup> *Ibidem*, col. 809.

<sup>195</sup> *Op. cit.*, col. 809-811.

Ainsi, dans la perspective paulinienne nos trois mystères correspondent à trois étapes de réalisation du salut annoncé: le mystère de « la venue de Jésus ici-bas », le mystère du « temps de l'Eglise » et le mystère de « la consommation ».

Dans l'Apocalypse de Saint Jean, « *mysterion* »<sup>196</sup> désigne, dans un premier temps, la signification secrète des symboles qu'expliquent le voyant (Ap 1, 20) ou l'Ange qui lui parle (Ap 17, 7). Dans un second temps, c'est l'identité de Babylone la grande qui représente Rome (Ap 17, 5). En fait, ce mystère identitaire de Babylone est le « mystère d'iniquité » dénoncé déjà par Paul (cf. 2 Th 2, 7). Dans ce dernier temps, c'est le « mystère de Dieu » qui se consommera au dernier jour quand le septième Ange sonnera de la trompette pour annoncer le jugement final (Ap 10, 7 ; cf. 1 Co 15, 20-28).

Ainsi, Saint Jean, dans sa perspective apocalyptique se rapproche de Saint Paul dans ses deux dernières étapes de réalisation du salut annoncé pour identifier le mystère au « mystère du temps de l'Eglise » et au mystère de la consommation » que nous pourrions nommer simplement et respectivement, mystère de l'Eglise et mystère des fins dernières.

En somme, le mystère qui constitue notre intérêt ici, c'est celui de la première étape de réalisation du salut annoncé, celui de « la venue de Jésus ici-bas » que nous appelons simplement mystère de l'Incarnation, synonyme du mystère du Royaume en raison de l'avènement du Royaume de Dieu qui est Jésus Christ dans notre humanité. Mystère en ce sens que c'est une révélation privée, secrète à la Vierge Marie, l'unique témoin de l'Incarnation ; mystère en ce sens qu'il y a eu dévoilement du message pour qu'elle en saisisse le contenu. C'est Dieu, par son Messager, l'Ange Gabriel, qui lui a fait saisir ce mystère. Tel est donc ce don gratuit divin permettant à Marie de s'ouvrir à ce premier mystère de Dieu qui est celui de l'Incarnation.

## 2. Incarnation, entrée du Fils dans l'humanité

L'Incarnation comme entrée du Fils de Dieu dans l'humanité est déjà signifiée par « la venue de Jésus ici-bas », première étape de « réalisation du salut annoncé » selon la perspective paulienne signifiée plus haut.

En effet, l'ici-bas, c'est le monde terrestre, le monde des hommes, tout simplement l'humanité. Et Jésus, c'est le Fils de Dieu qui entre dans cette humanité avec sa nature divine pour prendre aussi celle humaine comme l'indique le sens étymologique du mot incarnation qui vient de *in* et de *caro – carnis*.

En général, l'Incarnation, de par ses dérivés latins, *in* qui signifie « dans » et *carnis*, « chair », est le fait d'entrer dans la chair. En d'autres termes, le fait, pour une divinité, de prendre le corps d'un homme ou d'un animal<sup>197</sup>. Appliquant ce sens étymologique au Fils de Dieu, nous dirions que l'Incarnation, c'est le fait que le Fils de Dieu, consubstantiel au Père, entre dans l'humanité, prenne le corps d'un homme par le biais d'une femme qui est la Vierge Marie. Ainsi, l'Incarnation est, ici, perçue comme l'entrée du Fils de Dieu dans l'humanité, le monde des hommes ici-bas. Dans cette perspective entre celle paulinienne de la première étape de réalisation du salut annoncé qui consiste en « la venue de Jésus ici-bas ».

L'ici-bas étant l'humanité, le monde terrestre et le nom « Jésus » signifiant « Dieu qui sauve », nous donnent d'entendre encore l'Incarnation comme la présence de

<sup>196</sup> *Ibidem*, col.812.

<sup>197</sup> AA.VV., *Théo, L'Encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel DUBOST, Paris, Droguet Ardant/Fayard, 1992, p.681.

Dieu, en la personne de Jésus, dans le monde en vue de sauver l'humanité de « ses péchés » (Mt 1, 21). Ainsi, ce Dieu présent dans le monde, ou Dieu avec nous, contenu du nom Emmanuel, nous donne de saisir davantage l'Incarnation comme présence de la divinité dans l'humanité ; « la pleine appartenance du Fils de Dieu à la race humaine »<sup>198</sup> qui participe à sa vie, une vie à la fois humaine et divine. Par conséquent, l'Incarnation concerne toute la vie du Fils de Dieu parmi les hommes où il a « l'existence d'un Homme – Dieu »<sup>199</sup> de l'Annonciation à la mort sur la croix. C'est d'ailleurs après sa mort, avec la Résurrection et la Pentecôte que ses disciples prennent pleinement conscience qu'il est non seulement Homme mais aussi Fils de Dieu<sup>200</sup>. Autrement dit, ces deux natures – divine et humaine – s'éclairent davantage pour eux avec la Résurrection et la Pentecôte. Dès cet instant, sa vie, ses actes et paroles prennent leur véritable dimension à leurs yeux<sup>201</sup>. Et cela a apporté une note qualitative à leur vie constatale après la Pentecôte.

Ainsi donc, par l'Incarnation, le Fils de Dieu, Verbe incarné, entré dans l'humanité tout en étant « participant de la nature humaine » fait des hommes « participants de la nature divine »<sup>202</sup>. De la sorte, l'Incarnation apparaît comme la source du rapport tout nouveau qui unit l'homme à Dieu<sup>203</sup>. Par ce fait, « la venue de Jésus dans le sein de Marie » s'avère inséparable de son insertion en l'humanité, particulièrement en la race juive<sup>204</sup>. Et une conséquence particulière qu'entraîne l'Incarnation pour la Vierge est celle de devenir Mère de Dieu dont la venue dans le monde, pour tout homme qui croit, donne le « pouvoir de devenir enfant de Dieu »<sup>205</sup>. Si cette Incarnation a été possible, c'est en raison de la disponibilité de cette mère, Marie.

### 3. La disponibilité de Marie, condition de l'Incarnation

La venue du Fils de Dieu dans notre monde, la présence de Dieu en la personne de Jésus dans l'humanité, n'a été possible qu'en raison de la disponibilité de Marie. Ainsi, cette disponibilité mariale apparaît comme la condition de réalisation de l'Incarnation, mystère du Fils de Dieu, deuxième personne de la Trinité, se faisant homme et prenant chair humaine en Jésus Christ<sup>206</sup>.

Cette disponibilité est l'expression du oui de Marie affirmé suite à la clarté du message à elle faite par l'Ange en ces termes : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advenne selon ta parole » (Lc 1, 38). Dès cet instant, s'accomplit l'Incarnation, par l'entremise de « l'Esprit Saint qui, déposant en quelque sorte en Marie le germe de l'Incarnation Rédemptrice, fait d'elle la Mère du Messie qui est aussi le Fils de Dieu incarné, et en même temps fondamentalement, la Mère du peuple messianique »<sup>207</sup>.

<sup>198</sup> Marie – Adrien CORSELIS, *Marie Mère de Dieu*, Paris, Editions Franciscaine, 1974, p.56.

<sup>199</sup> *Ibidem*, p.54.

<sup>200</sup> AA.VV, *Théo, L'Encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel DUBOST, Paris, Droguet Ardant/Fayard, 1992, p.681.

<sup>201</sup> *Ibidem*, p.681.

<sup>202</sup> *Ibidem*, p.56.

Marie – Adrien CORSELIS, *Marie Mère de Dieu*, Paris, Editions Franciscaines, 1974, pp.56-57.

<sup>203</sup> *Ibidem*, p.56.

<sup>204</sup> *Ibidem*, p.56.

<sup>205</sup> *Ibidem*, p.59.

<sup>206</sup> AA.VV, *Théo, L'Encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel DUBOST, Paris, Droguet Ardant/Fayard, 1992, p.681.

<sup>207</sup> A. FEUILLET, *Jésus et sa Mère, Le rôle de la Vierge Marie dans l'histoire du salut et la place de la femme dans l'Eglise*, Paris, GABALDA, 1973, p.220.

Autrement dit, cette disponibilité exprime « le oui marial qui était nécessaire à la réalisation du mystère de l'Incarnation Rédemptrice »<sup>208</sup>.

Ainsi, Marie apparaît « dans les récits lucaniens et le quatrième Evangile » comme celle qui dit oui au plan divin de salut, la Mère sans la coopération de laquelle ce plan divin n'aurait pas abouti<sup>209</sup>. Nous pourrions même affirmer avec foi que Marie est celle sans la coopération de laquelle l'Incarnation n'aurait pas été effective ; Incarnation, centre et achèvement de l'économie générale du salut qui inclut la maternité divine de Marie.

C'est par cette maternité qui l'engage dans l'œuvre rédemptrice comme l'Incarnation porte déjà en germe la Rédemption<sup>210</sup> que Marie collabore à l'œuvre de la Rédemption. Ainsi, la Mère du Sauveur est associée, dès la source, à l'œuvre du salut<sup>211</sup> dont elle est l'Archétype dans sa collaboration.

---

<sup>208</sup> *Ibidem*, p.220.

<sup>209</sup> *Ibidem*, p.215.

<sup>210</sup> Mgr L. J. SUENENS, *Quelle est Celle-ci ? Essai de synthèse mariale*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1957, p.43.

<sup>211</sup> *Ibidem*, p.43.

### **CHAPITRE III: MARIE, L'ARCHETYPE DE LA COLLABORATION A L'ŒUVRE DE LA REDEMPTION**

L'affirmation de Feuillet, « le oui marial, qui était nécessaire à la réalisation du mystère de l'Incarnation Rédemptrice, est l'archétype de celui que l'Eglise doit dire sans cesse au Christ, son Epoux »<sup>212</sup>, nous donne d'entrevoir, ici, Marie comme l'Archétype de la collaboration à l'œuvre de la Rédemption à travers son oui, archétype de celui ecclésial au Christ.

Dans la mesure où, étymologiquement parlant, le terme « Archétype » venant du grec *αρχητυπος* qui signifie modèle primitif, Marie est l'*αρχητυπος* de cette collaboration, le modèle primitif. C'est-à-dire premier modèle de collaboration à l'œuvre rédemptrice. Aussi, dans le sens de Roten parlant de l'Archétype comme « le souvenir originel de la crucifixion »<sup>213</sup>, nous dirions que Marie, l'Archétype, est le souvenir originel de la collaboration à l'œuvre de la Rédemption. Autrement dit, elle est celle avec qui cette collaboration a commencé. Cela fait d'elle l'origine et le modèle premier de la collaboration à l'œuvre de la Rédemption inaugurée à l'Annonciation avec son oui.

Pour mieux saisir cette identité nouvelle de Marie, nous allons nous intéresser dans un premier temps à l'œuvre de la Rédemption puis à la collaboration des hommes enfin à la collaboration même de Marie, modèle de toute collaboration humaine à l'œuvre de Dieu.

#### **1. L'Œuvre de la Rédemption**

Déjà plus haut, dans l'introduction, nous avions signifié la Rédemption comme le salut, le rachat apporté par Jésus Christ aux hommes, but de sa mission sur terre. Et comme l' « œuvre », de son étymologie latine *opera* signifiant *activité, travail* l'œuvre de la Rédemption serait donc l'activité ou le travail missionnaire de Jésus Christ en faveur des hommes en vue de leur salut, leur rachat. Autrement dit, c'est le fait d'être sauvé, d'être racheté par et en Jésus Christ. Ainsi, l'œuvre de la Rédemption pourrait se résumer en deux actes: le fait d'être sauvé ou la Rédemption elle-même et le fait d'être racheté ou le Rachat. Ces deux actes qui sont en fait liés constituent ensemble la Rédemption à laquelle nous voudrions donner un sens théologique en nous appuyant sur SCHILLEBEECKX<sup>214</sup> et dégager deux définitions possibles pour l'œuvre de la Rédemption.

En effet, la Rédemption, c'est un acte de Dieu Sauveur, un acte salvifique exclusivement divin. De manière concrète, elle est l'acte rédempteur de Dieu fait homme, c'est-à-dire l'homme – Jésus Christ. Par lui, l'Incarnation de Dieu s'est réalisée pour pouvoir accomplir humainement l'activité divine rédemptrice. Ainsi donc, l'œuvre de la Rédemption serait l'activité divine rédemptrice accomplie humainement par Jésus Christ comme but de la réalisation de l'Incarnation de Dieu. Par conséquent, Dieu agit

<sup>212</sup> A. FEUILLET, *Jésus et sa Mère, Le rôle de la Vierge Marie dans l'histoire du salut et la place de la femme dans l'Eglise*, Paris, GABALDA, 1973, p.220.

<sup>213</sup> Johann G. ROTEN, sm, *En cette heure de salut, l'icône de Trois – Heures*, Dayton, IMRI – Dayton Ohio (USA) 1993, Traduction Maison Chaminade Bordeaux 2007, p.23.

<sup>214</sup> E. – H. SCHILLEBEECKX, O.P., *Marie, Mère de la Rédemption*, Paris, les éditions du Cerf, 1963, pp.46-49.

ici en tant qu'homme et nous sommes sauvés dans et par les actes humains du Verbe incarné. Partant de cette conséquence, nous pourrions encore entendre l'œuvre de la Rédemption comme l'ensemble des actes humains du Verbe de Dieu en faveur des hommes en vue de leur salut, leur rachat.

Dans la mesure où la Rédemption s'opère par et en Jésus Christ, nous sommes amené, avec notre auteur de référence, à distinguer deux types de rédemption: la « Rédemption objective » et la « Rédemption subjective ».

La Rédemption objective, c'est l'accomplissement de la Rédemption de l'humanité dans la Tête. En d'autres termes, c'est une rédemption par le Christ appelée aussi rédemption active en raison de la Rédemption comme activité qui nous sauve ; et en lui, car c'est en lui que toute l'humanité déchue est déjà sauvée. Telle est la Rédemption de l'humanité qui est un fait accompli en Jésus Christ en tant qu'il est la Tête de l'Eglise. En définitive, la Rédemption objective indique à la fois l'activité rédemptrice accomplie dans l'homme Jésus et l'état de rachat de l'humanité en son Chef Jésus Christ.

La Rédemption subjective, quant à elle, au sens large, c'est ce qui a été réalisé dans le Christ qui se réalise aussi réellement dans notre vie. Ou encore, ce qui est une réalité déjà accomplie dans le Christ, notre Tête, passe en nous. Cette rédemption suppose donc l'existence d'une communauté de destin avec le Christ<sup>215</sup>. Ce qui pourrait signifier que nous avons le même destin que le Christ grâce à la Rédemption subjective qui a deux aspects: Elle est un don de l'Homme – Dieu, un acte du Christ Sauveur en nous et à nous. Tel est l'aspect objectif de notre rachat. Elle est aussi une adhésion humaine, personnelle et libre, à la Rédemption objective de Dieu. Tel est l'aspect appropriation subjective. Ainsi, don objectif et appropriation subjective caractérisent la Rédemption subjective qui parfois est appelée état de salut objectif. Et cela, lorsque par la grâce sanctifiante est réalisé en l'homme comme un germe ce qui dans le Christ est déjà totalement acquis. C'est l'exemple d'un enfant baptisé qui est enfant de Dieu réellement sauvé mais au stade de l'enfant. Sa grâce rédemptrice est un état pur qu'un acte des vertus théologales n'a pas encore saisi en appropriation libre et personnelle. C'est la situation de Marie au moment de son immaculée conception.

Au sens plénier du terme, la Rédemption subjective est le même état de rachat mais prolongé dans l'activité personnelle de l'homme.

En effet, si la Rédemption objective indique que Dieu dans le Christ aime les pécheurs que nous sommes, la Rédemption subjective indique alors qu'à notre tour, en tant qu'êtres libres, nous aimons personnellement Dieu, nous entrons librement par la foi, l'espérance et la charité dans ce qui est déjà un fait dans la sainte humanité du Christ, en devenant ainsi membres du Christ, notre Tête. Ainsi donc, la Rédemption subjective s'entend comme la réalisation en nous de ce qui, dans la Rédemption objective – dans le Christ ressuscité, notre tête – est déjà achevé. Une telle rédemption, qui est participation au Christ, s'accomplit en nous soit dans la simplicité de l'enfant soit de manière consciente personnelle. La différence entre ces deux voies possibles se trouve dans le degré d'évolution psychique de l'homme qui par la grâce de Dieu est inséré dans le plan rédempteur de Jésus.

Par conséquent, le fait que l'enfant ou la personne soit racheté est à la fois don objectif de la Rédemption subjective et personnification humaine de ce don. Ainsi, l'appropriation subjective de la Rédemption devient une acceptation libre de la Rédemption objective de Jésus et de son état de grâce qui était celui d'un enfant. C'est

---

<sup>215</sup> *Op. cit.*, p. 47.

l'exemple d'un homme qui a déjà été incorporé en Jésus à la manière d'un enfant et en qui la Rédemption subjective a été réalisée. Dans cette logique, le fait qu'il ait ensemble avec le Christ le même destin devient pour lui un engagement personnel qu'il intègre dans sa vie qui n'est que la vie du Christ lui-même. C'est le signe qu'il est pleinement racheté.

En effet, être racheté au sens plénier du terme, selon notre auteur référent, c'est un pur don d'amour de l'Homme – Dieu en qui réside le salut, et une acceptation libre de ce don. Ainsi, la Rédemption n'est pas subie passivement mais reçue activement par une personne libre. En ce sens, être racheté implique toujours une collaboration humaine. C'est-à-dire une acceptation libre de la Rédemption que seul l'Homme – Dieu apporte. Par conséquent, tout homme collabore à sa propre rédemption apportée par l'Homme – Dieu. Une telle rédemption se définit comme une rédemption librement acceptée par l'homme en esprit de foi, d'espérance et de charité. En face de cette rédemption, l'homme se doit de répondre librement à la libre avance de Dieu. Telle est une autre manière de décrire la Rédemption subjective comme réponse libre de l'homme à la libre avance de Dieu dont le point culminant se trouve dans la collaboration humaine et qui est la fin dernière de la Rédemption objective. Autrement dit, la Rédemption objective trouve sa fin dernière, son accomplissement, sa réalisation dans la Rédemption subjective à travers la collaboration humaine. Ou encore, le libre accord théologal de la Rédemption subjective à la Rédemption objective et au don objectif de la grâce rédemptrice fait participer l'homme à la Rédemption. Cela est renforcé par cette formule augustinienne reprise par saint Thomas empruntée par notre auteur en ces termes: « Celui qui t'a créé sans toi, ne te sauvera pas sans toi ». Ce qui voudrait dire que dans le don même du Dieu Rédempteur est incluse notre collaboration »<sup>216</sup>. Par conséquent, si le Christ opère vraiment tout, il ne l'opère pas seul. Il l'opère avec l'homme dans sa collaboration.

Ainsi donc, Rédemption objective et Rédemption subjective sont deux moments du salut apporté par l'Homme – Dieu, Jésus Christ. De la sorte, ce qu'un homme réalise en grand ou en petit, il le devra toujours aux actes salvifiques du Dieu incarné, le Christ Jésus, auteur de la réconciliation du monde.

En somme, l'œuvre de la Rédemption, ensemble des actes salvifiques du Dieu incarné en vue du salut, du rachat des hommes, exige, à travers la Rédemption subjective, la collaboration humaine. En quoi consiste cette collaboration ?

## 2. La collaboration des hommes

Le terme « collaboration », substantif du verbe « collaborer » qui vient du latin *collaborare*, signifie « travailler avec ». Ainsi, la collaboration, c'est le fait de travailler avec quelqu'un. C'est aussi l'aide apportée à quelqu'un pour un travail donné. Et celui qui apporte l'aide, collabore à ce travail, en est le collaborateur.

En appliquant cet ensemble de définition à notre sujet, nous affirmerions que le travail en question, c'est l'œuvre de la Rédemption ; ce quelqu'un avec qui l'on travaille, c'est le Christ Jésus et ceux qui travaillent ou apportent une aide à l'œuvre de la Rédemption, ce sont les hommes dont les premiers disciples. Ainsi donc, la collaboration des hommes à l'œuvre de la Rédemption, c'est le fait, pour les hommes,

---

<sup>216</sup> E. – H. SCHILLEBECCKX, O.P., *Marie, Mère de la Rédemption*, Paris, les éditions du Cerf, 1963, p. 49

de travailler avec le Christ Jésus à l'œuvre de la Rédemption. Ou encore, d'apporter leur aide à cette œuvre dont il est le Responsable et l'acteur principal.

En effet, la collaboration des hommes, certes, nous pouvons penser qu'elle commence avec Moïse, les prophètes, les rois, et même remonter jusqu'à Adam, mais nous voudrions optionnellement la limiter aux disciples du Christ en raison de l'œuvre de la Rédemption qui est la sienne. Nous ne voudrions pas ainsi affirmer la fin de l'œuvre rédemptrice opérée par Dieu avec ses collaborateurs dans l'histoire mais plutôt dire qu'elle continue avec le même Dieu en Jésus Christ préfiguré par les collaborateurs divins de l'histoire. Cette continuité, Saint Paul l'exprime de la manière suivante: « Mais quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la loi, afin de racheter les sujets de la loi, afin de nous conférer l'adoption filiale » (Ga 4, 4-5). Pour accomplir l'œuvre de la Rédemption ou mission rédemptrice du Père qui est ici le rachat des hommes sous la loi et notre adoption filiale divine, le Christ Jésus s'est associé des hommes qu'il a appelés dès le début de son ministère public. Ce sont les douze apôtres (Mt 10, 2 //), ses premiers collaborateurs, dans la mission à lui confiée par le Père.

A cet effet, ils travaillent avec lui, l'aident dans cette œuvre rédemptrice. Plus encore, comme collaborateurs, ils participent à sa vie, à sa mission avec des pouvoirs qu'il leur a donnés pendant son existence terrestre: les pouvoirs d'expulser les esprits impurs, de guérir toute maladie et toute infirmité (Mt 10, 1//), de gouverner à travers la promesse de rémission des « clés du Royaume des cieux » à Pierre (Mt 16, 19). Après son existence historique, ses collaborateurs vont continuer la mission rédemptrice sous l'action de l'Esprit Saint dès la Pentecôte avec d'autres pouvoirs qu'il leur avait laissés après sa Résurrection: le pouvoir de pardonner dans la rémission ou la rétention des péchés (Jn 20, 23-24), le pouvoir de conduire son troupeau, l'Eglise, à travers la triple question – réponse sur l'amour pour lui à son premier collaborateur Pierre (Jn 21, 15-17); avant son Ascension: les pouvoirs de faire des disciples baptisés au nom de la Trinité et d'enseigner ses prescriptions (Mt 28, 19-20).

Aujourd'hui, c'est avec les mêmes pouvoirs que le Pape, les évêques, les prêtres, à la suite des Apôtres, continuent la mission rédemptrice du Christ. Dans cette logique, ils sont également à leur époque collaborateurs du Christ, participants de son œuvre rédemptrice. Et chaque homme, dès sa conversion au Christ, dès qu'il est disciple du Christ Jésus par le baptême, apporte sa part, son aide à l'œuvre rédemptrice du Christ à l'instar des femmes qui accompagnaient Jésus et les douze en les assistant de leurs biens (Lc 8, 1-3). Ainsi, par le Baptême, qui nous engage à la suite du Christ à l'instar des premiers collaborateurs dans l'état de vie où nous sommes appelés et la mission qui y correspond, nous participons à l'unique œuvre rédemptrice du Christ comme collaborateurs après notre propre rédemption par le même Christ.

Certes, les Apôtres sont les premiers appelés du Christ à collaborer à son œuvre de Rédemption dans le ministère public, mais la primauté de cette collaboration revient à la Vierge Marie qui y a été associée dès l'Annonciation par Dieu le Père. Son *fiat* est l'expression de son accord, sa disponibilité à cette collaboration, association à l'œuvre de la Rédemption. En raison de sa fidélité exemplaire à la suite de son Fils, sa collaboration devient modèle de toute collaboration humaine.

### 3. La collaboration de Marie, modèle de toute collaboration humaine à l'œuvre de Dieu

Par modèle, il faut entendre ce qui est donné pour servir de référence, de type<sup>217</sup>. Or la référence fait appel à ce qui est premier, original, parfait, vers quoi tout le monde regarde en vue d'une reproduction. Tel est le prototype caractérisant Marie vers qui tous les chrétiens regardent comme modèle de vie et sa collaboration comme modèle de toute collaboration humaine à l'œuvre de Dieu.

En effet, la primitivité de la collaboration mariale vient, comme nous l'avions signifié, de l'Annonciation où elle a dit oui au plan de salut du Père à travers son propos: « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38). Ainsi, par son *fiat*, elle reçoit du Seigneur sa collaboration qu'elle exerce dans une totale disponibilité à travers sa maternité virginal librement acceptée pour tout le genre humain<sup>218</sup>. Par sa « collaboration réceptrice »<sup>219</sup>, signe de son propre rachat, sa propre rédemption, Marie participe universellement à la Rédemption objective et à notre Rédemption subjective<sup>220</sup>.

Cette participation – « collaboration immédiate réceptrice »<sup>221</sup> - est une coopération à l'œuvre de Dieu en Christ à laquelle Marie a pu être associée en raison de sa justification par la grâce seule et dans la foi<sup>222</sup>. Ce qui voudrait signifier que la coopération de Marie est à la fois, « le fruit d'une initiative du Père qui regarde « la bassesse de sa servante » (Lc 1, 48), le fruit de la « kénose » du Fils qui « s'est dépouillé et abaissé » (cf. Ph2, 7-8) pour donner à l'humanité la possibilité de répondre, le fruit de l'action de l'Esprit qui dispose son cœur à l'obéissance »<sup>223</sup>. Autrement dit, la coopération mariale à l'œuvre de Dieu est le fruit de la Sainte Trinité. Ou encore, une coopération voulue par le Père, le Fils et le Saint Esprit. C'est une coopération unique compte tenu du fait que Marie est non seulement mère de Jésus, son éducatrice mais aussi celle qui coopère à l'évènement unique et universel du salut<sup>224</sup>.

Ce salut unique et universel, salut pour tous, passant par la Croix au pied de laquelle la mère est présente, fait appel à un sacrifice, celui de la croix. En effet, le Sacrifice de la Croix, auquel Marie collabore explicitement, prenant le nom de co-sacrifice explicite au pied de la croix<sup>225</sup> avec Schillebeeckx, a été implicitement accepté à l'Annonciation à travers le *fiat*<sup>226</sup>. Cela nous amène à comprendre d'une part, que « l'Incarnation dans sa réalité concrète est essentiellement rédemptrice » et que Marie, par son co-sacrifice, participe au sacrifice de la croix<sup>227</sup>, d'autre part.

Aussi par ce co-sacrifice, elle assume la souffrance en l'intégrant dans sa rédemption subjective et sa compassion devient l'expression de son *fiat* initial ; elle

<sup>217</sup> AA.VV, *Dictionnaire Le Petit Larousse Grand Format*, Paris, LAROUSSE, 2002, p.660.

<sup>218</sup> E. – H. SCHILLEBEECKX, O.P., *Marie, Mère de la Rédemption*, Paris, les éditions du Cerf, 1963, p.86.

<sup>219</sup> *Ibidem*, p.91.

<sup>220</sup> *Ibidem*, p.84.

<sup>221</sup> *Ibidem*, p.89.

<sup>222</sup> Groupe des Dombes, *Marie Dans le dessein de Dieu et la communion des saints, Dans l'histoire et l'Ecriture, Controverse et conversion*, Paris, Bayard Editions/Centurion, 1999, p.115.

<sup>223</sup> *Op. cit.*, p.114.

<sup>224</sup> *Ibidem*, p.115.

<sup>225</sup> E. – H. SCHILLEBEECKX, O.P., *Marie, Mère de la Rédemption*, Paris, les éditions du Cerf, 1963, p.94.

<sup>226</sup> *Ibidem*, p.93.

<sup>227</sup> *Ibidem*, p.94.

collabore au sacrifice car, près de la croix, elle offre vraiment le sacrifice du Christ ; elle offre à Dieu le sacrifice du Rédempteur, et dans ce sacrifice, elle s'offre elle-même comme mère du Messie Sauveur. Ainsi, son martyre, c'est celui du Rédempteur et elle subit comme mère la souffrance du Christ.

En somme, la collaboration de Marie au sacrifice de la croix est ici également sa coopération à la Rédemption. Et cette coopération est entièrement définie par le sacrifice du Christ au moment où celui-ci s'accomplit historiquement<sup>228</sup>. Dans cette logique Marie est seule directement impliquée dans l'acte rédempteur du Christ. C'est à ce titre qu'elle est corédemptrice<sup>229</sup>. C'est – à – dire que Marie collabore, coopère, participe à la Rédemption de l'humanité avec le Christ, l'Unique Rédempteur et Médiateur. Ou encore, elle exerce sa Corédemption, non en complément de la Rédemption, mais en participation à la seule Rédemption opérée par le Christ. Ce qui voudrait dire que dans notre monde troublé, en général, et en Côte d'Ivoire, en particulier, Marie exerce sa Corédemption comme participation à la Rédemption de ce pays par le Christ en vue de son salut qui est ici la Paix que recherche ses habitants. Quelle est donc la portée théologique de cette Corédemption dans la recherche de la Paix ?

---

<sup>228</sup> *Ibidem*, p.94.

<sup>229</sup> *Ibidem*, p.94.

### **TROISIEME PARTIE: PORTEE THEOLOGIQUE DE LA COREDEMPTION DE MARIE DANS LA RECHERCHE DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE**

A ce niveau de notre démarche, nous n'avons pas de doute que la Rédemption – salut de l'humanité – annoncée dans l'Ancien Testament, accomplie dans le Nouveau Testament, prolongée dans l'Eglise, dépend entièrement du Christ et exige la collaboration de l'homme devant manifester une disponibilité sans condition pour sa réception. Et l'intervention de Marie, en tant que mère, est non un ajout mais une participation, collaboration, coopération à l'unique Rédemption qui prend le nom de Corédemption comme nous l'avions signifié plus haut, dans la deuxième partie de notre travail.

Toutefois, nous n'ignorons pas que le concept *corédemption* et le titre de *corédemptrice* posent problème comme nous l'a fait sentir Hendro Munsterman avec les dix arguments contre l'utilisation du titre<sup>230</sup>. C'est pourquoi nous voudrions, ici, insister que la corédemption de Marie soit entendue dans le sens de sa coopération à l'œuvre de salut pour éviter tout malentendu et tout obscurcissement de l'Unique Médiation de Jésus Christ<sup>231</sup>.

Un tel concept, qui apparaît plus convenable, ressort de la réflexion de notre théologien sur le huitième argument: le titre nie l'accord sur la justification de la grâce<sup>232</sup>, de l'affirmation de Karl Rahner selon laquelle l'idée d'une coopération mariale est essentielle pour la Théologie catholique<sup>233</sup> et est employé par le Concile Vatican II dans les paragraphes 56, 61, 62 de *Lumen Gentium*. Ainsi, Marie corédemptrice doit s'entendre Marie coopératrice. C'est-à-dire, celle qui, pétrie de l'Esprit Saint<sup>234</sup> (LG 56), coopère à l'Unique Rédemption du Christ par pure grâce. En d'autres termes, la coopération de Marie, comme l'affirme le groupe des Dombes que cite Munsterman, est totalement le fruit de la grâce de Dieu<sup>235</sup>.

En définitive, c'est ce rôle subordonné de Marie qui est *appui et secours maternels* aidant les fidèles à s'attacher plus intimement au Médiateur et Sauveur, professé par l'Eglise sans hésitation<sup>236</sup> que nous voudrions montrer dans cette dernière partie.

Dans le contexte de la Côte d'Ivoire en crise exceptionnelle depuis le 19 septembre 2002, ce salut s'identifie à la paix recherchée par ses habitants. Certes, le seul capable de leur donner cette paix perdue, c'est le Christ Jésus, le « rédempteur de

<sup>230</sup> Hendro MUNSTERMAN, *Marie corédemptrice ? Débat sur un titre marital controversé*, Paris, cerf, 2006, pp. 65-81.

<sup>231</sup> *Ibidem*, p. 80.

<sup>232</sup> *Ibidem*, pp. 75-77

<sup>233</sup> *Ibidem*, p. 80.

<sup>234</sup> Concile œcuménique Vatican II, *Constitution, Décrets, Déclarations, Messages*, Edition du Centurion, Paris, 1967, LG 56, p.105

<sup>235</sup> Hendro MUNSTERMAN, *Marie corédemptrice ? Débat sur un titre marital controversé*, Paris, cerf, 2006, p. 76.

<sup>236</sup> Concile œcuménique Vatican II, *Constitution, Décrets, Déclarations, Messages*, Edition du Centurion, Paris, 1967, LG 62, p.111.

l'homme »<sup>237</sup> mais leur recours à la Vierge Marie comme Corédemptrice aiderait davantage à la recherche de cette paix. Et c'est dans cette perspective, celle de la recherche de la paix et dans une tentative d'inculturation comme prise en compte des réalités actuelles que nous voudrions maintenant regarder Marie comme Reine de la Paix, Educatrice à la Paix. C'est avec elle et en se laissant guider par elle sous la mouvance de l'Esprit Saint que le peuple ivoirien saura accueillir et bâtir la Paix du Christ.

---

<sup>237</sup> Jean Paul II, *Le Rédempteur de l'homme*, lettre encyclique, Limete-Kinshasa, Editions Saint Paul Afrique, 1992.

## CHAPITRE I: MARIE, REINE DE LA PAIX

Regarder Marie comme Reine de la Paix, c'est la contempler dans sa royauté qui est participation à l'unique Royauté du Christ. Cette royauté, de nature pacifique, s'origine à la naissance de son Fils, Prince de la Paix et s'étend à l'univers par la volonté du Dieu de la Paix dès l'Assomption de la Mère. C'est une grâce qui, à première vue, est temporelle en raison de son espace terre, mais est plutôt eschatologique à cause de son espace ciel.

Entrons donc dans cette contemplation pour mieux saisir cette royauté, grâce du Prince de la Paix qui nous ouvre à la Paix eschatologique en passant par la paix naturelle.

### 1. Sa royauté, celle du Christ Roi

D'entrée de jeu, disons que Marie n'a pas de royauté en soi. Sa royauté, c'est celle du Christ Roi de l'univers à laquelle elle participe comme Reine. Autrement dit, elle est *devenue notre reine et la reine de l'univers* parce que le Christ, son Fils, notre Roi, l'a associée, elle, sa mère, à toute son œuvre<sup>238</sup>.

En effet, sa royauté, qui lui donne le titre de Reine de l'univers, est déjà implicite à l'annonce de la naissance du « Fils du Très – Haut à qui le Seigneur donnera le trône de David, son père » (Lc 1,32). Avec les mages qui cherchent à rendre hommage au nouveau-né comme *roi des juifs* (Mt 2, 1), Marie peut être contemplée comme reine – mère dont la royauté s'explique avec celle de son Fils. De par l'origine divine du Fils, cette royauté, qui se déploie sur terre, est fondamentalement divine. Elle est universelle avec l'Ascension du Christ à la droite du Père. Elle est devenue universelle pour la Mère avec son Assomption au ciel auprès du Fils d'où elle règne avec lui par volonté du Père. Dans cette logique *le titre de reine de la création* peut lui être déjà décerné compte du fait que Dieu a fait d'elle la plus belle des créatures<sup>239</sup>.

La primauté que Dieu lui fait parmi les créatures tient de ses qualités exceptionnelles d'ordre physique dont sa *beauté* par laquelle elle surpassé les hommes et les anges et d'ordre spirituel dont toutes les perfections mises en elle par le Créateur, la plénitude de grâce établie en elle par l'Esprit Saint, les merveilles cachées dans le secret de son âme par Dieu. Toutes les qualités et perfections reçues de Dieu se sont toujours élargies et épanouies pendant sa vie sur terre à tel point que dans le ciel, tous la fêtent comme une reine éclatante de beauté et sur la terre, elle est admirée de loin dans sa splendeur royale<sup>240</sup>.

Ces qualités et perfections reçues qui constituent pour Marie son *excellence personnelle* ne suffisent pas pour justifier sa royauté universelle. La raison essentielle vient du fait *qu'un pouvoir royal lui a été confié*. Cela consiste en un partage, voulu par le Christ, de la souveraineté qu'il exerce sur l'humanité<sup>241</sup>.

En effet, ce pouvoir a commencé depuis son Assomption au ciel où Jésus l'a fait asseoir à ses côtés comme une reine, et l'a chargée de veiller avec lui aux destinées de l'Eglise<sup>242</sup>. Son pouvoir royal, différent à tout point de vue de celui de son Fils, est un

<sup>238</sup> Jean GALOT, S.J., *Marie Pleine de Grâce*, Rome, 1985, p.187.

<sup>239</sup> Ibidem, p.187.

<sup>240</sup> *Op. cit.*, p.187.

<sup>241</sup> Ibidem., p.187.

<sup>242</sup> Ibidem, p188.

pouvoir adapté à sa situation maternelle. Tandis que le Fils a *un pouvoir absolu de domination*, c'est-à-dire qu'il « commande par lui-même, réclame pour lui-même le don absolu de notre personne, un hommage sans réserve, il exige notre obéissance et est maître des sanctions à prendre »<sup>243</sup>, la Mère a *un pouvoir d'intercession*, c'est – à – dire qu'elle a une influence irrésistible qu'elle exerce sur le cœur de son Fils, elle ne domine pas par elle-même et ses désirs ne deviennent des ordres que lorsqu'ils sont approuvés par Jésus. Elle est donc reine par un autre<sup>244</sup>, son Fils.

Ce pouvoir, bien qu'il ne soit que d'intercession, est illimité, universel car il s'étend partout, et en tant que reine, elle a le devoir de s'occuper de tout l'avenir de l'Eglise et rien dans cette Eglise n'est soustrait à sa vigilance<sup>245</sup>. Ainsi, grâce à son pouvoir royal, les tâches comme celles-ci ne lui échappent pas :

- assurer les grands objectifs du royaume de son Fils tels que maintenir l'unité de l'Eglise, et la faire retrouver par ceux qui en sont séparés ; faire sentir la première l'attrait de l'Evangile et du message chrétien à ceux qui ne les connaissent<sup>246</sup> en exerçant une séduction sur leurs âmes ;
- favoriser tout ce qui contribue à la sanctification des chrétiens et à l'expansion de la foi ayant pour conséquence la provocation d'une multiplication des vocations sacerdotales et religieuses, son souci motivé par le besoin immense de l'Eglise en prêtres, religieux et religieuses<sup>247</sup> ;
- veiller sur les familles chrétiennes, faire régner dans les foyers une atmosphère d'authentique christianisme afin que Dieu occupe la première place, la charité soit cultivée avec soin dans une union avec le foyer de Nazareth et que chaque foyer soit une école de sainteté<sup>248</sup> ;
- *se préoccuper des pécheurs, de ceux qui risquent le salut de leur âme quant à leur sort en vue de les protéger contre les dangers qui les menacent, de réclamer pour eux de son Fils, sans hésitation à cause de sa bonté maternelle, des grâces extraordinaires dans les situations critiques*<sup>249</sup> ;
- se soucier pour le bien de l'Eglise.

Grâce à cette dernière tâche, expression de ses soucis pour le bien de l'Eglise dont celui de la paix, Marie est invoquée comme reine de la paix. Elle est reine de la paix intérieure, de la paix des consciences pour avoir, dans le passé, souffert avec le Christ en vue de nous valoir l'amitié avec Dieu. Elle est également reine de la paix entre les hommes et les nations dans la mesure où elle veille à la charité et à la bonne entente<sup>250</sup>.

En somme, son unique aspiration en tant que Reine de l'univers, c'est de contribuer à l'extension du Royaume de son Fils. Par conséquent, elle doit être de plus en plus notre reine pour que le Christ soit de plus en plus notre roi<sup>251</sup>: Roi d'un Royaume de Paix dont il a été Prince de la Paix annoncé sur terre le jour de sa naissance inaugurant la grâce de la royauté pour sa Mère.

---

<sup>243</sup> *Ibidem*, p.188.

<sup>244</sup> *Ibidem*, p.188.

<sup>245</sup> *Ibidem*, p.188.

<sup>246</sup> Op. cit., p.189.

<sup>247</sup> *Ibidem*, p.189.

<sup>248</sup> *Ibidem*, p.190.

<sup>249</sup> *Ibidem*, 190-191

<sup>250</sup> *Ibidem*, p.191.

<sup>251</sup> *Ibidem*, p.191.

## 2. Grâce du Prince de la Paix

Comme nous l'avions déjà affirmé plus haut avec Jean GALOT, Marie est devenue notre reine, la reine de l'univers parce que son fils, notre roi, le roi du monde, l'a associée à toute son œuvre. Elle est aussi reine de la paix dans la mesure où la paix est un de ses soucis pour le bien de l'Eglise comme nous le laissait entendre notre auteur de référence en ces termes: « Enfin, entre tous vos soucis pour le bien de l'Eglise, il y a la paix. Nous aimons à invoquer, Marie, comme reine de la paix »<sup>252</sup>. Ainsi, sa royauté se présente ici comme grâce venant de son Fils, Prince de la Paix, au profit de l'Eglise pour laquelle elle est prête à œuvrer en faveur de la paix.

En effet, Marie est reine de la paix par pure grâce. C'est-à-dire que sa royauté, en général, est le fruit de la volonté du Fils l'ayant prise comme associée à toute son œuvre comme nous le faisait sentir Jean GALOT. Et sa royauté qui est, en particulier, une royauté de paix, expression de son souci pour le bien ecclésial, apparaît également comme fruit de son association à toute l'œuvre du Fils dont celle de Paix à son peuple qui se laisse saisir dans ces termes: « Je vous laisse la paix ; je vous donne ma paix » (Jn 14, 27). Ainsi, le souci de paix de la Reine pour l'Eglise du Christ rejoint le souci de paix du Roi pour le peuple, son Eglise. Une paix qui était déjà annoncée dans le titre messianique<sup>253</sup> de Jésus, Prince de la paix, lors de sa naissance.

Si sa royauté fut explicitement annoncée avec sa venue dans ce monde comme Prince de la paix, celle de sa mère, bien qu'implicite, prend son point de départ terrestre avec lui, le Prince de la paix qui vient comme Roi vers la fille de Sion dans les propos du prophète Zacharie repris par Mathieu: « Dites à la fille de Sion: voici que ton Roi vient à toi » (Mt 21, 5). Il est bien le Prince de la paix, mais pas directement d'une paix « politique », de la paix que Dieu seul peut donner, la paix qui est le salut de l'humanité, la participation à l'intimité du Mystère trinitaire<sup>254</sup>. Une telle paix fait entrevoir la paix eschatologique qui vient après celle réelle

## 3. Paix selon l'Ecriture, paix naturelle

Avant de parler de paix eschatologique qui dépasse notre réalité de raison, sachons qu'il existe une paix réelle, naturelle que nous révèle l'Ecriture. C'est *la paix biblique*. Elle est, non seulement, le « pacte » permettant une vie tranquille, le « temps de la paix » par opposition au « temps de la guerre » (Qo 3, 8 ; Ap 6, 4), mais le bien-être de l'existence quotidienne, l'état de l'homme vivant en harmonie avec la nature, avec lui-même, avec Dieu. De manière concrète, elle est bénédiction, repos, gloire, richesse, vie<sup>255</sup>. Cette paix qui est aussi naturelle ouvre au bonheur comme « être en bonne santé », « être en paix » (Ps 38, 4 ; 2 S 18, 32 ; Gn 43, 27), sécurité (Jg 6, 23 ; Dn 10, 19), concorde dans une vie fraternelle (Ps 41, 10 ; Jr 20, 10), confiance mutuelle que sanctionne souvent une alliance (Nb 25, 12 ; Si 45, 24), traité de bon voisinage (Jos 9, 15 ; Jg 4, 17 ; 1 R 5, 26 ; Lc 14, 32 ; Ac 12, 20). Un tel bonheur exprimable à une personne, un peuple, dans la salutation, le souhait de paix (Gn 26, 26 ; 2 S 18, 29 ; Dn 3, 98 ; Ph 3) donne d'identifier également la paix à *un état à conquérir ou à défendre*: elle

<sup>252</sup> Op. cit., p.191.

<sup>253</sup> René COSTE, *Il est notre paix*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1991, p.37.

<sup>254</sup> Op. cit., p.38.

<sup>255</sup> AA.VV, *Vocabulaire de Théologie biblique*, sous la direction Xavier LEON-DUFOUR, Cerf, Paris, 1971, col.879.

est soit victoire sur quelque ennemi (Jg 8, 9 ; 1 R 22, 27s), soit le succès d'une exploration (Jg 18, 5s), le triomphe sur toute stérilité dont celle d'Anne (1 S 1, 17), la guérison des blessures (Jr 6, 14 ; Is 57, 18s), soit communion entre Dieu et l'homme signifiée par l'offrande des sacrifices pacifiques (Lv 3, 1)<sup>256</sup>.

En somme, la paix biblique, naturelle, sous toutes ses traductions, vise le bien des hommes ou des peuples. Ainsi, par rapport à ce but, la paix s'entend comme *ce qui est bien par opposition à ce qui est mal* (Pr 12, 20 ; Ps 28, 3 ; cf. Ps 34, 15). C'est *la somme des biens accordés à la justice comme avoir une terre féconde, manger à satiété, habiter en sécurité, dormir sans crainte, triompher de ses ennemis, se multiplier*, en raison du fait que *Dieu est avec nous* (Lv 26, 1-13)<sup>257</sup>. En fait, elle est, non seulement *absence de guerre*, mais surtout, *plénitude du bonheur*<sup>258</sup> qu'il nous faut maintenant tenter de saisir avec et dans la foi. Car cette paix - bonheur que nous disons plénierie sur cette terre sera définitivement totale dans les cieux. D'où son eschatologie que nous abordons à présent.

#### 4. Paix eschatologique

La paix, souci de Marie pour le bien de l'Eglise, dont elle est reine par participation à la royauté pacifique du Christ, s'origine en Dieu. Cette origine divine, qui est attestée par la louange de l'armée céleste en ces termes: « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et sur la terre paix aux hommes » (Lc 2, 14), est aussi céleste et elle indique déjà la nature eschatologique de la paix.

En effet, la paix, en question, bien qu'elle soit pour les hommes sur terre, est une paix eschatologique. Sa nature eschatologique est déterminée par l'armée céleste – troupe nombreuse d'anges – qui ne fait pas partie de notre monde visible, d'une part et par les cieux, lieu d'existence de cette armée et provenance de celui qui apporte la paix aux hommes sur la terre, d'autre part. Par cette provenance, la paix eschatologique, paix aux hommes, est une paix céleste. C'est-à-dire une paix qui vient du ciel, lieu d'emblée d'habitation de Dieu qui en est sa source. En tant que Source, il en a la paternité. Comme tel, il est seul qui puisse la donner aux hommes dans le Fils par l'Esprit. Ainsi, Dieu est le Père, Jésus, le Fils et l'Esprit Saint, l'Esprit de cette paix qui se présente à nous, aux hommes, comme paix trinitaire. Autrement dit, le Père qui la possède, la donne au Fils qui la reçoit, puis à son tour, la communique aux hommes dans l'Esprit Saint qui imprime l'esprit de paix dans les coeurs. C'est l'expérience que les bergers ont vécue à l'annonce de la naissance du Sauveur par l'Ange du Seigneur (Lc 2, 1-20): la bonne nouvelle de cette naissance et le chant des anges entendu, leur font passer de l'état de crainte à l'état de paix intérieure dont le signe est la joie, expression de l'esprit de paix imprimé dans leurs coeurs. Ici, le donateur de cette paix, c'est le Père, l'invisible, le porteur de cette paix aux hommes, c'est le Fils, le nouveau-né et Sauveur, le visible et l'imprimeur de cette paix dans les coeurs, c'est l'Esprit Saint, l'invisible. La même expérience de paix est à constater avec les Apôtres au soir de la Résurrection du Christ (Jn 20, 1-23): avec l'apparition du Christ dans la maison où ils étaient enfermés par peur des juifs, les Apôtres passaient de la peur à la paix accompagnée de joie avec l'Esprit Saint qu'ils recevaient en vue de la rétention ou la rémission des péchés. Encore

<sup>256</sup> *Ibidem*, col. 879-880.

<sup>257</sup> *Op. cit.*, col. 880.

<sup>258</sup> *Ibidem*, col. 880.

ici, le donateur, c'est le Père, même s'il est invisible, le communicateur, c'est le Ressuscité, et l'imprimeur dans les coeurs, c'est toujours l'Esprit Saint que le Fils glorifié donne explicitement en ces termes: « Paix à vous ! », « Recevez, l'Esprit Saint ! ». L'Esprit Saint reçu les maintient dans l'état de paix intérieure, de sérénité jusqu'à la Pentecôte où ils en reçoivent la force pour la mission, l'évangélisation. Ainsi, la paix eschatologique, paix céleste et divine, paix trinitaire aux hommes, est un état à l'instar du ciel qui est en fait plus un état qu'un lieu, indicateur de notre eschatologie de paix.

Dans la mesure où le ciel, contenu de l'expression biblique « Qui es aux cieux », ne signifie pas un lieu, mais une manière d'être<sup>259</sup>, un état, la paix eschatologique s'envisage aussi comme une manière d'être, un état. Concrètement, une manière d'être à l'image de Dieu qui est dans les cieux, dans sa *majesté*<sup>260</sup>, bon, parfait, paix ; un état de vie à l'instar de Jésus Christ qui est incarnation, prolongement, reflet de Dieu dans la vie sur terre. En fait, cette manière d'être, cet état n'est que l'état de vie en qualité. Ainsi donc, la paix eschatologique, c'est l'état de vie en qualité que l'Esprit Saint imprime dans les coeurs suite à la communication de la paix de la part du Christ Jésus l'ayant reçue de son Père. Dans cette logique, s'inscrit ce propos de Jésus Christ avant de passer de ce monde à son Père: « Je vous laisse la paix ; c'est ma paix que je vous donne ; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble ni s'effraie. » (Jn 14, 27). En d'autres termes, il laisse à ses disciples cet héritage qu'est la paix de Dieu, devenue sa paix par son Incarnation qui les transformera de l'intérieur afin qu'ils soient son prolongement ici-bas et qu'ils mènent une vie dans la confiance, la sérénité et la paix. Cette transformation intérieure est signe de l'état de vie en qualité qui les caractériserait. Et cela à travers la vie de bonté, de perfection et de paix qui aura tout son sens, qui sera mieux saisie et concrète avec la Résurrection du Christ Jésus au soir de laquelle il leur communique sa paix et son esprit: « Paix à vous ! » (Jn 20, 19.21), « Recevez, l'Esprit Saint. » (Jn 20,22).

A ce stade, la paix venant de Dieu, laissée, donnée par Jésus Christ, reçue par ses disciples dont nous, imprimée dans les coeurs par l'Esprit Saint, devient définitive avec la Résurrection. Elle entre dans sa phase ultime, dernière, où, à la lumière de la Résurrection, sa nature et son origine divine s'éclairent davantage. Telle est, en définitive, la paix véritable qui libère les Apôtres apeurés de leur peur et les met dans un état de paix, de sérénité, de confiance, d'espérance que l'Esprit Saint reçu entretiendra jusqu'à la consommation de leur vie dans le Christ. Ainsi, ils commencent à expérimenter le salut en Jésus Christ qui passe par la paix véritable, la paix ultime, celle du Ressuscité dont le signe est la joie quelles que soient les circonstances.

En définitive, la paix eschatologique, paix céleste et divine, paix trinitaire, n'est que la paix véritable, paix définitive, dernière, ultime que le Christ glorifié dans la Résurrection donne à son peuple en vue du salut dont un signe est la libération des coeurs habités par la peur, la crainte, l'angoisse, le trouble, l'inquiétude. C'est cette paix qu'il continue de nous laisser, de nous donner depuis son trône royale chaque fois que nous célébrons l'Eucharistie<sup>261</sup> et qui est devenue un des soucis de Marie pour le bien de l'Eglise. Elle est tellement importante, précieuse que Marie en est devenue, pour nous, l'Educatrice.

<sup>259</sup> AA.VV, *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, Paris, MAME/PLON, 1992, p.566.

<sup>260</sup> Ibidem, p.567.

<sup>261</sup> AA.VV, *Missel Romain*, Paris, DESCLE – MAME, 1978, p.444.

Mais, dans quel contexte, quelle situation est – elle amenée à jouer le rôle d'éducatrice à la paix? C'est ce que nous voudrions d'abord voir en restant dans le cadre de la quête de la paix en Côte d'Ivoire avant de nous focaliser sur ce rôle.

## CHAPITRE II: MARIE ET LA QUÊTE DE LA PAIX EN CÔTE D'IVOIRE

Ce rapport, Marie et quête de la paix, nous donne l'occasion de faire saisir le contexte de la crise ivoirienne et la nature de la paix recherchée. Ainsi, nous percevrons mieux l'aide de Marie dans cette recherche.

Pour ce faire, nous verrons d'abord la dimension religieuse de cette crise et le contenu sociologique de la paix recherchée, puis la teneur religieuse réelle de cette paix, enfin, son acquisition avec l'aide de Marie.

### 1. Dimension religieuse de la crise en Côte d'Ivoire et contenu sociologique de la paix recherchée

La crise que vit la Côte d'Ivoire commence à se faire sentir véritablement après le Forum pour la Réconciliation Nationale dont l'objectif – réconcilier les ivoiriens entre eux, les ivoiriens et leurs frères étrangers, les ivoiriens et leurs responsables politiques<sup>262</sup> – n'a pas été atteint.

En effet, avant les échéances électorales, l'atmosphère était déjà *sérieusement perturbée* en raison des violences tant verbales que physiques qui ont ressurgi, des discours tenus par des leaders politiques et certains de leurs militants inquiétant les citoyens, de certains propos ambigus de ces mêmes leaders jetant le doute, le désarroi et le désespoir dans les cœurs des ivoiriens et des étrangers résidant dans le pays<sup>263</sup>. Ainsi, la paix sociale qui semblait revenir suite au Forum d'espérance est de nouveau menacée. Cette crise, qui a comme acteur principal le politique, touche la société pour devenir crise socio-politique, avec comme conséquences le retrait des bailleurs de fonds allant investir ailleurs et la destruction de ce qui est en train d'être construit ensemble. Elle fait saisir aussi une crise économique qui s'annonce avec ce retrait évoqué ci-dessus et qui occasionnera des pertes d'emploi pour des habitants.

Dès le 19 septembre 2002, la situation s'aggrave avec l'entrée en scène des militaires issus des Forces Nouvelles en opposition avec le Pouvoir pour son renversement. La crise devient politico-militaire. Dans sa durée, elle a des conséquences inédites dont les violences, les casses, source de vives inquiétudes au sein de la population<sup>264</sup>. Malgré la cessation momentanée et concertée des hostilités militaires et l'initiation des négociations à Lomé, la population continue de vivre dans un climat de peur, de tension, de menace de mort et psychose de la reprise des hostilités, avec des conséquences encore plus dramatiques. Ce climat déjà inquiétant est renforcé par la perspective de la marche du jeudi 25 mars organisée par sept des partis signataires de l'*Accord de Linas Marcoussis* et les mesures prises par l'autorité publique, semant la peur et le désarroi dans les esprits et les cœurs<sup>265</sup>. Cette psychose devient effective au plan politique avec l'inachèvement du vote des lois commencé, la non effectivité du souhait du désarmement, l'accroissement des équipements des différentes forces, l'intransigeance des politiciens de chaque bord et leur surenchère, les clivages, les

<sup>262</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur la situation socio-politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 1<sup>er</sup> juillet 2002, p. 2.

<sup>263</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>264</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur le contexte socio-politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 28 novembre 2002, p. 6.

<sup>265</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 24 mars 2004, p.13.

divergences, les oppositions et les agitations dans certains partis politiques ; au plan social, ces mêmes agitations prennent d'autres noms dans divers secteurs de la société: grèves, remous, menaces d'expulsion, mécontentement à la Mutuelle Générale des Fonctionnaires, augmentation inattendue et exagérée du prix du carburant. Comme conséquence, tout le monde vit dans une insécurité générale rendant difficile le redéploiement des Fonctionnaires et Agents de l'Etat, avec une instabilité sociale dont les premières victimes sont les jeunes devenus violents, indisciplinés, irrespectueux de l'autorité et de leurs enseignants<sup>266</sup>. Un des signes de cette insécurité fut les événements des 6, 7, 8 novembre avec l'intervention dramatique des Forces Licornes occasionnant plusieurs blessés et plusieurs morts<sup>267</sup>. Et un des signes de cette instabilité fut l'occupation de la rue par les ivoiriens suite au communiqué sanctionnant les travaux du GTI (Groupe de Travail International) de l'ONU<sup>268</sup>. En effet, cette descente dans la rue était non seulement un moyen pour manifester leur mécontentement mais aussi un moyen rapide d'aller à la paix. Cependant, c'était plutôt un frein aux activités socio-économiques et au développement laissant entrevoir une crise de nature socio-économique et de développement.

En définitive, le contexte dans lequel s'inscrit cette crise est socio – politico – militaire. Ainsi, cette crise est fondamentalement à la fois sociale, politique et militaire, avec des répercussions sur l'économie, le développement et le religieux. Sa raison fondamentale réside dans l'insatisfaction des ivoiriens devant ces revendications: difficultés pour une vie décente, recherche d'un travail rémunéré, d'une condition de vie meilleure pour répondre aux différentes sollicitations sociales comme habitation, alimentation, santé, scolarité des enfants<sup>269</sup>. Nous pourrions noter aussi la faiblesse de la sécurité des biens et des personnes, de la garantie des droits et des libertés des habitants, au niveau de l'autorité gouvernante ; et les intérêts particuliers au niveau des responsables des partis politiques, de ceux qui ont pris les armes, des commanditaires de la guerre et des jeunes<sup>270</sup>.

Cette crise, qui présente une perspective inquiétante pour le pays, nous fait comprendre que la paix qui est perturbée et recherchée est une paix sociale, dans la mesure où elle touche toute la société ivoirienne: une société fragilisée par le mensonge, une des caractéristiques de sa démocratie qui laisse percevoir une crise de la vérité ; une société rongée par l'impunité et le laxisme dans la mesure où on peut ne pas punir celui qui est pris en flagrant délit et le laisser vivre tranquillement sa vie ; une société où il n'y a pas d'amour compte tenu du fait que l'honnêteté, l'intégrité et la justice sont peu vécues aux yeux de nombre d'Ivoiriens et où sont en l'honneur la recherche de l'intérêt personnel financier, la soif excessive du pouvoir, orientant la vie des Ivoiriens ; une société où il y a manque de liberté en raison du fait que l'Ivoirien n'a pas une véritable

---

<sup>266</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration à propos du contexte socio-politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 23 octobre 2004, p. 21.

<sup>267</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration à l'occasion des événements des 6, 7 et 8 novembre 2004*, Abidjan, Secrétariat de la CECI, 8 novembre 2004.

<sup>268</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Appel urgent au calme*, Bondougou, Secrétariat de la CECI, 18 janvier 2006, p. 34

<sup>269</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur la situation socio-politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 1<sup>er</sup> juillet 2002, p. 2

<sup>270</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur le Contexte Socio-politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 28 novembre 2002, p. 6.

liberté car « semblable à un prisonnier qui ignore son état réel de vie », « a tendance à s'agripper à ceux qui le font vivre et le soutiennent financièrement »<sup>271</sup>.

Telle est cette société plongée dans une situation de guerre qui semble résulter des valeurs de la vérité, de la justice, de l'amour et de la liberté bafouées, piétinées, et dont le manque a troublé la paix sociale. C'est ici que la dimension religieuse de la crise, en raison du non respect des valeurs submentionnées, pourrait devenir une espérance pour les Ivoiriens s'ils mettent leur « foi en un avenir meilleur » et acceptent d'intégrer ces mêmes valeurs dans la société. Cette espérance est fortement manifeste dans les finales des déclarations des évêques de Côte d'Ivoire à travers les bénédictions qu'ils implorent de Dieu sur le pays pour que celui-ci retrouve son vrai visage: pays de paix, de fraternité et d'hospitalité<sup>272</sup>, et que les habitants soient tous conduits sur le chemin de la paix, de la solidarité et de la vraie fraternité<sup>273</sup>. Ainsi, la paix recherchée est certes sociale mais, comporte aussi une teneur religieuse.

## 2. Teneur religieuse réelle de la paix recherchée

La paix recherchée, nous l'avions déjà fait remarquer, est une paix sociale. Mais cette paix a une teneur religieuse réelle dans la mesure où elle est fondée sur la quête de la vérité, la justice, l'amour et la liberté, valeurs devant être intégrées dans la société et vécues par les habitants quel que soit leur niveau social. C'est pourquoi l'Eglise, à travers la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, propose une sortie de crise à partir de ces valeurs comme piliers constitués et repères moraux<sup>274</sup>.

Une paix certes, sociale, mais qui sous-tend le désir de vivre dans la vérité, la justice, l'amour et la liberté. De manière concrète, les Ivoiriens aspirent à vivre comme *des frères capables de se parler, de se dire la vérité, de se comprendre pour s'accueillir mutuellement et se réconcilier*. Dans cette logique, s'ouvre devant nous *le chemin de l'espérance pour une Côte d'Ivoire renouvelée*. Une telle paix sociale, dans sa teneur religieuse fondée sur l'espérance, fait retentir en l'Eglise à travers les évêques un cri d'espérance invitant à la paix par l'apaisement de tous et de chacun en vue de l'ouverture du cœur à l'autre son frère, de créer ensemble une voie de dialogue et d'espérance. Cela exige que les hommes politiques aient un amour sincère de leur pays et une foi en son avenir ; que tous et chacun soient unis aux évêques par et dans la prière pour la paix en Côte d'Ivoire<sup>275</sup> ; que la communauté internationale soit fidèle à sa mission consistant à accompagner le processus de paix et aider au désarmement des Forces nouvelles et des milices des partis politiques dans la justice et le droit<sup>276</sup>.

---

<sup>271</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration des évêques au terme de leur 75<sup>ème</sup> Assemblée plénière du 13 au 19 janvier*, Abengourou, Secrétariat Général de la CECI, 18 janvier 2003, p. 9.

<sup>272</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Appel à l'Apaisement et au Dialogue*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 14 octobre 2002, p. 5.

<sup>273</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur le Contexte Socio-politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 28 novembre 2002, p.6.

<sup>274</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration des évêques de Côte d'Ivoire au terme de leur 75<sup>ème</sup> Assemblée plénière du 13 au 19 janvier 2003*, Abengourou, Secrétariat Général de la CECI, 18 janvier 2003, p.9.

<sup>275</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Cri d'Espérance pour la Côte d'Ivoire*, Bingerville, Secrétariat de la CECI, 20 juin 2004, p. 19

<sup>276</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Exhortation aux habitants de la Côte d'Ivoire et à la Communauté Internationale*, Bondoukou, Secrétariat Général de la CECI, 22 janvier 2006, p. 35.

Comme conséquence, se présente aux habitants du pays l'ouverture à l'universel dans une relation renouvelée avec le *Créateur de cette terre de Côte d'Ivoire*, avec les frères ivoiriens, avec les frères étrangers sans distinction de religion résidant dans ce pays, avec la Communauté Internationale ; ils prennent conscience de la nécessité du retour aux valeurs morales, religieuses et spirituelles, conditions de la paix retrouvée par eux-mêmes avec l'aide de Dieu, de Jésus Christ, Prince de la paix, de la Vierge Marie, Notre Dame de la paix.<sup>277</sup>.

Dans la mesure où la paix vient de Dieu et est donnée par Jésus Christ, comment Marie peut-elle aider le peuple ivoirien à l'acquérir ?

### **3. Mode d'acquisition de la paix recherchée avec Marie**

Nous savons maintenant le contenu sociologique et la teneur religieuse réelle de la paix recherchée qui ont été largement mis en relief plus haut. C'est la paix sociale, car vécue dans une société en crise. C'est la paix d'espérance, car ouverte sur un chemin d'apaisement des cœurs, de dialogue et d'espérance pour ceux qui ont foi en un avenir meilleur pour la Côte d'Ivoire. C'est un acquis, car venant du Père, donnée par le Fils, imprimée dans les cœurs par l'Esprit Saint. Cependant, comment cet acquis doit-elle passer dans la vie quotidienne des habitants du pays ?

Ici, nous croyons que la Vierge Marie, comme Mère, peut aider le pays à acquérir cette paix recherchée. Et, c'est par une éducation à la paix où les fidèles invités à imiter ses vertus et à faire tout ce que dira son Fils à travers l'épiscopat ivoirien que l'aide serait effective. Par amour pour la Côte d'Ivoire placée sous son patronage, avec le titre de Notre Dame de la Paix, il convient de se tourner vers celle qui éduque les hommes à ressembler son Fils, Prince de la Paix, qu'elle connaît mieux que quiconque.

---

<sup>277</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Appel au retour aux valeurs morales, religieuses et spirituelles dans la résolution de la crise ivoirienne*, Daloa, 23 janvier 2005.

### CHAPITRE III: MARIE, EDUCATRICE A LA PAIX

Parler de Marie comme Educatrice à la paix impose sa relation avec des éduqués à la paix. Ce sont les disciples du Christ, les Hommes, tous ceux à qui son Fils glorifié laisse la paix, donne sa paix. Certes, l'Esprit Saint l'imprime dans les cœurs, mais dans la mesure où, avec la parabole du semeur (Lc 8, 4-15), la Parole de Dieu identifiable à la Paix ne s'enracine pas toujours dans les cœurs, une éducation de ceux-là à la paix est nécessaire.

Et Marie, comme Educatrice, est celle qui éduque à la paix. C'est-à-dire, celle qui, selon le terme « éduquer » venant du latin « *ducere* » signifiant « conduire », conduit ses enfants spirituels à la paix. Elle les y conduit en leur faisant acquérir des principes, des habitudes que nous identifions à ses vertus, à la civilisation de l'Amour et au partage équitable des ressources à prendre en compte dans la vie quotidienne. En d'autres termes, celle qui les conduit à la paix, ce vers quoi est orientée la vie publique de Jésus, son don fait à l'humanité à la veille de son sacrifice sauveur, l'objectif à atteindre de l'Eglise<sup>278</sup>. En clair, c'est dans le vécu de ces principes, ces habitudes à travers l'imitation surtout des vertus mariales et le respect de sa consigne aux disciples à Cana applicable à la situation ivoirienne, « Tout ce qu'il vous dira, faites-le », que l'on se rend compte des fruits de son Education à la paix.

#### 1. Vertus de Marie, voies d'accès à la paix

Ici, l'éducation à la paix, ou la conduite à la paix par Marie consisterait en une imitation de la *Mère de la paix*<sup>279</sup> dans ses vertus qui ouvriraient ses enfants spirituels à la paix en vue d'être vraiment des artisans de paix (Mt 5, 9) dans la vie de tous les jours.

En effet, l'imitation dans les vertus *est la pratique des vertus, résultat de la coopération de la volonté humaine avec la grâce divine. Poussées assez loin, ces vertus constituent la perfection ou la sainteté*<sup>280</sup>. Cette pratique, moyen de perfection, de sainteté, permet de saisir la vertu comme disposition intérieure, puissance et promptitude de l'âme à faire le bien et non une série d'actes extérieurs<sup>281</sup>. Concernant Marie, sa disposition intérieure se définit, déjà au début de son existence, par sa puissance de vie surnaturelle dépassant celle de tous les saints à la fin de leur vie et dotée d'aptitudes spéciales dont les vertus infuses et les dons. Dès lors, tout en elle est animé d'une disposition d'amour et accompli avec une perfection exceptionnelle qui ne se retrouvent pas dans les actes les plus héroïques des plus grands d'entre les saints<sup>282</sup>. Cette disposition, reflet de l'intérieur de Jésus, ouvre sur l'attitude particulière de Marie à l'égard de chaque vertu à partir de l'étude des vertus de Notre – Seigneur. Cela voudrait signifier que les vertus de Marie découlent des vertus du Fils. Ou tout simplement, ses vertus sont celles de son Fils dans la mesure où « Dieu a fait Marie si semblable à l'humanité de Jésus, et Marie a si parfaitement médité dans son cœur sur tout ce qu'elle apprenait au sujet de son Fils, que toutes les dispositions de l'âme de Jésus se trouvent reproduites dans l'âme de Marie aussi exactement qu'elles peuvent

<sup>278</sup> P. Stanislaw SKUZA (S.A.C.), *La pastorale du pèlerinage à la Basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro*, Yamoussoukro, Service des pèlerinages Basilique Notre Dame de la Paix, 1998, pp.52-54.

<sup>279</sup> Jean GALOT, S.J., *Notre Dame de la Paix, Je suis la Servante de la Paix*, Yamoussoukro, 1992, p.5.

<sup>280</sup> Emile NEUBERT, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, p.120.

<sup>281</sup> *Ibidem*, p.120.

<sup>282</sup> *Op. cit*, p.121.

l'être dans une pure créature»<sup>283</sup>. Ce sont ces vertus, expressions des pensées, sentiments, actions du Fils nous donnant une idée de ceux de la Mère, que nous voudrions maintenant voir sous deux aspects: vertus théologales et vertus morales, division que font généralement les théologiens<sup>284</sup>.

Par vertu théologale, il faut entendre, dans le sens *neubertien*, toute disposition intérieure, toute puissance et promptitude de l'âme nous mettant en relation directe avec Dieu en vue du bien. Ces dispositions intérieures ou vertus théologales sont: la foi, l'espérance et la charité. Etant aussi celles de Marie par lesquelles elle était, sur terre, en lien directe avec Dieu, nous pourrions parler de: la foi de Marie, l'espérance de Marie et la charité de Marie.

#### a) La foi de Marie

D'abord, la première vertu, la foi de Marie, se trouve énoncée dans la parole d'Elisabeth à sa cousine: « Bienheureuse vous qui avez cru ! » (Lc 1, 45). Proclamée ici à la Visitation, à l'Annonciation, cette foi se laissait saisir par l'attitude de Marie par rapport à la nouvelle que lui donnait l'Ange et par rapport à la réponse qu'elle lui donnait en final. Par rapport à la nouvelle reçue ayant suscité chez elle cette question: « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » (Lc 1, 34), Marie, dans son calme, montrait une âme qui n'est pas celle qui doute ou qui hésite mais, celle qui demande comment elle coopérera aux desseins de Dieu<sup>285</sup>. Et dès réception de l'explication demandée, elle donna une réponse favorable à cette coopération, volonté divine. Ainsi, cette attitude double – demande d'explication en vue de sa coopération à la volonté divine et adhésion à cette volonté – est l'expression de sa foi.

Cette foi est encore à noter devant les paroles humainement dures du vieux Siméon à la présentation de l'Enfant Dieu: « une épée te transpercera l'âme » (Lc 2, 35), de Jésus retrouvé à Jérusalem: « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être auprès de mon Père ? » (Lc 2, 49), de Jésus à Cana: « Femme que me veux-tu ? » (Jn 2, 4), où Marie demeure sereine. Au début de la vie publique de Jésus, dans une confiance qui exprime sa foi, elle lui demandera tout simplement une faveur pour les époux de Cana en ces termes: « ils n'ont pas de vin » (Jn 2, 3). Grâce à sa foi en croissance, elle resta fidèle à son Fils jusqu'à la croix où elle atteint sa maturité surpassant celle des Apôtres qui se sont dispersés. Sa foi désormais mature lui donne de recevoir de son Fils dans la douleur ses disciples comme ses propres fils à travers le disciple bien aimé et la conduit à l'espérance.

Par l'espérance, on croit fermement aux promesses d'un Dieu infaillible, infiniment bon et puissant, on « attend avec confiance l'objet de ses promesses. Et l'objet de ses promesses, c'est Dieu lui-même possédé éternellement, et les moyens de réaliser cette possession»<sup>286</sup>. Ainsi, la foi en les promesses d'un Dieu infaillible, infiniment bon et puissant et l'attente avec confiance de ce Dieu possédé éternellement et des moyens de réalisation de sa possession, constituent l'espérance, deuxième vertu théologale.

---

<sup>283</sup> Ibidem, p.121.

<sup>284</sup> Ibidem, pp.121-122.

<sup>285</sup> Emile NEUBERT, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, p.124.

<sup>286</sup> Ibidem., p.126.

### b) L'espérance de Marie

Cette seconde vertu consisterait à espérer l'éternelle possession de Dieu. Et les moyens de réaliser cette possession éternelle sont: son Immaculée Conception par laquelle elle le possédait et se voyait enrichie de grâces merveilleuses et l'Incarnation à partir de laquelle elle le possédait à un titre unique. Elle était sa Mère, et elle le serait pendant toute l'éternité<sup>287</sup>. Autrement dit, dans la foi, elle a accueilli les promesses de Dieu qu'elle a possédées en elle à travers les paroles de l'Ange, puis ayant attendu avec confiance, Ce Dieu possédé dès son Immaculée Conception est devenu Dieu incarné faisant d'elle Mère à jamais.

A côté de cette particularité d'espérance, la Vierge a d'autres motifs particuliers d'espérer comme: « espérer, pour elle-même, non des biens communs, mais des faveurs absolument singulières dont une maternité divine et virginal ; espérer, pour son Fils, l'accomplissement des prophéties qui annonçaient des triomphes sans précédents ; espérer pour le monde entier car désormais elle serait la Mère de tous les hommes ; espérer pour tous les hommes le pardon et le salut ; espérer de coopérer à leur pardon et à leur salut, et de leur obtenir les grâces nécessaires pour posséder un jour Dieu avec elle ; espérer contre toute espérance »<sup>288</sup>.

En raison de cette espérance, elle a vécu la pleine réalisation des promesses divines et a remercié le Seigneur de l'espérance singulière dans laquelle il l'avait établie<sup>289</sup> que nous laisse saisir son Magnificat. L'espérance pour elle-même, pour son Fils, pour le monde, pour tous les hommes, l'œuvre à la charité, dernière vertu théologale.

### c) La charité de Marie

La Charité de Marie est envisageable à deux niveaux: sa charité envers Dieu et sa charité envers le prochain. Dans la mesure où la charité, c'est l'amour dans sa concrétude, celle de Marie serait son amour pour Dieu et son amour pour les hommes, le prochain. Aussi, comme « Dieu est Amour » (1Jn 14, 16) et que Marie est *l'image parfaite de Dieu*, nous pourrions affirmer, toutes proportions gardées, que Marie est amour<sup>290</sup>. Autrement dit, « tout en elle s'explique par l'amour ou se ramène à l'amour. Chacun de ses actes fut un acte d'amour ; chacune de ses vertus fut un aspect de son amour: si sa foi fut si ardente, son espérance si ferme, sa pureté, son humilité, sa force, sa prudence, si parfaites, c'est que son amour pour Dieu fut parfait au-delà de toute conception »<sup>291</sup>.

En effet, l'amour de Marie pour Dieu se saisit dans sa conformité à la volonté divine qui en est sa manifestation essentielle. Et cela, à travers son existence qui, d'une part, a été réponse d'amour à Dieu dans l'observance de ses commandements comme condition d'amour selon la perspective johannique – « Celui-là m'aime, qui observe mes commandements » (1Jn 4, 16) – et dans sa disponibilité à être sa servante selon la vision lucanienne – « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole » (Lc 1, 38). Ces deux modes d'amour pour Dieu – observance de ses

<sup>287</sup> Op. cit., p.126.

<sup>288</sup> Ibidem, p.127.

<sup>289</sup> Ibidem, p.127.

<sup>290</sup> Op. cit., p.128.

<sup>291</sup> Ibidem, p.128.

commandements et disponibilité à être sa servante - nous donnent explicitement sa plénitude de grâce et sa maternité divine annoncées par l'Ange.

D'autre part, son existence a été soumission à cet amour bien que, plus d'une fois, cette volonté lui ait été déconcertante à travers, par exemple, son union à Joseph malgré sa résolution de rester vierge, son départ obligé à Bethléem à la veille de sa délivrance, sa fuite en Egypte devant l'usurpateur du trône de son Fils. Aussi, cette soumission se traduit par le fait qu'elle était toujours très soucieuse de ne pas devancer la volonté de Dieu, quelque bonne raison qu'elle semblait avoir d'agir. C'est-à-dire, la volonté de Dieu à laquelle elle a adhéré par sa réponse d'amour fut une révélation pour laquelle Dieu ne l'a pas autorisé à rendre publique même à Joseph, son époux. Ainsi, c'est dans le silence qu'elle mena toute son existence comme servante du Seigneur, expression de sa conformité à la volonté de Dieu dont le point culminant est son autre fiat mille fois plus douloureux sur le sommet du Calvaire<sup>292</sup>. Un nouvel oui lui donnant d'accueillir, à travers le disciple bien-aimé, tous les hommes comme ses enfants envers qui elle déploie sa charité.

La charité de Marie envers les hommes, qui est aussi charité envers le prochain, est en fait son amour pour les hommes. Cet amour est, à vrai dire, le prolongement de l'amour pour Dieu dans le sens de Saint Jean qui ne sépare pas l'amour pour Dieu et l'amour pour nos frères. Dans cette logique, Marie, tout en aimant les hommes voit, avec *la lumière de la grâce*, clairement Dieu et aussi Dieu dans les hommes qu'elle aime. Elle a acquis cette manière nouvelle d'aimer avec l'Incarnation qui lui apporta de nouvelles lumières et la mit elle-même dans de nouvelles relations avec l'humanité<sup>293</sup>.

Ainsi, dans ses relations nouvelles avec l'humanité, elle a manifesté sa charité d'abord à la visitation, à l'égard de sa cousine Elisabeth dans l'attente de son fils, en allant se mettre à son service pendant trois mois; puis, aux époux de Cana en demandant à son Fils le déploiement de son pouvoir divin<sup>294</sup> en leur faveur. Au-delà de ces deux épisodes, manifestations accidentnelles de son incommensurable charité envers les hommes, Marie donna, dans sa coopération au mystère de la Rédemption, la plus grande preuve de charité comme le signifie fortement saint Jean: « *Nul n'a de plus grand amour que celui qui donne sa vie pour son ami* » (*Jn 15, 13*). Autrement dit, « dans sa collaboration au mystère de la Rédemption, Marie sacrifia pour les hommes, non pas sa vie, mais ce qui lui était infiniment plus cher, la vie de son Fils. Et ce sacrifice dura, non pas trois heures, mais trente-trois ans ! »...<sup>295</sup> »

En somme, les vertus théologales de Marie qui sont aussi ses qualités particulières de vie intérieure en relation avec Dieu sont inséparables de celles morales, expression extérieure de sa relation divine à l'homme. Parmi les vertus morales, il y a les quatre vertus cardinales – la prudence, la justice, la force et la tempérance – auxquelles les théologiens ramènent toutes les autres vertus<sup>296</sup> et sur lesquelles nous voudrions porter notre attention. Ainsi, nous parlerons de prudence, justice, force et tempérance de Marie comme vertus morales mariales.

---

<sup>292</sup> *Op. cit.*, p.129.

<sup>293</sup> *Ibidem*, p.130.

<sup>294</sup> *Ibidem.*, p.131.

<sup>295</sup> *Ibidem*, p.131.

<sup>296</sup> *Op. cit.*, p.122.

#### d) La prudence de Marie

Cette vertu morale de Marie, pour les Pères, est à saisir dans son entrevue avec l'Ange comme nous l'affirme le Père Emile NEUBERT en ces termes: « les Pères se plaisent à relever la prudence de la Vierge dans son entrevue avec Gabriel ».

En effet, la prudence, consistant à se déterminer par des raisons qui prévoient l'avenir et non par la poussée présente de la sensibilité en face d'un bien à conquérir ou d'un mal à éviter, est à la fois charnelle et spirituelle<sup>297</sup>. Avec Marie, la prudence dont il est question, c'est celle spirituelle fondée sur la volonté de Dieu, son unique motif de détermination. Autrement dit, elle est déterminée en toute chose par cette volonté qu'elle cherchait à comprendre avant de manifester sa disponibilité comme « servante du Seigneur » dans son entretien avec l'Ange Gabriel. Cette prudence l'a amenée d'abord à réfléchir avant de s'enthousiasmer dans sa rencontre avec Elisabeth.

Sa prudence était encore plus manifeste dans son état de femme enceinte puisqu'elle se tut par manque de signe de Dieu bien qu'elle eût des motifs mêmes surnaturels – l'obligation de garder son honneur, ne fût-ce qu'à cause de son Fils, de se conserver et de lui conserver un protecteur indispensable, d'éviter de mortelles angoisses à son époux si digne<sup>298</sup> – qui devaient la pousser à s'expliquer. Autrement dit, fort de la volonté de Dieu dont aucun signe ne lui a été donné pour rendre public son nouvel état, la Vierge, par prudence, se tut même sur les raisons surnaturelles évoquées plus haut. La même prudence est à noter à propos de la mission de son Fils où elle ne considère qu'une chose, l'accomplissement de la volonté de Dieu, au détriment de la réalisation des rêves messianiques de ses proches<sup>299</sup>.

En définitive, la prudence permet à Marie de ne voir que la réalisation de la volonté de Dieu en toute chose, en tout homme. Tel est le secret de sa pleine réussite dans la mission où sa prudence la conduit à la justice.

#### e) La justice de Marie

Cette seconde vertu morale de Marie, à l'égard des hommes, n'est pas directement perceptible dans l'Evangile. A part son infinie charité pour eux dont Cana en est une manifestation pouvant nous permettre de deviner ce qu'elle fut. Toutefois, cet Evangile nous laisse entrevoir ce que dut être, dans cette âme qui ne vivait que pour Dieu, le sentiment de la justice à l'égard de son Créateur<sup>300</sup>. Une justice dont la forme se saisit par *la vertu de religion*. Autrement dit, la justice de Marie est perçue dans sa Religion comme vertu.

En effet, dans le sens du Père E. NEUBERT, marianiste, la religion<sup>301</sup> est la reconnaissance des droits de Dieu sur nous et la disposition à s'y soumettre. Elle est à la fois intérieure et extérieure. Dans sa caractéristique intérieure, c'est celle de l'intelligence, du cœur et de la volonté, qui avouent et acceptent avec amour ces droits du Très-Haut. Une telle religion comprend quatre actes principaux qui sont: l'adoration,

<sup>297</sup> Ibidem, p.132.

<sup>298</sup> Ibidem, pp.133-134.

<sup>299</sup> Op. cit., p.134.

<sup>300</sup> Ibidem, p.134.

<sup>301</sup> Ibidem, pp.134-146.

la reconnaissance, l'expiation et la demande. Dans sa caractéristique extérieure, c'est celle du culte extérieur, du don de piété, de l'esprit de recueillement et d'oraison.

### i. Religion intérieure de Marie

Nous la résumons avec ses quatre principaux actes mentionnés plus haut que nous voudrions maintenant expliciter.

Avec l'adoration qui consiste à reconnaître le souverain et absolu domaine de Dieu sur nous, Marie a mieux compris sa vocation de Mère de Dieu en répondant simplement: « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole » (Lc 1, 38) et s'est réjouie dès son immaculée conception pour son anéantissement devant Dieu qui avait voulu regarder la bassesse de sa servante.

Avec la reconnaissance dont le *Magnificat* – son hymne de gratitude – rapporté par saint Luc qui en est une preuve, Marie regarde son souverain Maître comme son souverain Bienfaiteur. Autrement dit, de par sa reconnaissance, elle voyait dans les bienfaits non elle-même mais le Bienfaiteur, Dieu. Cette reconnaissance est également à l'égard de Jésus, Fils de Dieu, devenu son Fils l'ayant rachetée par une rédemption singulière, associée à son œuvre rédemptrice et qui a voulu partager avec elle ses souffrances.

Avec la réparation consistant en l'acceptation de la demande de pardon et d'expiation de la part de l'homme qui ose offenser son souverain Maître et Bienfaiteur par le péché, Marie devrait, personnellement, avoir quelque chose à réparer parce que homme comme tous les hommes. Mais en raison de son Immaculée Conception et compte tenu du fait qu'elle n'avait jamais contristé en quoi que ce fût le cœur de Dieu, la Vierge n'avait, personnellement, rien à réparer. Elle devait, plutôt, être *la grande réparatrice* affirme notre auteur référentiel citant Pie XI dans son Encyclique *Miserentissimus Redemptor*. A cet effet, tout en imitant son Fils, elle demanda pardon à Dieu des péchés du genre humain depuis les premiers parents jusqu'aux hommes, ses frères puis ses enfants dès l'Incarnation et se fit caution pour tous ces coupables.

Ainsi, elle fut associée à son Fils qui était venu non seulement comme Sauveur des hommes, mais aussi comme Réparateur de la gloire de Dieu. Autrement dit, Co – Rédemptrice des hommes, elle fut également Co – Réparatrice de la gloire de Dieu en s'offrant elle-même et en offrant plus qu'elle-même, ce Fils qui lui appartenait pour l'expiation de leurs péchés. Dans ce sens, à la suite du Fils, elle dut répéter au Père: « Les oblations, les holocaustes et les sacrifices pour le péché ne vous ont pas été agréables. Voici que je viens, ô Père, pour faire votre volonté » (Hb 10,6-7)<sup>302</sup>. En d'autres termes, tout en entrant dans le projet du Père, elle s'offre à lui à côté de son Fils qui s'offre à lui pour le pardon des péchés de l'humanité. Pour ce faire, en lieu et place des oblations, des holocaustes et des sacrifices pour le péché qui ne lui ont pas été agréables, elle lui manifeste la justice, la bonté et l'humilité à l'image de son Fils, expression de Dieu – Père pour la réparation de la gloire de Dieu consistant à rendre à l'homme pécheur sa grâce et son amitié perdues pour avoir offensé son souverain Maître et Bienfaiteur.

La demande, dernier acte principal de la religion intérieure, est ici vue sous l'angle de la prière. Comme prière, elle fait partie des obligations imposées par la vertu de religion. Elle est, en fait, la manifestation des besoins à Dieu et la sollicitude de son

---

<sup>302</sup> Emile NEUBERT, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, p.138.

secours de la part des hommes pouvant se servir de leur raison et de leur liberté, bien que Dieu, dans son infinie bonté, accorde à l'homme pardonné et même à l'homme coupable d'innombrables grâces à travers tout le cours de leur vie sans même qu'ils fassent absolument rien pour les obtenir. La prière de demande n'est parfaite que si d'une part, l'âme a un sentiment plus vif de la grandeur à laquelle Dieu l'appelle et de son impuissance radicale à s'y éléver par ses seules forces et d'autre part, si sa confiance en Dieu est inébranlable. C'est dans cette perfection que s'inscrit la prière de demande de Marie, elle qui avait compris sa nécessité avant que Jésus ait dû faire le reproche à ses disciples: « jusqu'à présent, vous n'avez encore rien demandé. Demandez donc et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite »<sup>303</sup> et avant qu'il ait formulé ce précepte, sa parole: « il faut toujours prier et ne jamais se lasser »<sup>304</sup>.

Les destinataires de sa prière étaient: elle-même, les hommes et son Fils et les buts étaient: la réalisation permanente et pleine de la volonté de Dieu, l'obtention à la détresse des hommes des secours temporels et spirituels dont sa charité devinait le besoin, la bénédiction de l'apostolat et l'augmentation de l'efficacité de l'œuvre rédemptrice du Fils. Ainsi donc, Marie priait pour elle-même, pour les hommes et pour son Fils en vue de demander quelque chose de précis au Père. Dans cette perspective, elle est vue à travers des antiques représentations comme une femme en prière, une *orante*. Orante, elle l'a été dès son Immaculée Conception jusqu'à la fin de sa vie. Orante, elle le restera au ciel, aussi longtemps qu'elle verra, sur terre, des enfants à secourir.

Toutes ces caractéristiques intérieures de la Religion ont fait de Marie la Femme intérieure qui s'est aussi laissée saisir extérieurement. Et cela à travers le culte extérieur, son don de piété et son esprit de recueillement et d'oraison.

## ii. Religion extérieure de Marie

En effet, l'homme, fait de corps et d'esprit, fait pour vivre en société, a aussi un devoir de rendre à Dieu un culte extérieur et public. Ce culte, description de la religion, se réduisait à la fidélité des prescriptions de la Loi mosaïque. Ces prescriptions pratiquées dans la vie quotidienne des juifs et dans le Temple de Jérusalem exprimaient leur acte de foi selon lequel ils rendaient à Dieu une gloire unique et universelle. Dans cette perspective, la fidélité aux prescriptions de la Loi de Moïse et le Temple de Jérusalem étaient les conditions essentielles de la relation avec Dieu et de sa présence au Temple. Ou tout simplement, ces conditions définissaient la religion à laquelle appartenait Marie.

Mais avec elle, l'essentiel de la religion réside dans les dispositions du cœur. Car depuis son Immaculée Conception, elle possédait dans son cœur, mieux que le Temple de Jérusalem, le Dieu à qui les Israélites rendaient un culte extérieur et public. Et à partir de l'Incarnation, elle possédait en son sein ou dans sa maison le Dieu fait homme, désormais centre de notre culte. Ce culte qui devient parfait, dont la victime est le Christ immolé en tout lieu et en tout temps, prend le dessus du culte ancien constitué de tous les sacrifices de la première Alliance ainsi que des prescriptions mosaïques comme la circoncision, la présentation au Temple, la purification de la mère que Marie pouvait en être dispensées avec de bonnes raisons.

---

<sup>303</sup> Ibidem, p. 139

<sup>304</sup> Ibidem, p. 140

En effet, la perfection de ce culte réside dans l'oblation, l'offrande, le don de cette victime que Marie a dû préparer en vue du sacrifice depuis sa conception jusqu'à la mort sur la Croix en passant par sa formation substantielle, son entretien nutritionnel, son éducation morale et spirituelle. Devant une telle oblation, « elle l'abandonne au Père, unit ses dispositions à celles mêmes de la Victime, et dans l'attitude du sacrificateur, se tient près de l'autel de l'immolation – la croix où son Fils expirait pour la gloire du Père et le salut de l'humanité »<sup>305</sup>. C'est le sacrifice de la croix qui se trouve prolongé dans le sacrifice eucharistique, symbolisation de l'immolation du Christ perpétrée par les Apôtres sous l'ordre du Maître la veille de sa Passion et de sa Mort. Marie a pu assister à ce sacrifice dans les mêmes dispositions en vue de la même gloire de Dieu et du même salut des hommes<sup>306</sup>. Si cela a été possible, c'est en raison d'un don spécial, celui de piété, qu'elle a du Seigneur.

En effet, le don de piété, qui perfectionne la vertu de religion à travers laquelle Dieu est considéré comme un Maître et l'homme comme un serviteur, permet de voir en Dieu un Père et en l'homme son enfant. Tandis que par la religion nous nous reconnaissons partie intégrante de son domaine, par la piété nous nous sentons membres de sa famille. Ainsi, la piété, inconnue des païens, peu connue des juifs, épanouie seulement dans la religion du Christ, est certes, dans l'ordre naturel l'ensemble de tous les sentiments des membres d'une famille les uns à l'égard des autres, mais aussi, dans l'ordre surnaturel, les sentiments des hommes à l'égard du Père céleste. Dans ce dernier sens, nous pourrions affirmer que Jésus a inculqué à ses disciples l'esprit de piété, un des sept dons du Saint Esprit, en leur parlant sans cesse du Père dans ce commandement par exemple: « Quand vous priez, dites: Notre Père ! » (Lc 11, 2 ; Mt6, 9), en favorisant des dispositions filiales pour s'adresser à Dieu qui a rendu les hommes participants de sa nature qui sont pour lui les frères de son Fils Premier-né. L'esprit de piété inscrit en nous par l'Esprit Saint reçu déjà au Baptême nous fait crier: « Abba, Père ! » (Rm 8, 15) et installe en nous ces dispositions filiales, ces sentiments à l'égard du Père faisant de nous ses enfants.

La Vierge Marie, sur qui à l'Annonciation l'Esprit Saint a été répandu, est également fille et même Fille bien-aimé et privilégiée de Dieu de par son choix comme Mère de son Fils. Elle ne pouvait voir en Lui qu'un Père infiniment aimant de qui elle se rapprochait sans cesse par l'amour malgré la distance qui les séparent. Cette piété filiale a dû s'accroître à partir de l'Incarnation, mystère qui a manifesté sa filiation à Dieu, son intimité avec lui dépassant celle même des esprits bienheureux et qui l'a rendu directement participante de la filiation du Fils incarné envers le Père, dans son Amour, sa Providence, sa Gloire et ses volontés.

De par son don de piété, Marie est non seulement fille privilégiée de Dieu, mais aussi, son épouse<sup>307</sup>: l'épouse du Père, car associée dans la génération du Verbe incarné ; l'épouse de Jésus, car Vierge toute pure et plus encore nouvelle Ève à côté du nouvel Adam ; l'épouse immaculée du Saint Esprit. Tout simplement, elle est non seulement l'épouse de la Sainte Trinité, mais aussi vraie Mère de Dieu et vraie Mère des hommes de par sa piété unique et son intensité de relation avec le Père, le Fils et le Saint Esprit.

Toutefois, si Marie a une telle piété qui nous laisse saisir son intense et intime relation avec la Sainte Trinité, cela est dû à son esprit de recueillement et d'oraison.

<sup>305</sup> Emile NEUBERT, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, pp.141-142

<sup>306</sup> Ibidem, p. 142

<sup>307</sup> Emile NEUBERT, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, p. 144.

En effet, l'esprit de recueillement et d'oraison est une vie constante de recueillement et d'oraison alimentant et manifestant la religion et la piété. En d'autres termes, c'est une habitude de méditation des événements dans le cœur que l'on a. Concernant Marie, l'Evangéliste Luc nous fait percevoir cet esprit à deux reprises à travers ces versets: « Quant à Marie, elle conservait avec soin toutes ces choses, les méditant en son cœur. » (2, 19), « Et sa mère gardait fidèlement toutes ces choses en son cœur. » (2, 51). Ainsi, Marie, de par cet esprit, avait l'habitude de méditer dans son cœur sur tout ce qu'elle voyait et entendait à propos de son Fils, tant dans la vie cachée que dans la vie publique. Tout simplement, elle méditait sur les mystères de son Fils et étendait cette méditation aux Apôtres annonçant la Bonne Nouvelle et gouvernant l'Eglise depuis la Pentecôte miraculeuse jusqu'à sa mort. Ce fut là l'occupation de toute sa vie<sup>308</sup>, affirme le Père Emile NEUBERT voyant en cela pour elle une attitude de recueillement. A cette attitude explicitant l'aspect extérieur de cette vie d'union à Dieu, s'ajoute celle d'oraison permettant de saisir la réalité intime de cette même vie d'union.

En conséquence, le recueillement et l'oraison, caractéristiques de la vie d'union à Dieu, indices de reconnaissance des états surnaturels des âmes mystiques, font percevoir chez la Vierge Marie une âme, dont l'union à Dieu dans sa période la plus élevée appelée « mariage mystique »<sup>309</sup>, est au-dessus de celle des autres saints. Tout ceci lui donne une force particulière.

#### f) La force de Marie

D'emblée, sa force vient du fait qu'elle est aussi *la Femme forte par excellence*<sup>310</sup> au-delà de ses qualités de Vierge tendre et de Mère douce que lui reconnaissent certains chrétiens. Ainsi donc, à ces qualités sentimentales, s'ajoute la force comme vertu consistant à entreprendre et à endurer, ses deux actes principaux. Autrement dit, la force, c'est soit pour entreprendre des actions ardues comme Moïse, Jérémie, Jonas, et d'autres personnages de l'Ancien Testament, soit pour être endurant, persévérant dans un engagement comme les Apôtres dès la Pentecôte. Tandis que le premier acte donne à la vertu de force un caractère physique plus extérieur, le second, un caractère moral plus intérieur.

Marie, depuis l'Annonciation jusqu'à la Croix, pour n'avoir pas eu d'acte ou d'engagement pouvant faire penser à une force physique de sa part, est nantie d'une force intérieure qui lui donne d'être endurante, persévérente dans son engagement vis-à-vis du Père, du Fils. Ainsi, elle a été endurante, persévérente dans son « oui » au Père pour être la Mère de son Fils, dans sa souffrance avec son Fils depuis l'Annonciation mêlée de quelques moments douloureux - les angoisses de Joseph, la prophétie de Siméon, la fuite en Egypte, la perte de Jésus dans le Temple – jusqu'à la mort sur la Croix en passant par la Passion. Cette force, qui s'est accrue dès l'Incarnation, est pour endurer les douleurs surhumaines. L'ayant comprise comme tel, la piété des fidèles aime bien contempler la Femme forte dans les sept douleurs de la Vierge. Ces douleurs surhumaines qu'elle a endurées ont permis de déceler en elle l'acte suprême de la vertu de force qu'est le martyre.

---

<sup>308</sup> Op. cit., p.145

<sup>309</sup> Ibidem, p.146

<sup>310</sup> Ibidem, p. 146

En effet, Marie fut martyre, non au sens ordinaire du terme, mais au sens de l'honneur comme *Reine des Martyrs*<sup>311</sup> en raison de son immensité sur celui de tous les autres témoins du Christ, de sa durée et de son intensité. Tel fut un martyre d'amour la mettant au-dessus de tous les saints réunis, pouvant mesurer l'étendue de la force dont fit preuve la Reine des Martyrs, mesurer également l'étendue de son amour pour Jésus, pour le Père et ses enfants d'adoption. Ainsi donc, l'amour la fit souffrir, et l'amour la soutint dans sa souffrance<sup>312</sup>, conclut le Père Emile NEUBERT sur l'étude à propos de la vertu de force de Marie. Une telle vertu l'ouvre à une autre, celle de la tempérance.

### g) La tempérance de Marie

En effet, la vertu de tempérance, dans son sens le plus large, modère les divers mouvements de l'âme conformément à la raison éclairée par la foi. Sous cet angle, elle est composée d'un certain nombre de vertus spéciales dont la sobriété, la frugalité, la modestie, etc. Celle de Marie, sa tempérance, certes, n'est pas en dehors de cette composition, mais comprend encore deux vertus dont l'Evangile donne quelques traits et qui atteignent leur perfection avec la simplicité. Ce sont sa pureté et son humilité que nous voudrions exposer avec sa vertu de perfection, la simplicité.

#### i. Sa pureté

La pureté de Marie est à regarder sous deux points de vue: le point de vue divin et le point de vue humain. Avec le premier point de vue, sa pureté s'identifie à sa virginité perpétuelle. Avec le second, l'option de notre auteur référentiel ici, sa pureté est la révélation d'une disposition de son âme. Elle est, comme nous le fait sentir le Père E. NEUBERT, « l'innocence toute sereine qui se lit dans les regards limpides de certains enfants ou jeunes gens, l'atmosphère de virginité respiré dans leur voisinage au milieu de la corruption »<sup>313</sup>. Autrement dit, c'est l'innocence absolue, la virginité devant caractériser les hommes à l'image de certains enfants ou jeunes gens dans un milieu corrompu et une terre souillée. Une telle pureté est ravissante. Mais celle de Marie est infiniment plus ravissante de par sa virginité qui l'emportait sur celle des autres âmes.

Cette supériorité est à situer au niveau de la durée de la virginité qui est consécration totale et sans partage de l'âme à Dieu remontant jusqu'au premier moment de son existence. Une telle pureté, entendue comme virginité permanente dans ce sens, est une nouveauté dans la mesure où elle n'a rencontré autour d'elle aucun exemple de vie virginal ni même dans l'Ancien Testament à imiter et aussi dans la mesure où sa consécration à Dieu est contraire à la mentalité de sa société qui impose le mariage à toute jeune fille honnête.

Cependant, au-delà de ces différences superficielles, il y a une autre essentielle, celle de la perfection intrinsèque de sa pureté. C'est-à-dire de son éloignement de tout objet créé pouvant devenir un obstacle à son union à Dieu. Avec cette dernière différence, sa pureté – une condition et un aspect de son amour pour Dieu - surpassé celles terrestres et celles angéliques. Dans un tel état, elle ne peut être que prédisposée à l'humilité.

---

<sup>311</sup> Op. cit., p. 149

<sup>312</sup> Ibidem, p. 149

<sup>313</sup> Op. cit., p. 150

### ii. Son humilité

L'humilité, au sens large, comme nous le laisse entendre le P. E. NEUBERT, c'est la victoire sur la vanité et l'orgueil, le constant souvenir de nos fautes et de notre corruption, la préoccupation de nous oublier de peur de nous complaire dans des avantages réels ou fictifs. Au sens restreint, en Marie précisément, c'est l'abandon du moi au profit de la seule existence de Dieu.

En effet, Marie, devant l'honneur que lui reconnaît l'Ange Gabriel, devient perplexe et réfléchit au lieu de se réjouir. En guise de réponse, après avoir été rassurée, elle lui donne une parole d'humble soumission: « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38). Ainsi, malgré l'élévation de sa dignité dont elle est consciente, Marie va rendre visite à sa grande cousine Elisabeth qui la reconnaît comme « la Mère du Seigneur » (Lc 1, 43) venue lui prêter ses services. De retour à Nazareth, elle resta sereine devant les soupçons injurieux que provoque sa glorieuse maternité. Devant les bergers et les mages, Siméon et Anne, elle a une attitude de réserve et de modestie. Aussi, devant la réponse de son Fils retrouvé au Temple, elle montre une attitude de compréhension avant de se retrouver plus tard au pied de la croix où il est objet de dérision pour les Juifs et les Romains. Après l'Ascension de son Fils, elle rentre dans une obscurité complète. Toutefois, cette complétude de son obscurité ne dit pas ignorance ni oubli de son humilité. En fait, cette humilité est à déceler dans toute sa vie depuis l'Annonciation jusqu'au pied de la croix. De par cette humilité, elle ne perd pas de vue les merveilles dont le Créateur l'a comblée et reconnaît que ces merveilles ainsi que les grandes choses faites en elle viennent de Dieu et non d'elle-même.

Ainsi, voyant constamment toute chose en Dieu, en celui qui est tout-puissant et qui exalte les petits, Marie peut être, à la fois, la plus élevée et la plus humble de toutes les créatures.

### iii. Sa simplicité

Enfin la simplicité est la vertu qui confère à toutes les vertus de Marie et à sa personne tout entière un charme tout à part. Elle est soit une qualité générale, soit une vertu particulière.

En effet, comme qualité générale elle suppose l'absence du recherché et l'absence de tout ce qui attire l'attention. Dans cette condition, les vertus de la Vierge sont simples bien que sublimes et seuls les humbles peuvent les imiter. Comme vertu spéciale, la simplicité est la disposition d'une âme qui n'a qu'un but, Dieu et qui va droit à ce but. Elle exclut la poursuite inavouée, mais réelle, d'un second but, le moi.

En Marie, la simplicité se saisit dans sa réponse à l'Ange: « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole » (Lc 1, 38). Ainsi, Marie prononce tout simplement son mot d'acquiescement à la volonté de Dieu bien qu'elle soit consciente de l'infinie grandeur, des indicibles souffrances qui l'attendent. Autrement dit, cette simplicité n'a pour fondement et référence que Dieu à cause de qui la Vierge ne s'occupe ni de sa grandeur, ni de ses douleurs personnelles. Par conséquent, elle ne semble manifester aucun étonnement quant au choix que Dieu fait d'elle: l'essentiel est que la volonté de Dieu se fasse pour elle dans la mesure où « il répand ses faveurs sur ceux qui savent qu'ils ne sont rien »<sup>314</sup> affirme Marie à sa cousine Elisabeth pour

---

<sup>314</sup> Emile NEUBERT, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, p. 154.

expliquer la raison des choix divins. Cette simplicité qui voit Dieu en tout amène Marie à ne pas contredire les louanges d'Elisabeth, mais à les accepter simplement en se contentant de mettre les choses au clair à travers sa réponse: « Voici que les générations m'appelleront bienheureuse, parce que le Seigneur a regardé le néant de sa servante, et il a fait de grandes choses » (Lc 1, 48-49). La même attitude de simplicité qui ne cherche que Dieu et s'oublie soi-même est décelable dans les autres évènements de sa vie.

En somme, la simplicité – vue constante et simple de Dieu et de tout le reste par rapport à Dieu – constitue un des facteurs principaux de la perfection des vertus de Marie. Elle vient comme pour couronner ses vertus. Par cette vertu, Marie voyait toujours Dieu et le voyait tel qu'il est. C'est-à-dire comme amour infini si bien que sa foi fut inébranlable, son espérance ferme et constante, son amour pour Dieu tout pur, sa charité envers le prochain tout humble et empressée. Ne considérant que la volonté de Dieu, sa prudence ne s'égara jamais ; s'appuyant sur Dieu seul, sa force ne flétrit pas un instant ; découvrant en Dieu son Créateur, son Père, son Fils, sa religion fut incommensurablement tendre ; ne cherchant que Dieu, elle se voua à une pureté toute angélique en comprenant que Dieu était tout et elle rien, elle fut tout naturellement la plus humble des créatures.

En définitive, ces vertus que nous disions mariales, classifiables en vertus théologales et en vertus morales, sont voies d'accès si nous les vivons. Et cela doit se passer par leur intégration dans notre vie quotidienne. Ainsi, nous devons, dans la société ivoirienne, non seulement, prolongement de la Vierge Marie, mais aussi, d'autres christs, princes de la paix, compte tenu du fait qu'elle nous éduque à sa ressemblance. C'est donc en l'imitant dans ses vertus que nous rendons effective leur intégration d'une part, et que nous serons capables d'agir comme les disciples à Cana au moment venu pour faire tout ce que son Fils nous dira, d'autre part. Ce moment venu, c'est le temps de la crise socio – politico – militaire où son Fils à travers l'Episcopat ivoirien s'adresse à nous en vue de la paix sociale.

## **2. Faire tout ce que dira son Fils à travers l'Episcopat ivoirien**

La crise socio – politico – militaire qui secoue la Côte d'Ivoire n'a laissé personne indifférente. Même sa Patronne Céleste, la Vierge Marie, Notre Dame de la Paix, a dû intervenir, comme à Cana, auprès de son Fils en disant: « Ils n'ont plus de paix sociale ». Auprès de ses enfants spirituels, disciples du Christ en Côte d'Ivoire, elle intervient également en disant: « Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » (Jn 2, 5). Ainsi, vivant ses vertus, elle nous prépare à faire tout ce que nous dira son Fils. C'est-à-dire mettre en pratique ses consignes, ses messages à travers ceux de l'Episcopat ivoirien qui n'est pas en reste de la situation socio – politico – militaire du pays.

En effet, avant le 19 septembre 2002 où la paix sociale était déjà troublée, les évêques motivés par leur mission de prévenir le danger et de sauvegarder la paix, exhortaient les habitants de toutes les couches socio – politiques à assumer leur responsabilité dans leur état de vie selon Dieu, leur conscience, en vue de l'intérêt de la Nation et de la paix sociale<sup>315</sup>. Cinq jours avant le 19 septembre, ils invitaient à l'apaisement et au dialogue comme moyen propre ivoirien par excellence pour régler les

---

<sup>315</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur la situation socio – politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 1<sup>er</sup> juillet 2002, p. 2.

différends, les conflits en vue de maintenir le vrai visage de la Côte d'Ivoire: *pays de paix, de fraternité et d'hospitalité* et pour résoudre la crise qui secoue le pays<sup>316</sup>.

Deux mois après, avec l'entrée en scène des militaires des Forces Nouvelles qui plongeaient le pays dans la tourmente d'une crise politico – militaire, nos évêques exhortaient leurs compatriotes à avoir un constant souci d'apaisement et de paix véritable en s'abstenant de toute violence, source de vengeance, de haine ; le Président et le Gouvernement, à insister sur le devoir impérieux d'assurer efficacement et sans discrimination la sécurité des biens et des personnes, de garantir les droits et les libertés des habitants ; les Responsables politiques, à poursuivre la lutte dans la voie de l'unité, dans la vérité ; les frères qui ont pris les armes, à laisser la voie de la violence pour ne pas cultiver le gène incontournable et contrôlé de la vengeance<sup>317</sup> ; les commanditaires de la guerre, à œuvrer pour que les négociations de Lomé aboutissent à un accord de paix au profit de la Nation et des pays de la sous – région ; les jeunes, à faire de la raison et du sens de la mesure les boussoles de leurs actions en agissant dans la légalité. Tout cela, en vue d'être conduits sur les chemins de la paix, de la solidarité et de la vraie fraternité par l'étoile de l'espérance<sup>318</sup>.

Dans leur désir de consolider la paix sociale, ils proposent à leurs frères et sœurs une sortie de crise sur la base de la vérité, la justice, l'amour et la liberté. Ces valeurs vécues comme prolongement des vertus mariales seraient des remèdes contre les maux dont souffre la société ivoirienne: le mensonge sous toutes ses formes, l'injustice et l'impunité, le manque d'amour et de liberté<sup>319</sup>.

Cette société veut prendre son destin en main. Pour cela, son Episcopat exhortait les français à intervenir auprès de leurs dirigeants en vue de l'aider à atteindre son objectif<sup>320</sup> ; la Communauté Internationale, à l'aider valablement en ne déviant pas les valeurs de la vérité, la justice, la liberté et de l'amour pour retrouver la paix<sup>321</sup> dans lesquelles les habitants doivent s'efforcer de vivre dans une confiance réciproque avec civisme et patriotisme vrai<sup>322</sup>.

En principe, avec ce civisme et ce patriotisme vrai, devrait être évitée la catastrophe intolérable des déchets toxiques<sup>323</sup>. Mais hélas, il y a échec devant ce phénomène exprimant la déchéance humaine. Echec de la part des acteurs politiques qui ont perdu de vue la dimension communautaire, de recherche de bien commun ou public de la politique. A cet effet, l'Episcopat ivoirien les invitait à se libérer de la haine, de l'orgueil, de la vengeance, de la rancune, surtout de la soif de l'argent gagné à n'importe quel prix. Echec également de la Communauté Internationale que les évêques invitaient

<sup>316</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Appel à l'Apaisement et au Dialogue*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 14 octobre 2002, p. 5.

<sup>317</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration du 28 novembre 2002 sur la situation politique*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 2002, p.7.

<sup>318</sup> *Ibidem*, p.8.

<sup>319</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration des évêques de Côte d'Ivoire au terme de leur 75<sup>ème</sup> Assemblée plénière du 13 au 19 janvier 2003*, Abengourou, Secrétariat Général de la CECI, 18 janvier 2003, p.9.

<sup>320</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration à l'occasion des événements des 6, 7 et 8 novembre 2004*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECI, 8 novembre 2004, p. 25.

<sup>321</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Consultation du Chef de l'Etat après les accords de Pretoria*, Abidjan, Secrétariat Général de la CECE, 20 avril 2005, p. 32

<sup>322</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Exhortation aux habitants de la Côte d'Ivoire et à la Communauté Internationale*, Bondoukou, Secrétariat Général de la CECI, 22 janvier 2006, p. 35.

<sup>323</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration du 14 septembre 2006: Appel à la conscience*, Yamoussoukro, Secrétariat Général de la CECI, 2006, p. 38.

à reconnaître ainsi que leur impuissance devant la complexité de la crise ivoirienne par manque de vérité et de justice pour le bien du peuple.

Vu que les acteurs politiques et la Communauté Internationale ont échoué, les évêques invitaient la société civile à s'impliquer dans la recherche de solution à la crise. Tel est leur appel à la conscience devant cette déchéance morale en vue de leur ressaisie, de la reprise du bon chemin en ouvrant les cœurs à la vie, à l'amour, à la paix, à la culture de la non violence, de la confiance en Dieu et du retour à ce même Dieu<sup>324</sup>.

En somme, c'est dans ces conditions de mise en pratique des conseils de l'Episcopat ivoirien, représentant du Fils de Marie, de prise de conscience que la civilisation aurait toute sa valeur pour donner une particularité à la vie de la société ivoirienne en recherche de la paix sociale.

### **3. La civilisation de l'Amour**

La civilisation de l'amour pourrait mieux se sentir si nous regardons d'abord ce qu'est une civilisation en général.

#### **a) La civilisation en général**

En effet, selon l'instruction d'un dictionnaire<sup>325</sup>, quatre sens possibles sont donnés à la civilisation. Avec le premier sens, la civilisation est l'action de civiliser, le fait de se civiliser. C'est-à-dire cultiver des personnes ou un pays, les amener à des mœurs mieux policées, à un plus grand développement intellectuel, artistique, industriel ; cultiver quelqu'un, le rendre plus raffiné dans ses manières, plus courtois. C'est également le fait de devenir civilisé au contact de quelqu'un de civilisé, de cultivé, d'un peuple civilisé, cultivé. Enfin, la civilisation, c'est la forme particulière de la vie d'une société dans les domaines moral et religieux, politique, artistique, intellectuel, économique. Avec le second sens, la civilisation est l'ensemble cohérent de sociétés ou de cultures ; ensembles des caractères sociaux, culturels, etc., qu'elles partagent. Avec le troisième sens, la civilisation est la période de rayonnement, de particulière richesse culturelle d'une ou de plusieurs sociétés, cultures, etc. ; l'ensemble de traits correspondants. Avec le dernier sens, la civilisation est l'ensemble des comportements, des valeurs supposées témoigner du progrès humain, de l'évolution positive des sociétés.

En somme, de tous ces sens, nous pourrions en dégager un comme dénominateur commun selon lequel la civilisation serait l'ensemble de cultures, de valeurs, de caractères, de comportements, donnant une forme spéciale de vie à une société, à un pays, à un individu en vue de son développement humain et spirituel dans tous les domaines de la vie.

#### **b) la civilisation dans le contexte de l'amour**

Ici, la civilisation se veut encore plus particulière en ayant comme fondement et orientation l'amour pour être une « civilisation de l'amour ». En d'autres termes, toute société, tout pays, ou tout individu, humainement et spirituellement développé parce que nanti de la « civilisation de l'amour », entre dans une nouvelle culture, la culture de

---

<sup>324</sup> *Ibidem*, pp. 38-41.

<sup>325</sup> AA.VV, *Dictionnaire Le Petit Larousse Grand Format 2003*, LAROUSSE, Paris, 2002, p.222.

l'amour, de la tendresse, du pardon, de la réconciliation, du positif<sup>326</sup>. Désormais, y serait cultivé, développé l'amour avec ses corollaires influençant les hommes dans leurs comportements quotidiens en vue de la paix. Et la vraie clé d'une telle culture, d'un tel développement avec effet sur les relations humaines dans la société, pourrait être l'amour du prochain comme soi-même exprimé comme suit: « Tu aimerais ton prochain comme toi-même » (Mt 19, 19 ; 22, 39 ; Lc 10, 27 ; Mc 12, 31). Cela suppose qu'il faille éviter « d'entretenir dans les relations quotidiennes des pensées négatives, de proférer des paroles d'exclusion d'où qu'elles viennent, de poser des actes d'intimidation, de menaces, de provocation stérile en vue du vrai défi de l'heure qui est la recherche acharnée et organisée des voies et moyens de sortir de la pauvreté économique, éducative, sanitaire, morale et spirituelle »<sup>327</sup>. Dans une telle perspective l'amour du prochain pourrait devenir également la vraie solution du dialogue des cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix<sup>328</sup>. Pour se faire, l'aide de l'Eglise à l'homme contemporain, repartir de la foi au Christ, avoir une ferme espérance, construire la civilisation de l'amour<sup>329</sup>, seraient nécessaires.

### c) Moyens pour une civilisation de l'amour et de la paix

En effet, avec l'aide de l'Eglise, chaque être humain est amené à découvrir en Dieu le sens ultime de son existence. Ce sens est la réponse aux interrogations humaines que Dieu seul est capable d'offrir à travers la Révélation accomplie en son Fils fait homme. Et cette capacité vient du fait qu'il est à la fois le Créateur et le Rédempteur de l'homme, son image.

Ce sens nouveau et la capacité divine donnent à l'homme de repartir de la foi au Christ. C'est-à-dire suivre une personne, le Christ Jésus et la certitude selon laquelle il est avec nous. En d'autres termes, revenir au Christ « qu'il faut connaître, aimer, imiter, pour vivre en lui la vie trinitaire et pour transformer avec lui l'histoire jusqu'à son achèvement dans la Jérusalem céleste »<sup>330</sup>. Ce nouveau départ de la foi impliquant le retour au Christ suscite en l'homme une ferme espérance.

La fermeté de cette espérance réside d'une part, dans la conviction selon laquelle Dieu offre à l'homme la possibilité réelle de surmonter le mal et d'atteindre le bien, d'autre part, dans l'espérance chrétienne qui imprime « un grand élan à l'engagement dans le domaine social en inspirant confiance dans la possibilité de construire un monde meilleur »<sup>331</sup> avec la conscience de la non existence du paradis terrestre. En effet, tandis qu'avec la conviction donnant le sens et le fondement de l'engagement chrétien dans le monde, capable d'allumer l'espérance, signe de rachat de l'homme, l'espérance chrétienne donne surtout aux fidèles laïcs de se comporter de sorte que *brille dans la vie quotidienne, familiale et sociale la force de l'Evangile*<sup>332</sup>. Autrement dit, une conformité avec l'Evangile dans leur quotidenneté faisant d'eux des fils de la promesse

<sup>326</sup> Pierre TRICHET, *Pas de paix sans justice, Les évêques d'Abidjan prêche la paix*, in *Eglise et Société*, n°1, Les Editions du CERAP, Abidjan, janvier 2004, pp. 59-60.

<sup>327</sup> *Op. cit.*, p. 60.

<sup>328</sup> *Ibidem*, p. 60.

<sup>329</sup> CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, Paulines Editions, Abidjan, 2007, pp. 301-306.

<sup>330</sup> *Op. cit.*, p. 303.

<sup>331</sup> *Ibidem*, p. 303.

<sup>332</sup> *Ibidem*, p. 303.

marqués par la fermeté dans la foi et dans l'espérance, mettant à profit le moment présent et attendant avec constance la gloire à venir. Telle est une espérance qu'ils doivent également exprimer dans les structures de la vie du siècle par un effort continu de conversion, en luttant « contre les souverains de ce monde de ténèbre, contre les esprits du mal » (Ep 6, 12)<sup>333</sup>. Toutefois, l'expression de cette espérance permanente devant déboucher sur la conversion perpétuelle passe par la construction de la « civilisation de l'amour ».

En effet, pour être construite, la « civilisation de l'amour » nécessite le principe de la solidarité, « l'un des principes fondamentaux de la conception chrétienne de l'organisation politique et sociale ». Ce principe est éclairé par la primauté de la charité, signe distinctif des disciples du Christ. Cette charité – loi fondamentale de la perfection humaine, de la transformation du monde – est le commandement nouveau de l'amour<sup>334</sup>. Cela voudrait signifier que la personne dans son comportement pleinement humain doit être marquée par l'amour. Ou encore, son comportement, pour être totalement humain doit s'originer dans l'amour, manifester l'amour et être ordonné à l'amour. Telle est la vérité qui, dans le domaine social, marque la vie des chrétiens devant être témoins vraiment convaincus et sachant montrer que l'amour est l'unique force pouvant conduire à la perfection personnelle, sociale et orienter l'histoire vers le bien. Cependant, pour atteindre un tel objectif, il y a lieu que l'amour soit présent dans tous les rapports sociaux et les imprégne. Par conséquent, les gouvernants – ceux qui ont le devoir de pourvoir au bien des peuples – doivent s'appliquer à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans les autres, la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus. Il s'agit de la charité chrétienne – résumé de tout l'Evangile et remède très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immoderé de soi-même - qui prend l'appellation de « charité sociale » ou « charité politique »<sup>335</sup> en face de l'immodération de l'amour. Il est clair que si la société reste caractérisée par la charité sous ses deux appellations, elle serait limitée, moins humaine. Pour la rendre plus humaine il y a lieu de revaloriser l'amour dans la vie sociale, sur le plan politique, économique, culturel en en faisant la norme constante et suprême de l'action. C'est-à-dire, désormais, l'amour devient la mesure par excellence de l'action. Certes la mesure de la justice est nécessaire pour régler les rapports humains, mais elle s'avère insuffisante. Il faut donc ajouter celle de l'amour en ce sens que l'amour est la raison qui fait que Dieu entre en relation avec l'homme<sup>336</sup> de qui il attend aussi une réponse d'amour. Il est de ce fait la forme la plus haute et la plus noble de relation des êtres humains entre eux. Par conséquent, il devra animer tous les secteurs de la vie humaine et s'étendre aussi à l'ordre international.

En somme, seule une humanité, dans laquelle règne la « civilisation de l'amour », pourra jouir d'une paix authentique durable<sup>337</sup>. Par conséquent, la charité reste le seul moyen pouvant changer totalement l'homme. Car elle « représente le grand commandement social, respecte autrui et ses droits, exige la pratique de la justice et seul nous en rend capables, inspire une vie de don de soi »<sup>338</sup>. Cette charité prend en compte les dimensions terrestres et divines en raison de son efficacité découlant de la référence

---

<sup>333</sup> *Ibidem*, pp. 303-304.

<sup>334</sup> *Ibidem*, p. 304.

<sup>335</sup> *Op. cit.*, p. 304.

<sup>336</sup> *Ibidem*, p. 305.

<sup>337</sup> *Ibidem*, p. 305.

<sup>338</sup> *Op. cit.*, p. 305.

à Dieu. Et l'expression de l'efficacité de la charité en question dont la source est divine devra être le partage équitable des ressources.

#### 4. Partage équitable des ressources

Le partage équitable des ressources est, certes, l'expression efficace de la charité, mais implique aussi une solidarité, principe de la civilisation de l'amour dont nous avions parlé plus haut.

Cette solidarité, *c'est la solidarité au quotidien entre les petits et les grands, entre les puissants et les faibles, entre les riches et les pauvres*<sup>339</sup> à promouvoir. Toutefois, sa promotion devra se faire de façon équitable, c'est-à-dire selon l'équité dont l'étymologie latine *aequitas* nous laisse entendre égalité. Autrement dit, une promotion devant se faire de manière égale, juste. Et les promoteurs de la solidarité devront vivre l'équité comme vertu et la demander quotidiennement comme grâce.

De par cette vertu, ils devront posséder un sens naturel de la justice, respecter les droits de chacun, être impartiaux dans le partage des ressources que dispose le pays. Ces ressources sont les immenses richesses accumulées du sol et du sous-sol qui font l'admiration et attirent la convoitise des autres<sup>340</sup> qui devront être partagées conformément aux règles de l'équité. Pour ce faire, les fils et filles du pays devront s'entendre sur la forme de collaboration<sup>341</sup> tenant compte de l'équité en vue du partage entre eux sans oublier les étrangers, leurs cohabitants.

De par la grâce, ces promoteurs de la solidarité devront être ouverts au Seigneur par la Vierge Marie qui fait de l'équité pour eux un don. Ce don ne trouvera tout son sens, toute sa valeur que dans son application au quotidien au profit des hommes et des femmes en quête de paix qui passe aussi par ce partage des ressources.

Ainsi, agissant dans le sens de l'équité comme vertu et grâce, les hommes, dont les habitants de Côte d'Ivoire, quelles que soient leur appartenance politique, religieuse, seront solidaires entre eux, chercheront les voies et moyens pour dépasser leurs intérêts personnels en faveur de ceux des populations qu'ils sont supposés servir. En conséquence, cette solidarité sera non seulement agissante, mais aussi libératrice. Car, d'une part, la primauté de toute action des tenants du pays dans le partenariat avec l'extérieur sur nos richesses, dans la gestion de la nation, sera pour le peuple, et d'autre part, le dépassement des rancunes et des frustrations sur la base de la foi sera l'affaire des natifs en vue de la cohabitation pacifique avec les étrangers qui ne sont pas les seules causes des malheurs ivoiriens<sup>342</sup>. Autrement dit, cette solidarité à la fois agissante et libératrice dans laquelle nous devons, résolument, nous engager avec tout ce qu'elle exige, est en vue de la Paix du Christ qu'il nous faut accueillir et bâtir avec Marie.

---

<sup>339</sup> Pierre TRICHET, *Pas de paix sans justice. Les évêques d'Abidjan prêchent la paix*, in *Eglise et Société*, n°1, Les Editions du CERAP, Abidjan, janvier 2004, p. 65.

<sup>340</sup> *Ibidem*, p. 66.

<sup>341</sup> *Ibidem*, p. 66.

<sup>342</sup> *Op. cit.*, p. 66.

## CHAPITRE IV: AVEC MARIE, ACCUEILLIR ET BÂTIR LA PAIX DU CHRIST

La Paix du Christ à accueillir et à bâtir avec Marie doit durer dans le temps et être définitive. Pour ce faire, il faut l'entretenir aussi avec Marie en vue du salut dans l'aujourd'hui ivoirien.

Telle est l'option à la fois mariale et christique que nous voudrions comme contribution à la sortie de crise de notre pays. Elle s'appuie sur la trilogie de l'accueillir, du bâtir et de l'entretenir que nous voudrions maintenant regarder de plus près, de façon concrète.

### 1. Avec Marie, accueillir la Paix du Christ

Accueillir la paix du Christ voudrait signifier recevoir du Christ sa paix. Et cela nous laisse comprendre que cette paix en question est un don que le Christ Lui-même fait aux hommes dont Marie, sa Mère.

#### a) Paix trinitaire et sotériologique

En effet, c'est à travers sa vie et son ministère qu'il la proclame et la réalise (cf. Eph 2, 17) avec Dieu, comme paix dans le cœur de l'homme, comme paix entre les hommes. C'est donc la paix apportée aux hommes en tant que Messie en vue de leur salut ; la paix renouvelé et définitivement scellée par Jésus Messie après celle annoncée par les prophètes (Is 9, 5-6 ; Mi 5, 4 ; Za 9, 9-10) comme état d'harmonie et de plénitude comblant un peuple délivré de ses ennemis et vivant en communion avec Dieu, comme pacte d'alliance primordiale entre Dieu et son peuple (Is 54, 10 ; Jr 31, 31). Venant de là-haut, elle est don du ciel (cf. Lc 2, 14) entendue comme paix authentique, fruit de l'Esprit Saint (Ga 5, 22)<sup>343</sup>. Elle est plus que don céleste, don de Dieu, car liée à la personne du Christ et à sa présence (Jn 14, 27 ; 16, 33 ; 20, 19-21). En définitive, elle est qualité de vie et de relation d'amour où Dieu s'offre Lui-même dans le Christ et par l'Esprit (Rm 8, 6) en vue de la rémission des péchés (Jn 20, 22-23). Tout simplement, c'est la paix trinitaire<sup>344</sup>.

#### b) Paix reçue du Christ

Ainsi donc, Marie et nous à travers les Apôtres, nous recevons du Christ dans ses adieux sa paix, chargée des contenus ci-dessus évoqués, en ses termes: « Je vous laisse la paix ; c'est ma paix que je vous donne » (Jn 14, 27). C'est ce que le prêtre reprend à chaque célébration eucharistique dans le signe de paix avec ces termes: « Seigneur Jésus Christ, tu as dit à tes Apôtres: 'Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix' ». Dans la foi, Marie, présente dans l'Assemblée Eucharistique actuelle qui a son origine au Calvaire quant à sa conception sacramentelle et à Jérusalem quant à sa formation ecclésiale, reçoit encore avec nous la paix du Christ comme don quand le Christ dans son Ministre à chaque Messe dit: *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous*. Ce « toujours » indique déjà l'idée de durée dans le temps, de permanence de ce don que le Seigneur nous fait gratuitement sans regarder nos mérites humains. Tel est le

<sup>343</sup> Lettre Pastorale, « CHRIST EST NOTRE PAIX » (Eph 2, 14), *L'Eglise – famille de Dieu: lieu et sacrement de pardon, de réconciliation et de paix en Afrique*, Kumasi, SECAM PUBLICATIONS, p. 23.

<sup>344</sup> *Ibidem*, pp. 23-24.

désir de notre Seigneur qui nous offre ce don dont l'importance est soulignée ici par sa durée, sa permanence dans la vie même de ceux à qui cela est destiné. Ceux-là, dans la vie quotidienne, doivent être caractérisés par la paix, habités par la paix, c'est-à-dire avoir des sentiments de paix, des paroles et des actes de paix. Tout simplement, être quotidiennement, en tout lieu et en tout temps, le prolongement de Jésus Christ, Prince de la Paix, inspirant aux autres la paix en vue d'une transformation pacifique de leur être.

### c) Paix du Christ d'abord reçue par Marie

Certes, avec Marie nous accueillons, nous recevons la paix du Christ comme don qui s'origine en Dieu, mais sa présence parmi nous pour cette offrande est particulière. Cette particularité vient du fait que la primauté de l'accueil de ce don lui revient. Car elle fut la première à le recevoir dans la foi comme Fils de Dieu annoncé par l'Ange, celle qui l'a mis au monde comme Dieu fait homme, celle qui, avec Joseph, fut témoin du chant angélique louant Dieu et annonçant la paix sur terre. Cette paix, selon saint Pierre CHRYSOLOGUE, « est ce qui débarrasse l'homme de l'esclavage, ce qui fait de lui un homme libre, transforme sa condition personnelle aux yeux de Dieu, fait d'un serviteur un fils, d'un esclave un homme libre »<sup>345</sup>. Tout simplement, la paix du Christ, son don venant de Dieu, accueillie, reçue d'abord par Marie, est une paix qui libère, transforme l'homme en vue de sa vraie dignité d'enfant de Dieu, partageant avec le Christ la filiation divine. Ainsi, les hommes, dans le Christ, sont tous frères unis par la paix et Marie qu'ils reçoivent de Lui sur la Croix pour continuer à vivre avec elle la paix qui lui est si chère. Cette paix entre frères ou paix fraternelle, c'est « ce que Dieu veut, ce qui réjouit le Christ, ce qui accomplit la sainteté, ce qui règle la justice, ce qui enseigne la doctrine, ce qui protège les mœurs, bref, c'est en toutes choses une conduite digne d'éloges »<sup>346</sup>.

### d) Paix spirituelle et morale

C'est en somme, une paix à la fois spirituelle et morale qu'il faut bâtir. Spirituelle en ce sens qu'elle prend sa source et son contenu dans le « Premier – né de toute créature » (Col1, 15), dans le projet d'amour initial du Créateur sur ses créatures et non dans les calculs d'ambition ou d'intérêts humains<sup>347</sup>. Elle permet de savoir que la vie de l'homme tout comme le destin des peuples relève de Dieu unique en Jésus Christ, seul Maître de tout, à qui l'homme doit seulement recourir<sup>348</sup>. Elle est service de l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Car, c'est pour promouvoir sa dignité et sa liberté que le Fils de Dieu s'est fait homme<sup>349</sup>. Morale, dans la mesure où elle porte l'homme à vivre les valeurs morales comme vertus mariales. Ainsi, il vit quotidiennement dans la dignité, la liberté, la justice, la vérité, comme un bon citoyen. Tout simplement, cette paix vise la bonne conduite de l'homme en société, qui la reçoit

---

<sup>345</sup> *La Liturgie des Heures III*, Paris, CERF – DESCLEE, 1980, p. 1146.

<sup>346</sup> *Op. cit.*, p. 1146.

<sup>347</sup> Lettre Pastorale, « CHRIST EST NOTRE PAIX » (*Eph 2, 14*), *L'Eglise – famille de Dieu: lieu et sacrement de pardon, de réconciliation et de paix en Afrique*, Kumasi, SECAM PUBLICATIONS, p. 24.

<sup>348</sup> *Ibidem*, p. 25.

<sup>349</sup> *Ibidem*, p. 26.

dans un cœur converti. Une telle conversion de cœur conditionne l'avènement de la paix<sup>350</sup> en chacun des hommes en vue de leur transformation spirituelle et morale.

En définitive, c'est sur la base du spirituel et du moral dans une imitation des vertus de Marie qu'il faut entreprendre de bâtir la Paix du Christ avec elle.

## 2. Avec Marie, bâtir la Paix du Christ

La paix, nous l'avons déjà dit, vient de Dieu, mais nous l'avons reçue comme don du Christ. Marie en premier puis nous avec elle. Toutefois, cette paix divine, céleste accueillie sur terre doit être bâtie dans notre monde d'aujourd'hui en tenant compte des réalités connues de tous. Cette bâtie, cette construction, cette édification de la paix, nous prenons l'option de la faire avec Marie.

### a) Marie, Participante et Maîtresse de l'œuvre de la paix

Ainsi, bâtir la paix du Christ avec Marie, c'est construire, édifier cette paix là avec elle. Et dans cette œuvre, elle est non seulement participante mais aussi la Maîtresse d'œuvre qui guide, oriente les bâtisseurs que nous sommes vers l'objectif de la construction, la paix et son but, le Christ. Alors, un élément fondamental se laissant entrevoir dans cette œuvre pacifique, c'est l'union: l'union avec Marie, l'union entre les bâtisseurs. Autrement dit, pour bâtir la paix du Christ avec Marie, il nous faut non seulement être unis à elle mais aussi être unis entre nous. Cela voudrait signifier avoir le même esprit, être habité du même esprit que Marie, celui du Christ qui est l'esprit d'unité, de paix. Ainsi, l'unité existant, régnant entre eux, les bâtisseurs, sous la conduite de Marie, ne peut que faire avancer l'œuvre vers la paix.

Cette avancée a également besoin que tous ceux qui font l'unité aient le même langage, celui de l'amour qui tient compte de la justice et de la vérité ; dépassent leurs différences culturelles, sociales, religieuses en vue de l'unique culture de la paix; s'ouvrent aux autres en vue d'un enrichissement mutuel personnel et collectif et d'une solidarité ; intègrent dans l'œuvre de paix les problèmes de l'heure à présenter au Christ avec et par Marie en vue de solutions inspirées ; aient la même intention, celle de ne désirer et de ne bâtir que la paix ; soient humbles comme Marie car, en fait, ils ne sont que des canaux par lesquels la paix doit s'établir entre les hommes et dans les coeurs. A ce stade, ceux qui font l'unité, en raison de leurs acquis communs – langage de l'amour et intention de désirer et de bâtir la paix – leurs attitudes communes – dépassement des différences, ouverture aux autres, intégration des problèmes de l'heure – leur état commun – humilité – vivent de l'unité. Ceux-là qui font l'unité et vivent de l'unité, nous les appelons « Bâtisseurs de paix »<sup>351</sup> en raison de la culture de la paix qu'ils développent autour d'eux.

### b) Bâtisseurs de paix

Ces bâtisseurs sont également des « messagers de paix » dans le monde à la suite du Christ et des Apôtres, car moyens, canaux de transmission de la paix aux hommes. Ce sont des hommes de foi, d'espérance et de charité à l'image de Marie, femme de foi,

<sup>350</sup> Op. cit., p. 27.

<sup>351</sup> René COSTE, *Bâtisseurs de paix. Message, 2, Heureux les artisans de paix (Mt 5, 9)*, in DANS LA PAIX DU CHRIST, Yamoussoukro, Fondation Internationale Notre-Dame-de-la-Paix, 1993, p. 4.

d'espérance et de charité. Leur conviction, désormais, pour la paix quant à sa construction et sa transmission, est signe qu'ils ont fait l'expérience des Apôtres ayant reçu du Christ le soir de sa Résurrection la Paix et l'Esprit Saint en privé, puis la force de l'Esprit Saint en public le jour de la Pentecôte les mettant en mouvement pour l'annonce de la Bonne Nouvelle – Mort et Résurrection – jusqu'aux extrémités du monde.

Ainsi, la paix transmise, communiquée dans ce dynamisme pentecostal, c'est la paix certes, donnée par le Christ, nous l'avons déjà dit plus haut, mais la paix vécue, expérimentée en situation de crise par les Apôtres, la paix qui est sérénité vécue, expérimentée par Marie en situation de souffrance, de douleur, la paix synonyme de calme vécue, expérimentée en communauté ecclésiale avec Marie dans l'attente de l'Esprit Saint promis. Tout simplement, la paix qui est passée par l'épreuve de la foi, de l'espérance et de la charité. Une paix qui libère, rend serein, tranquillise. Autrement dit, une paix qui transforme l'homme et son monde, son environnement. Par conséquent, l'homme transformé avec l'influence qu'il exerce sur son environnement, est signe que lui-même croît, espère et aime la paix. Nanti de la foi, l'espérance et la charité, c'est dans l'humilité qu'il reçoit la paix s'inscrivant dans son cœur, entre dans le réseau de paix avec les autres récepteurs de paix avec qui il devient « artisan de paix » et « instrument de la paix ».

### c) L'homme transformé, artisan de paix et instrument de la paix du Christ

En effet, comme artisan de paix, il est celui qui fait la paix (Job 22, 21), qui ne veut que la paix (Ps 119, 7), dont le souci est de *mettre fin aux querelles* (Pr 20, 3), l'union, l'amour entre proches (Sir 25, 2), qui a le souci de *garder la paix, les uns avec les autres* (Mc 9, 50// Lc 14, 34 ; Mt 5, 13), qui recherche *ce qui contribue à la paix* (Rm 14, 19), qui a l'appel de Dieu à vivre dans la paix (1Co 7, 15), qui se met d'accord, vit en paix avec les autres (2Co 13, 11), qui recherche la justice, la foi, la paix (2Ti 2, 22), qui recherche la paix avec tous (Heb 12, 14).

Et comme instrument de la paix dans le sens que nous laisse saisir Saint François d'Assise à travers sa prière pour la paix: *O Seigneur, fait de moi un instrument de ta paix: là où se trouve la haine, que je mette l'amour, là où se trouve l'offense, que je mette le pardon, là où se trouve le doute, que je mette la foi, là où se trouve la discorde, que je mette l'union, là où se trouve l'erreur, que je mette la vérité, là où se trouve le désespoir, que je mette l'espérance, là où se trouvent les ténèbres, que je mette la lumière. O Seigneur, que je ne cherche pas tant d'être consolé que de consoler, d'être compris que de comprendre, d'être aimé que d'aimer. Car c'est en se donnant que l'on reçoit, c'est en s'oubliant soi-même que l'on se retrouve soi-même, en pardonnant que l'on obtient le pardon, en mourant que l'on ressuscite à la vie éternelle. Amen.*<sup>352</sup>. C'est-à-dire, de manière concrète, celui qui met l'amour, le pardon, la foi, l'union, la vérité, l'espérance, la lumière là où il faut. Ses objectifs ne sont que la consolation, la compréhension, l'amour pour les autres. Ses attitudes sont le don de soi, l'oubli de soi, le pardon, la mort de soi pour les autres. Ces actions, ces objectifs et ces attitudes sont l'expression de son humilité, voie de son salut personnel et du salut des autres dont le signe est la paix.

---

<sup>352</sup> Prière de Saint François pour la paix dite par les membres de la Chaîne de Prière pour la Paix (CPP) fondée à la Basilique Notre Dame de la Paix par les Pères Pallotins en Janvier 2003.

En somme, dans la mesure où un réseau de paix est établi, où les membres vivent l'unité entre eux avec toutes ses exigences, où ils sont devenus dans la foi, l'espérance, la charité artisans de paix et instruments de la paix du Christ revêtus de l'humilité avec Marie comme modèle et guide, nous pourrions considérer la construction de la paix comme achevée temporellement. Toutefois, nous n'ignorons pas que cette construction connaîtra son accomplissement définitif à la fin des temps, quand le Christ reviendra dans la gloire. Et c'est dans cette logique que nous inscrivons la construction de la paix dans l'aujourd'hui de notre pays en vue d'une véritable sortie de crise, de son salut. En attendant, nous devons entretenir avec Marie ce que nous avons bâti ensemble.

### **3. Avec Marie, entretenir la Paix du Christ**

Jusqu'ici nous sommes convaincu de l'existence de la Paix du Christ puisqu'elle est donnée et bâtie avec Marie. Mais dans la mesure où l'homme est de nature changeant dans ses actions, ses comportements, ses pensées, l'édification de la paix peut prendre un coup. Pour cela son entretien s'impose à travers la prévention, la réparation de sa désagrégation et le vécu des résolutions de paix prises. C'est encore avec Marie que nous proposons faire cet entretien.

#### **a) Prévention de la désagrégation de la paix**

En effet, la prévention de la désagrégation de la paix bâtie, construite, édifiée, est le fait de prévenir cette désagrégation qui n'est que fruit des actions, des comportements, des pensées mauvais de l'homme, bâtisseur de paix, messager de paix, récepteur de la paix. Cette désagrégation peut arriver soit par perte de l'humilité au profit de l'orgueil, soit par un manque de culture de la paix dans le milieu ou de la personne.

##### **i. Prévention par l'humilité**

Pour prévenir la dégradation de la paix par perte de l'humilité, il serait bien que tout bâtisseur, messager de paix, récepteur de la paix maintienne son lien avec Marie, Notre Dame de l'Humilité, pour l'imiter dans cette vertu de l'humilité.

En clair, avec l'aide de Marie cultiver en permanence l'humilité afin de prendre toujours conscience que c'est le Seigneur, le Christ, l'Esprit Saint, qui en moi, bâtit, transmet la paix à l'autre devant la recevoir également dans l'humilité. Ou encore être dans la vive conscience de la présence permanente du Christ à nos côtés dans cette mission de bâtisseur, de transmetteur de la paix dans le monde comme il le disait à ses Apôtres pour la mission universelle avant son Ascension: « Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin de l'âge » (Mt 28, 20).

En somme, que l'humilité soit la tenue qui ne quitte jamais le bâtisseur, le messager de paix transmettant la paix à l'autre devant la recevoir aussi dans cette tenue. Pour garder cette tenue, la consécration à Marie de tous les agents de la paix s'avère nécessaire pour que Marie les aide non seulement à être conformes au Christ Jésus mais aussi, à rester dans son esprit en vue de bâtir et de ne répandre rien que sa paix.

Toutefois, si le milieu devant accueillir la paix du Christ n'a pas une culture de paix, la désagrégation de la paix bâtie et répandue se ferait sentir. Alors, la culture de la paix à édifier s'impose comme prévention à cette désagrégation.

### ii. Prévention par la culture de la paix

Dans un sens élargi, la culture de la paix, comme l'écrit le Père Stanislaw SKUZA en citant le Pape Jean Paul II dans son message pour la Journée mondiale de la Paix du 1<sup>er</sup> janvier 1997, est *tout ce par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps ; s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le travail ; humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, (...) ; traduit, communique et conserve enfin dans ses œuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain*<sup>353</sup>.

En d'autres termes, la culture de la paix, c'est l'ensemble des moyens permettant à l'homme d'offrir à son semblable le fruit de son esprit, de son corps, de ses travaux, en vue de l'humanisation de la vie dans son ensemble et du développement de toute l'humanité. De façon concrète, c'est la charité, le partage avec l'autre de ce qu'on a, ce qu'on obtient par ses efforts, la solidarité à cultiver en vue du bien être de l'homme, préoccupation première de notre Seigneur Jésus Christ dans son évangélisation. Nous pourrions donc traduire la culture de la paix, par la culture de la charité, du partage, de la solidarité, importante pour l'homme et sa liberté de croissance intégrale.

Par conséquent, sa promotion *inspirée de sentiments de tolérance et de solidarité* s'avère nécessaire car *elle exclut le tribalisme et les fermetures nationalistes*<sup>354</sup>. Cela voudrait dire qu'une telle culture prend ses racines dans *le Sermon sur la montagne et le message évangélique de la paix* dans la mesure où elle n'est ni réservé à une tribu, ni à une nation mais ouverte à tous. C'est un signe que la culture de la paix s'accompagne d'*un amour dynamique et de réconciliation*. C'est-à-dire d'un amour ouvert à l'autre en vue de la réconciliation passant par *le dialogue, le pardon réciproque, le partage pacifique du même territoire, la vie en solidarité*.

L'amour dynamique et la réconciliation donnent à cette culture son ossature complète pour mieux prévenir la désagrégation de la paix. Autrement dit, une culture qui intègre en elle la paix, l'amour dynamique, la réconciliation avec tous ses corollaires, est la culture de la paix prévenante.

### iii. Culture de la paix prévenante avec Jean Paul II

Aussi, avec le Pape Jean Paul II, nous pouvons aussi parler d'une culture de la paix prévenante à édifier ensemble<sup>355</sup>. Cette culture particulière de la paix, c'est ensemble que nous avons le pouvoir et le devoir de l'édifier.

---

<sup>353</sup> Père Stanislaw SKUZA (S.A.C.), *La pastorale du pèlerinage à la Basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro*, Yamoussoukro, Service des pèlerinages Basilique Notre-Dame de la Paix, 1998, p. 90.

<sup>354</sup> *Ibidem*, p. 90.

<sup>355</sup> Jean Paul II, « *Edifions ensemble une culture de la paix* », Message pour la 90<sup>ème</sup> Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié – 2004, in Basilique Notre-Dame de la Paix, Bulletin d'actualisation du Sanctuaire, année 14/2004, n°38/39.

En effet, c'est une culture capable de prévenir le recours aux armes, ainsi que toute forme de violence<sup>356</sup>. Pour l'effectivité de la prévention par cette culture d'ensemble, il est nécessaire d'encourager les gestes et les efforts concrets de pardon et de réconciliation, de surmonter les oppositions et les divisions pour éviter qu'elles se prolongent sans aucune perspective de solution, de répéter avec force qu'il ne peut y avoir de véritable paix sans justice et sans respect des droits de l'homme<sup>357</sup>. Et dans la mesure où la Côte d'Ivoire reçoit des migrants et des réfugiés venant des pays voisins, en raison soit de la guerre, soit d'un autre motif, la prévention par cette culture exige que soient édifiées des conditions concrètes de Paix concernant ces migrants et ces réfugiés. Cela voudrait dire s'engager sérieusement à préserver avant tout le droit à ne pas émigrer, c'est-à-dire à vivre dans la paix et la dignité dans sa propre Patrie.

En clair, assurer aux habitants du pays, outre la liberté d'expression et de mouvement, la possibilité de satisfaire les nécessités fondamentales telles que l'alimentation, la santé, le travail, le logement et l'éducation, dont la frustration met de nombreuses personnes dans la situation d'être contraintes d'émigrer, en s'appuyant sur une administration locale et nationale avisée, un commerce plus juste et une coopération internationale solidaire<sup>358</sup>.

#### iv. Prévention par la consécration à Marie

Outre l'humilité à vivre comme Marie, la paix à cultiver, nous pourrions envisager la Consécration à Marie du pays comme autre moyen pour prévenir la dégradation de la paix.

En effet, il faut entendre par consécration à Marie du pays, le fait de confier le pays à Marie en vue de lui obtenir sa protection du Seigneur. Ou encore, placer le pays sous la protection de la Vierge Marie. C'est dans cette logique que la Côte d'Ivoire a été confiée à Marie par trois hommes de Dieu par trois fois entre 1850 et 1990<sup>359</sup>: le 28 septembre 1851, du Village de MOOSSOU, par le Père Isaïe Boulanger de la Congrégation du Saint Esprit et du Saint Cœur de Marie, vicaire général de Monseigneur Aloys Kobès, évêque missionnaire de la Sénégambie et de l'Afrique Occidentale ; dans les premiers mois de 1900, de l'Eglise de l'Immaculée Conception de DABOU, par le Père Alexandre Hamard, deuxième préfet apostolique de la Côte d'Ivoire, au Très Saint Cœur de la Sainte Vierge ; le 10 septembre 1990, de la Basilique de YAMOUSSOUKRO, par le Pape Jean-Paul II.

Ainsi, depuis la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle la Côte d'Ivoire est sous le patronage de la Mère Céleste appelée « Très Saint Cœur de la Sainte Vierge Marie » avec le Père Alexandre Hamard. Mais, avec le Pape Jean Paul II, dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le vocable de la Patronne Céleste du pays change pour devenir désormais « Notre Dame de la Paix ». C'est donc en l'honneur de Notre Dame de la Paix qu'il consacrait l'Eglise de Yamoussoukro à Dieu. Et par la même occasion, il confia la Côte d'Ivoire à Notre Dame de la Paix, pour qu'elle implore la paix pour le

<sup>356</sup> Ibidem, p. 4.

<sup>357</sup> Ibidem, p. 4.

<sup>358</sup> Ibidem, p. 4.

<sup>359</sup> Jean Albert ABLE, MARIE ET LA CÔTE D'IVOIRE, Abidjan, IDEAL IMPRIM, 1994, pp. 27-28.

pays, pour le continent africain et le monde entier<sup>360</sup>. La raison nouvelle de la consécration à Marie de notre pays, avec Jean Paul II, devint la paix à implorer par « Notre Dame de la Paix » ou « Reine de la Paix »<sup>361</sup> en faveur du pays et des autres pays du monde. Cette consécration avec l'intention de paix universelle, il l'exprima dans sa prière dite le jour de la dédicace de la Basilique de Yamoussoukro à Notre Dame de la Paix:

*Notre Dame de la Paix, à nouveau nous te confions l'Eglise de ce diocèse, de tous les diocèses de ce pays. Par ton intercession, nous les consacrons à ton Fils. O Vierge Marie, conduis-nous vers ton Fils, Lui qui est la Voie, la Vérité et la Vie ! Donne aux Pasteurs, aux consacrés, aux fidèles laïcs de faire vivre ici l'Eglise du Christ, avec foi et générosité, rendus forts par la grâce de ton Fils. Donne aux familles l'unité dans la fidélité, la joie d'accueillir la vie, d'éduquer leurs enfants avec bonheur, de gagner la nourriture de chaque jour. Montre ta tendresse miséricordieuse à ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur âme. Inspire à ceux qui les entourent l'amitié qui réconforte et les gestes qui guérissent et qui apaisent. Permet aux fidèles de Côte d'Ivoire d'être inlassablement des artisans de paix, en union avec leurs frères et sœurs de cette terre et de tout le continent. Accorde ton soutien maternel à ce peuple tout entier et à ses responsables, pour qu'ils connaissent la concorde et la prospérité, la justice et la paix. Assiste-les dans leurs efforts pour bâtir un avenir favorable. Garde à jamais la famille humaine dans la paix, O Notre Dame de la Paix<sup>362</sup>.*

Cette prière nous donne de lire non seulement les souhaits de notre regretté et vénéré Pape Jean Paul II pour le pays, ses habitants et ses responsables, sa ferme volonté de les consacrer au Christ par Marie en vue de leur salut dans la concorde, la prospérité, la justice et la paix, mais aussi sa confiance toute filiale à Marie, la Mère du Rédempteur, Notre Dame de la Paix, Gardienne de la famille humaine dans la paix. Dans cette logique nous pouvons croire qu'il continue d'intercéder avec Marie, Notre Dame de la Paix, auprès du Fils, pour la paix en faveur de la Côte d'Ivoire, du continent et du monde entier malgré les situations de crise qui prévalent.

Avec la même confiance, nous pouvons croire que la désagrégation de la paix, ou la paix troublée, est réparable. Ainsi, s'impose la réparation de cette désagrégation lorsque, par la faute de certains hommes, les mesures de prévention ne sont pas respectées.

### b) Réparation de la paix troublée

En effet, la réparation de la désagrégation de la paix ou de la paix troublée pourrait se faire par un dialogue, une réconciliation, une eucharistie vécue avec Marie.

#### i. Réparation par le dialogue

D'abord, le dialogue, comme première étape de cette réparation, peut être inspiré du dialogue entre la Vierge Marie et l'Ange Gabriel. Le but essentiel de ce dialogue est certes, l'annonce de la maternité de Marie qui a trouvé grâce auprès de Dieu (Lc 1, 28) mais, le mode de cette maternité puisqu'elle est vierge, elle ne connaît pas d'homme. Le

---

<sup>360</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>361</sup> René COSTE, *Bâtisseur de Paix*, in *Dans la Paix du Christ*, Yamoussoukro, 1993, p. 62.

<sup>362</sup> Jean Paul II, *Notre Dame de la Paix nous te confions l'Eglise de notre pays*, Yamoussoukro, le 10 septembre 1990.

voile étant levé, la lumière étant faite sur la question du mode – *comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ?* (Lc 1, 34) - disant la particularité de cette maternité, Marie se rend disponible à faire la volonté du Seigneur: *Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'adviene selon ta parole !* (Lc 1, 38).

Ici, la question du mode constitue le problème posé ; le voile levé, la lumière faite, expressions de la compréhension du problème ; la disponibilité de Marie à faire la volonté du Seigneur, le résultat attendu. Et le dialogue apparaît comme seul moyen pour résoudre le problème, lever l'incompréhension, afin de s'accorder avec la volonté du Seigneur, résultat attendu. Les conditions essentielles de ce dialogue que nous qualifions de marial sont: l'écoute, l'humilité, la disponibilité. Sa source, c'est le Seigneur, et sa finalité, c'est faire la volonté du Seigneur.

En somme, c'est un dialogue qui se fait avec la vive conscience de la présence de Dieu qui est au départ pour l'inspirer aux acteurs, à la fin pour que sa volonté se réalise. Il est le repère de ce dialogue, et sa volonté réalisée en est la mesure. Dans notre contexte de paix troublée, un tel dialogue est à expérimenter.

En effet, les acteurs, dans la position assise, doivent s'écouter mutuellement, chercher à comprendre le problème posé: Comment revenir à la paix véritable, celle du Christ ? C'est-à-dire, à l'image de Marie, se laisser instruire, éclairer par l'autre, qui représenterait l'Ange Gabriel, sur ce problème afin de mieux le saisir et de s'accorder par inspiration divine sur la manière de faire la volonté du Seigneur qui est, ici, retrouver la vraie paix, celle du Christ. Les acteurs du dialogue, bien que humbles, doivent être disponibles pour que cette volonté – retrouver la vraie paix – se réalise. Et la manière d'inspiration divine sur laquelle ils doivent s'accorder pour sa réalisation, c'est la réconciliation.

## ii. Réparation par la réconciliation

Maintenant que par le dialogue nous avons une compréhension nette de ce que le Seigneur veut de nous, une saisie claire de l'importance de sa volonté pour notre vie, il nous faut à nouveau, nous mettre ensemble, entrer en relation, être liés les uns avec les autres, pour pouvoir sortir définitivement de la situation de crise. Ainsi, nous serons un avec nous-mêmes, un avec Dieu Trine, un avec le pays et ses habitants. C'est ce que nous appelons la réconciliation qui passe par le dialogue et qui donne sens, valeur, aux fruits du dialogue dont la compréhension évoquée plus haut. C'est à juste titre que le Pape Jean Paul II affirme que le dialogue, dans son interculturalité, constitue *une voie nécessaire pour l'édification d'un monde réconcilié*<sup>363</sup>.

Effectivement, avec la réconciliation, c'est un monde réconcilié qu'a besoin tout pays en situation de crise dont notre pays. Un monde réconcilié dans le sens plénier du terme. C'est-à-dire un monde qui retrouve son unité non seulement avec les hommes en conflit mais aussi avec Dieu dans ses trois Personnes: le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Autrement dit, un monde qui retrouve l'unité dans son fondement trinitaire en vue de l'unité eschatologique. N'est-ce pas ce que le Christ mourant sur la croix prévoyait à travers sa recommandation mutuelle entre sa mère et le disciple bien-aimé qui l'a prise chez lui ? Recommandation de sa mère à son disciple et de celui-ci à sa mère qui vient beaucoup après son désir de l'unité pour tous au Père: *Que tous soient un* (Jn 17, 21).

---

<sup>363</sup> Jean Paul II, *Message pour la 90<sup>ème</sup> Journée Mondiale du Migrant et du réfugié*, in bulletin d'actualités du sanctuaire, année 14/2004, n°38/39, p. 5.

Dans cette logique, l'acte de recommandation de Jésus pourrait être vu comme moyen de retrouver l'unité non seulement entre les disciples et Marie avec un lien d'amour fort, mais aussi, l'unité du monde déchiré par la crise de la Passion, la Souffrance du Christ qui a dispersé ses disciples, créé deux monde: un contre le Christ et un pour le Christ. Cette unité commence à être effective avec les Apôtres, les disciples et Marie rassemblés en prière dans l'attente de l'Esprit Saint. Et dès la Pentecôte, l'unité désirée par le Christ, recommandée par Lui, vécue au Cénacle, sera étendue au monde entier dans les communautés formées par les Apôtres sous la mouvance de l'Esprit Saint. Cette unité vécue avec amour dans les communautés n'est qu'une anticipation de l'unité définitive vécue dans la Communauté Céleste.

Alors, le monde réconcilié, c'est le monde nouveau de l'unité où tous les hommes sont images du disciple bien-aimé entretenant entre eux et la Mère du Christ un lien d'amour, vivent l'unité avec le souci de la communiquer aux autres. C'est ce monde nouveau de l'unité où, individuellement et communautairement, les hommes sont en lien avec chaque Personne de la Sainte Trinité, vivant dans la perspective de l'Unité définitive. C'est ce monde nouveau de l'unité dont la présence maternelle de Marie rappelle aux hommes le pardon que le Christ a accordé à ceux qui l'ont crucifié: *Père, pardonne-leur ; ils ne savent pas ce qu'ils font* (Lc 23, 34): un monde, certes, de l'unité mais aussi, de pardon.

Un pardon qui vient du Père, toujours prêt à le donner par amour, gratuitement à ceux qui *ne savent pas ce qu'ils font*, ceux qui lui manifestent le besoin dans la Confession appelé également Sacrement de la Réconciliation, pour que le monde dont il est le Créateur demeure dans l'unité. N'est-ce pas ce pardon que le prêtre dans la personne du Christ continue à donner à ceux qui reconnaissent et regrettent leurs fautes appelées péchés ? Nous ne nions pas cela, mais nous reconnaissons aussi que ce pardon ne trouvera toute son efficacité, sa valeur, son importance pour le nécessiteux que s'il reconnaît et regrette sincèrement ses péchés commis que nous pourrions identifier à tous ses actes de vandalisme opérés ou commandités dans le pays. Ainsi, il vivra un pardon véritable, celui du Père, il sera réconcilié avec lui-même, avec le Dieu Trine, avec sa communauté et son pays. Il fera partie désormais de ce monde nouveau de l'unité qui n'est qu'un monde de paix où il est invité à toujours pardonner comme le Père l'a pardonné selon l'enseignement du Notre Père, pour maintenir l'unité et la paix.

En somme, la Réconciliation, inséparable du Dialogue, permettant de retrouver l'unité et la paix troublée que renforce le pardon, ne trouvera son sommet que dans l'Eucharistie célébrée comme action de grâce.

### iii. Réparation par l'Eucharistie vécue

L'Eucharistie vécue, c'est, en fait, l'Eucharistie célébrée comme action de grâce où nous recevons le pardon de Dieu pour mieux entrer dans la dite célébration à travers cette invocation: *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ; qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle* ; où nous nous nourrissons de sa Parole pour demeurer en sa présence ; où résonnent en nous les paroles du Christ à propos du don de sa paix: *Seigneur Jésus Christ, tu as dit à tes Apôtres: « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix »* ; où nous souhaitons la paix à l'Eglise en qui nous avons foi en vue de l'unité parfaite, signe de l'accomplissement de la volonté du Seigneur ; où nous nous donnons la paix, signe de notre unité présente avec le Christ, dans laquelle nous partons répandre la Bonne Nouvelle, la Paix du Christ reçue.

Certes, cette paix est liturgiquement reçue, mais elle est pour nous, sacramentellement et concrètement, retrouvée par la Réconciliation. C'est ce que nous vivons depuis la célébration de la « flamme de la paix » à Bouaké, le lundi 30 juillet 2007, qui a consisté à brûler, symboliquement et officiellement, les armes ayant servi à la rébellion. Toutefois, il serait bien de prendre quelques mesures d'accompagnement, ce que nous appellerions résolutions, pour que la paix retrouvée perdure, anticipation de la paix définitive, paix eschatologique, signe de salut que nous cherchons pour le monde en général et pour la Côte d'Ivoire en particulier.

### c) Résolutions en vue du retour de la paix

Après le dialogue, la réconciliation entre les parties en conflit, le pardon des fautes commises, des résolutions sont prises pour que ce qui s'est passé ne se reproduise plus. Et c'est lorsque ces résolutions seront vécues par tous, c'est-à-dire, respectées, mises en application, expérimentées dans la sincérité, que la paix retrouvée sera définitive. Ces résolutions que nous pourrions regarder comme propositions de sortie de crise découlent, d'une part, de la logique de notre discours tenu jusqu'ici et d'autre part, de la Déclaration de l'Episcopat ivoirien à l'issue de sa réunion du 20 janvier 2008 à Ferkessédougou. Et cela suscite en nous l'interpellation de la promotion d'une théologie de la paix à faire de façon systématique.

#### i. De la logique de notre discours

Demeurant dans notre option de tout faire avec Marie et comme elle, la Mère du Rédempteur, nous avons à évoluer dans la dynamique de compréhension de la volonté du Seigneur et d'unité autour du Christ en vue d'une paix durable. C'est-à-dire, chercher en tout ce qui arriverait la volonté du Seigneur dans l'esprit d'être un avec nous-mêmes et un avec le Christ en vue d'une conscience vive de la paix permanente. Aussi, vivre la consécration à Marie comme moyen que nous offre le Christ mourant sur la Croix pour prolonger son amour entre sa mère et le disciple qu'il aimait, dans notre quotidienneté, notre monde en général et notre pays en particulier. Cet amour filial, sincèrement vécu, nous rendrait spontanés au pardon qui est prolongement du pardon du Christ mourant à ceux qui l'ont crucifié et du pardon du Père aux hommes pour leurs offenses. Dans cette logique, doit s'inscrire, en chaque fils et fille du pays sortant de la crise socio - politique, la culture de l'amour, du pardon, ouvrant à la culture de la réconciliation, du dialogue, en vue de la culture de la paix. De telles cultures imposent que les habitants du pays s'approprient la prière de Saint François d'Assise pour la paix pour être effectivement instruments de la paix du Seigneur, celle de notre vénéré et regretté, le Pape Jean Paul II, pour demander, de façon permanente par Notre Dame de la Paix, la paix et ses corollaires pour le pays, le continent et le monde entier. Au-delà de ces résolutions, nous pourrions prendre en compte celles de l'Eglise locale que représente son Episcopat.

#### ii. De la Déclaration de l'Episcopat ivoirien du 20 janvier 2008

En effet, la Conférence épiscopale ivoirienne, de par son président, Mgr Laurent AKRAN MANDJO, évêque du Diocèse de Yopougon, laisse saisir dans son message de soutien et d'encouragement au premier Responsable du pays, les conditions qui seraient

pour nous résolutions, en vue d'une paix définitive<sup>364</sup>. Ainsi, la condition primordiale consisterait en l'engagement et en l'œuvre de tous et de chacun, citoyen comme habitant, en toute vérité, sans duplicité, sans lassitude pour rendre réelle la paix. Autrement dit, citoyen et habitant doivent être ennemis du mensonge, de l'hypocrisie, de la corruption, d'une vie double, du découragement pour que la paix soit effective. Il apparaît ici cette évidence selon laquelle la vérité est la première condition pour accéder à la paix définitive.

Cette vérité doit être vécue par rapport à Dieu, par rapport à nous-mêmes, par rapport à notre prochain, par rapport à la Nation. Bien vécue, elle aide à reconnaître les erreurs et à renforcer les rapports de fraternité, d'amitié et de confiance entre nous ; elle instaure en nous la sincérité, nous rend crédibles, restaure la confiance et libère en vue du bien de tous. En conséquence, tous, quelque soient notre état dans la société, nous devons nous ouvrir à la conversion à la vérité; nous devons être cohérents et vrais et prendre les moyens qui s'imposent en vue de la paix définitive dans le pays. C'est-à-dire, éviter la duplicité qui signifie ici, ne pas faire semblant de vouloir la paix et consciemment, en même temps, en cachette œuvrer pour que la guerre perdure. C'est vraiment la conversion à la vérité qui s'impose à tous et à chacun, ainsi qu'à chaque acteur du processus de paix. Comme les acteurs du processus de paix sont d'abord les leaders – d'opinion, les partis politiques, les hommes et les femmes de médias – ils sont invités à créer un climat d'apaisement ; instaurer un cadre de sérénité sociale et de convivialité citoyenne et responsable ; instaurer progressivement un esprit et une culture de paix, de respect, voire de l'admiration de l'autre dans sa différence d'origine ethnique et culturelle, religieuse et politique.

Par conséquent, ils doivent vite arrêter toute chose qui ne met pas en valeur la défense et la promotion d'une part de l'intérêt du pays qui est notre bien commun, et d'autre part, des droits et de la dignité des citoyens. Aussi, mettre fin à toutes paroles et attitudes provocatrices, susceptibles de créer et de faire grandir la tension et la méfiance, la confrontation et la déchirure du tissu social; renoncer aux menaces, à l'utilisation de la violence physique, de l'intimidation sociale et de l'utilisation idéologique de la jeunesse comme instrument, bouclier et chair à canon; arrêter la pratique malsaine et ignoble de la manipulation du peuple à des fins égoïstes; respecter le peuple en tenant compte de son avis dans les déclarations et décisions qui engagent tout le pays et son destin. Dans cette logique *la paix est possible*, à condition que chaque ivoirien, chaque décideur, habitant et ami de ce pays prenne l'engagement ferme de la rendre possible en jouant sa partition.

Une telle paix recherchée par la Côte d'Ivoire est celle qui prend sa racine en Dieu et qui jaillit du cœur des hommes politiques, des citoyens, des croyants, des religieux, des hommes de médias et de la société civile. Non seulement, elle est concrète dans la défense, le respect et la promotion de la vie mais, elle est confiance et solidarité entre les habitants. C'est pour cela que s'imposent à nous tous le pardon sincère et humble à Dieu et le pardon les uns aux autres, de façon publique à travers l'organisation d'une journée nationale de deuil, de jeûne, de prière pour tous, sans distinction de religions et croyances, pour le sang humain versé. C'est en fait, une journée nationale de célébration œcuménique de pardon où, avec la reconnaissance nationale de crimes commis à ne plus répéter, nous prendrons l'engagement solennel de

---

<sup>364</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Déclaration sur la situation socio – politique*, Ferkessédougou, 20 janvier 2008, in Fraternité Matin du mercredi 23 janvier 2008, *La grosse colère des évêques*, p. 6.

ne plus emprunter le chemin de la guerre pour résoudre nos problèmes mais d'opter pour le dialogue et la paix.

S'engager résolument dans cette voie nouvelle, c'est manifester notre amour pour la Côte d'Ivoire. Cela voudrait dire, l'aimer vraiment en cherchant à ne pas la piller, à ne pas l'exploiter, à ne pas la brader. Pour les leaders politiques, ce même amour du pays doit pouvoir les amener à se retrouver régulièrement pour discuter, s'entendre, rassembler et unir la Côte d'Ivoire autour d'un idéal, d'un projet commun de bonheur.

Certes, l'effort à faire est difficile en raison de la contradiction existant souvent entre nos options politiques et nos convictions religieuses, mais nous arriverons si nous avons le courage de nous tourner ensemble vers Dieu en lui adressant cette prière: « Donne nous des responsables politiques pénétrés de l'Esprit Saint. Touche le cœur de tous et de chacun. Révèle à tous ton Esprit et qu'ils acceptent de mettre fin à la misère et à la souffrance de leurs frères et sœurs. Suscite des hommes et des femmes pleins d'amour, de justice et de vérité, capable de conduire ton peuple vers son épanouissement total avec courage, désintéressement, générosité et sagesse ».

Aussi, pour nous tous, ce même amour du pays doit pouvoir nous faire prendre conscience que la terre ivoirienne fait partie de l'œuvre du Créateur de qui nous nous sommes éloignés par nos pensées, nos actes mauvais et à qui nous devons humblement demander pardon jusqu'à ce que la paix soit définitive tout en lui demandant de faire de nous des artisans de paix. Pour ce faire, cette prière conçue par la Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire doit être gardée dans notre cœur pour être livrée quotidiennement par nos lèvres avec sincérité au Seigneur:

«Seigneur, Père éternel,  
Créateur du ciel et de l'univers,  
Créateur de cette terre de Côte d'Ivoire,  
Tu voulais en faire un paradis  
Pareil à celui confié à Adam et Eve.

Mais nous nous sommes éloignés de Toi,  
Et nous voilà plongés dans la détresse.  
Seigneur, prends pitié de nous.

Vois nos souffrances !  
Vois nos coeurs blessés !  
Vois nos familles dévastées et détruites !  
Vois nos enfants perturbés !  
Vois nos jeunes désemparés !  
Vois nos efforts pour ramener la paix  
Et fais de nous des artisans de paix !

Pardonne à ceux qui activent les tensions et les conflits en procurant des armes ;  
Touche leur cœur pour qu'ils préfèrent la vie à la mort.

Pardonne à ceux qui profitent de cette crise  
Pour piller notre pays et ses habitants.

Pardonne à ceux qui recherchent le pouvoir par tous les moyens  
Au mépris de la dignité de la personne humaine et de l'intérêt de la Nation.

Donne-nous des responsables politiques pénétrés de l’Esprit Saint.  
 Touche le cœur de tous et de chacun.  
 Révèle à tous ton Esprit et qu’ils acceptent de mettre fin  
 À la misère et à la souffrance de leurs frères et sœurs.

Suscite des hommes et des femmes  
 Pleins d’amour, de justice et de vérité,  
 Capables de conduire ton peuple vers son épanouissement total,  
 Avec courage, désintéressement, générosité et sagesse.

Bénis et protège tous les habitants de ce pays !  
 Révèle-nous ton amour et ta vérité !  
 Donne-nous la sérénité du cœur !  
 Donne-nous ta paix !

En union avec la Vierge Marie, Notre – Dame de la Paix,  
 Nous Te supplions,  
 Au nom de Jésus – Christ, Prince de la Paix,  
 Qui vit et règne avec toi dans l’unité du Saint – Esprit  
 Pour les siècles des siècles. Amen »<sup>365</sup>.

La prière pour la paix que la Conférence Episcopale ivoirienne exhorte à continuer après la célébration de la « Flamme de la Paix » à Bouaké, les nombreuses propositions nationales comme internationales de sortie de crise, le récent message de nos évêques ainsi que les précédents, suscitent en nous cette question: le moment n'est-il pas venu de penser une théologie systématique de la paix et d'en faire la promotion en Côte d'Ivoire ?

#### **4. Théologie mariale de la paix**

En effet, notre interrogation ne nie pas l'existence d'une théologie de la paix en Côte d'Ivoire. D'ailleurs, avec la revue « Eglise et société » n°1 intitulée « Pas de paix sans justice », nous avons des discours et homélies des évêques d'Abidjan prêchant la paix en lien avec Dieu, Origine première de la Paix. De telles réflexions sur la paix qui n'oublient pas Dieu, même à travers ses manifestants, c'est ce que nous appellerions « Théologie de la Paix ». Cette théologie est même encore existentielle dans le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* en son chapitre onzième sur la promotion de la paix. Lequel *Compendium* a été aussi présenté en Côte d'Ivoire par le Cardinal RENATO RAFFAELE MARTINO, Président du Conseil Pontifical « Justice et Paix », comme aliment de croissance humaine et spirituelle, personnelle et communautaire<sup>366</sup>, pour emprunter les termes du Secrétaire d'Etat Angelo Card. Sodano dans sa lettre vaticane du 29 juin 2004. Dans la mesure où cette présentation a été faite en pleine recherche de la paix, cela voudrait signifier, certainement, que tout Enseignement de l'Eglise sur la Société devrait continuer à prendre en compte la question de la paix. Et sur cette question, l'Eglise de Côte d'Ivoire doit se sentir à

---

<sup>365</sup> Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, *Prière pour la paix en Côte d'Ivoire*, Juin 2004.

<sup>366</sup> Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Social de l'Eglise*, Abidjan, Paulines Edition, 2007, p. VII.

l'aise, dans la mesure où un de ses fidèles, premier Président de ce pays, a fait de la paix la seconde religion du pays et son premier Cardinal, Mgr YAGO, a tenu la première homélie, *Pour une célébration de la journée de la Paix*, le 31 décembre 1967, avant que le Pape Paul VI ait institué à partir de 1968 la Journée mondiale de la prière pour la paix chaque 1<sup>er</sup> janvier<sup>367</sup>. Alors, au sujet de la paix comme seconde religion, du discours homilétique de première heure, avec les autres discours homilétiques de nos pasteurs qui ont suivi jusqu'aujourd'hui, nous croyons, de notre part, que ce moment est favorable pour penser une « Théologie mariale de la Paix » systématique à l'instar de la « Théologie de la libération » en Amérique latine et la promouvoir à travers les Séminaires, les Universités et les Instituts.

Nous la voudrions mariale car elle prendrait en compte tout sur Marie en lien avec les mystères de son Fils. Elle mettrait un accent sur ses vertus à dégager et à vivre chaque fois que serait abordée l'étude d'un mystère. Dans la mesure où Marie a fait partie d'une société humaine dans laquelle a vécu son Fils, la Théologie mariale de la Paix se voudrait une théologie d'inculturation. Car elle tiendrait compte des réalités sociales de l'homme à qui revient le salut donné par le « Fils de Dieu, devenu Fils de Marie, pour le salut des hommes » (RV 2)<sup>368</sup>. C'est ici qu'apparaîtrait mieux l'importance des vertus de Marie qui, bien imitées par l'homme, faciliteraient son intégration dans sa société en vue de la paix, dans ses dimensions spirituelle et morale, objectif de cette théologie mariale. Pour finir, la Théologie mariale de la Paix, que nous pensons dogmatique, serait à la fois biblique, christologique, mariologique, patristique, ecclésiologique, pneumatologique et sotériologique. Elle devrait se faire à genoux et debout dans une perspective de l'inculturation. C'est-à-dire qu'elle exigerait avant tout la prière en vue de l'action envers les hommes dans leurs réalités quotidiennes aboutissant au salut et à la gloire de Dieu. C'est en fait, une discipline à part entière à enseigner que nous voudrions proposer à côté de la promotion de la paix qui se fait déjà et qui constitue seulement un chapitre de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Ainsi donc, ceux qui l'enseigneraient, c'est-à-dire les formateurs dont les Théologiens, devraient avoir une dévotion mariale toujours entretenue, vivre les vertus mariales pour être d'autres christs formateurs d'une bonne spiritualité et d'une bonne moralité, être des hommes priant et actifs, d'espérance et de paix, avec un souci permanent de l'inculturation. Conscients de la présence du Fils et de la Mère à leur côté, sous le regard bienveillant du Père dans l'Esprit Saint, c'est avec assurance, joie et amour qu'ils porteraient à cœur la formation des chrétiens. Dans cette formation, les formateurs, qui sont déjà instruments de la Paix du Christ et artisans de sa paix, devraient amener les chrétiens à améliorer leur qualité de vie, leur relation avec le monde spirituel, leur regard du monde. Ainsi, ils seraient, eux aussi, instruments de la Paix du Christ et artisans de sa paix dans leurs différents milieux de vie. De la sorte, la Paix du Christ se répandrait dans toute la société pour devenir paix sociale et serait durable si chacun, à son niveau, joue normalement sa partition: les formateurs l'expérimentent en la vivant et l'enseignent en la communiquant, les chrétiens la reçoivent en se formant, la vivent et la partagent autour d'eux. C'est aussi la promouvoir par l'enseignement sous des formes diverses dont celui académique, celui d'évangélisation.

<sup>367</sup> Pierre TRICHET, *Pas de paix sans justice, les évêques d'Abidjan la paix*, in Eglise et Société n°1, Les Abidjan, Editions CERAP, janvier 2004, p. 5.

<sup>368</sup> *Règle de la Société de Marie (Marianistes)*, Rome, Imprimerie Saint-Paul, 12 octobre 1983, p. 19.

Il est clair que le moyen de promouvoir cette théologie, c'est l'enseignement, et surtout celui académique qui en ferait des spécialistes. Mais après que les Théologiens et l'Eglise l'aient appréciée puis inscrite au programme de l'Enseignement des matières de Théologie. Et si l'on nous demandait de simplifier le nom de cette discipline théologique, nous l'appellerions, à l'instar de la christologie, la mariologie, la pneumatologie, la patrologie, l'ecclésiologie – discours sur le Christ, Marie, l'Esprit Saint, les Pères de l'Eglise, l'Eglise – la *paxologie* que nous entendons comme discours, réflexion, étude sur la paix. C'est à partir des étymologies latines de *pax* et de *logia* signifiant respectivement paix et parole que nous formons ce concept dont la deuxième composante pourrait se traduire avec les vocables de discours, réflexion, ou étude. Selon notre conception, elle devrait toujours être vue en lien avec Marie bien qu'elle ne soit pas accompagnée de l'adjectif qualitatif « mariale ». Toutefois, nous pourrions l'ajouter, si nous le voulons, pour souligner, montrer au premier coup d'œil, que l'étude sur la paix se fait en lien avec Marie. Ainsi, nous pourrions dire paxologie ou paxologie mariale.

Telle est la Théologie mariale de la Paix, ou la Paxologie, ou la paxologie mariale, si nous pouvons nous permettre ce néologisme. C'est notre dernière proposition en vue, non seulement d'entretenir la Paix du Christ retrouvée, mais de l'enseigner comme discipline théologique et de la partager autour de nous comme bien précieux que le Christ laisse à notre société pour être paix sociale, signe de salut de notre pays, inauguration historique de la réconciliation et de la paix universelles et définitives à venir.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre parcours essentiellement dogmatique sur « La Mère du Rédempteur et la quête du salut comme paix dans l'aujourd'hui de la Côte d'Ivoire », nous sommes convaincu que l'Ecriture et la Foi de l'Eglise nous donnent de regarder effectivement Marie comme Mère du Rédempteur. A ce titre, elle a un rôle très significatif dans l'œuvre rédemptrice de son Fils car, voulu par le Père dès l'Annonciation, proclamé par le Fils sur la Croix et confirmé par l'Esprit Saint avec la Pentecôte.

Ainsi, par ce rôle hautement trinitaire, apparaît sa disponibilité au Père, à l'Esprit Saint ; devient concret son lien avec l'Incarnation, comme mystère, porte d'entrer du Fils dans l'humanité ; s'aperçoit mieux sa collaboration, comme modèle de celle des hommes, à l'œuvre de la Rédemption. Sa collaboration à l'œuvre de la Rédemption que nous avons appelée COREDEMPTION a une portée théologique dans la recherche de la paix. C'est-à-dire un impact d'ordre théologique dans cette quête de la paix. C'est pourquoi, même aujourd'hui, avec la situation socio politique qui a éclaté depuis le 19 septembre 2002, nous croyons que la collaboration de la Vierge Marie, la Mère du Rédempteur, est encore possible dans la recherche de la paix perdue en Côte d'Ivoire. Car le Rédempteur avec qui elle a collaboré hier, c'est le même avec qui elle collabore aujourd'hui. Et c'est en tant que Reine de la Paix, participant à la royauté du Christ – Roi, avec sa grâce de Prince de la Paix, qu'elle nous conduit à la paix eschatologique : paix ultime vécue dans la béatitude éternelle qui passe par la paix biblique, naturelle visant le bonheur de l'homme sur terre.

La terre ivoirienne sur laquelle se vit une crise socio – politico – militaire voit le bonheur de ses habitants menacé et leur paix sociale troublée. En conséquence, tous et chacun s'engagent dans la quête, la recherche de paix au niveau nationale comme internationale. Et l'Eglise, qui n'est pas restée en marge, y a participé à travers son Episcopat ivoirien par des messages de sensibilisation, de conscientisation, d'appel à l'apaisement, au dialogue et au calme avec une proposition de sortie de crise appuyée sur la vérité, la justice, la liberté, l'amour comme valeurs à intégrer dans la société. C'est dans une telle situation troublée que Marie, en tant qu'Educatrice à la Paix, à travers ses vertus imitées, la civilisation de l'Amour, le partage équitable des ressources, apporte sa collaboration à son Fils, dans l'Episcopat ivoirien pour la Rédemption, le Salut du pays devant se traduire par le retour définitif de la paix sociale. Certes, la célébration de la flamme de la paix à Bouaké est un signe de ce retour mais, il faut l'accueillir dans des coeurs convertis, la bâtir dans l'unité, l'amour, la justice, la vérité et l'entretenir dans le dialogue, la réconciliation, le pardon, avec Marie jusqu'à ce qu'elle devienne réalité définitive, anticipation de la paix céleste. Pour soutenir son entretien, l'initiation d'une Théologie systématique, la Théologie mariale de la paix que nous pourrions appeler *paxologie mariale* ou *paxologie*, nous paraît opportunément nécessaire. Comme discipline théologique, sa promotion se ferait par l'enseignement dans les Maisons et Instituts de formation au profit des formateurs et futurs formateurs, des séminaristes et membres de Congrégation de Vie Consacrée, des chrétiens, avec un contenu théologique tenant compte des réalités sociales.

Au-delà de ces efforts personnels et communautaires que nous proposons, nous pourrions aussi compter sur l'intercession de Saint François d'Assise pour être instruments de la paix du Seigneur, du Donateur de la Basilique Notre Dame de la Paix,

Félix Houphouët Boigny, pour que la paix demeure la seconde religion du pays, du Serviteur de Dieu Jean Paul II pour être artisans de paix et obtenir *la paix en Côte d'Ivoire dans l'espérance qu'il compte bientôt au nombre des saints*<sup>369</sup> du Seigneur. Cette paix, c'est celle que le Serviteur de Dieu, de son vivant, a souhaité, comme grâce, par Notre Dame de la Paix pour le Pays en ces termes: « Garde à jamais la famille humaine dans la paix, O Notre Dame de la Paix ». En fait, c'est la paix éternelle, définitive qu'il a demandée au Seigneur Jésus Christ par l'intermédiaire, la médiation de la Vierge Marie, Notre Dame de la Paix.

Aujourd'hui, notre intérêt, c'est cette paix définitive que nous devrions rechercher en nous appuyant sur l'aide de la Vierge Marie, la Mère du Rédempteur. Car, c'est le signe non seulement de notre salut personnel mais aussi, celui du salut de la Côte d'Ivoire en crise. En conséquence, tous et chacun, en union avec Marie, COREDEMPTRICE entendue comme COOPERATRICE par grâce à l'unique Rédemption du Christ sous l'action de l'Esprit Saint, nous devons toujours être déterminés par la quête du salut comme paix ou la quête de la paix comme signe de salut dans notre monde, notre continent, particulièrement notre Côte d'Ivoire sous le coup de la crise socio – politico – militaire se faisant sentir cruellement dans divers secteurs de la vie sociale du pays. Ainsi, c'est en Instruments de la Paix du Seigneur Jésus Christ et en Artisans de Paix, toujours unis à Marie, Collaboratrice du Rédempteur – Prince de la Paix, Notre Dame de la Paix, que nous voudrions contribuer à la recherche de la Paix de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui, en vue de la rendre socialement définitive, annonce de la paix ultime, eschatologique.

---

<sup>369</sup> Prière pour implorer des grâces par l'intercession du Serviteur de Dieu Jean Paul II.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. BIBLE

*La Bible de Jérusalem*, traduction française sous la direction de l'Ecole de Jérusalem,  
DESCLEE DE BROUWER, Paris, 2000, 2016 p.

### 2. MAGISTERE UNIVERSEL

Concile œcuménique Vatican II, *Constitutions, Décrets, Déclarations, Messages*,  
Edition du Centurion, Paris, 1967, 1018 p.

Paul VI, *Le culte de la Vierge Marie*, Exhortation apostolique *Marialis Cultus*, 2 février  
974, TEQUI, Paris, Mars 1974, 128 p.

Jean Paul II, *La Mère du Rédempteur*, Lettre encyclique *Redemptoris Mater* mars 1987,  
Editions du Centurion, Vatican, 1987, 114 p.

*Catéchisme de l'Eglise Catholique*, Paris, MAME/PLON, 1992, 684 p.

Jean Paul II, *le Rédempteur de l'homme*, Lettre encyclique *Redemptor hominis*, Limete-  
Kinshasa, Editions Saint Paul Afrique, 1992, 97 p.

Jean Paul II, « *Edifions ensemble une culture de la paix* », Message pour la 90<sup>ème</sup>  
Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié – 2004, in Basilique Notre-Dame de  
la Paix, Bulletin d'actualisation du Sanctuaire, année 14/2004, n°38/39, 16 p.

CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine Sociale de  
l'Eglise*, Paulines Editions, Abidjan, 2007, 544 p.

### 3. MAGISTERE LOCAL

*Missel Romain*, Paris, DESCLEE– MAME, 1978, 1090 p.

*La Liturgie des Heures III*, CERF – DESCLEE, Paris, 1980, 1630 p.

Conseil de Présidence du Grand Jubilé de l'an 2000, *L'Esprit Saint remplit l'univers*,  
Paris, MAME, 1997, 136 p.

SECAM, *Lettre pastorale, « Christ est notre paix » (Eph 2, 14), L'Eglise-famille de  
Dieu: lieu et sacrement de pardon, de réconciliation et de paix en Afrique*,  
SECAM PUBLICATIONS, Kumasi, 1997, 60 p.

CONFERENCE EPISCOPALE DE CÔTE D'IVOIRE, *Déclarations de la Conférence  
Episcopale de Côte d'Ivoire de Juillet 2002 à Septembre 2006*, Secrétariat de la  
Conférence Episcopale de Côte d'Ivoire, Abidjan – Riviera, 2002-2006, 42 p.

CONFERENCE EPISCOPALE DE CÔTE D'IVOIRE, *Nouvelle Déclaration sur la  
situation socio – politique*, Ferkessédougou, 20 janvier 2008, in *Fraternité Matin*  
du mercredi 23 janvier 2008 24 p.

## ŒUVRES PATRISTIQUES

AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements des mystères, Explication du symbole*, Les  
Editions du Cerf, Paris, 1961, 232 p.

IRENEE DE LYON, *Démonstration de la prédication apostolique*, 5, Les Editions du  
Cerf, Paris, 1965, 420.

ORIGENE, *Traité des Principes II, II, 6, 2*, Les Editions du Cerf, Paris, 1978, 272 p.

## 5. DICTIONNAIRES

- Vocabulaire de Théologie Biblique*, sous la direction de Xavier LEON-DUFOUR, Cerf, Paris, 1971, 1402 col.
- Théo, L'Encyclopédie catholique pour tous*, sous la direction de Michel DUBOST, Paris, Droguet Ardant/Fayard, 1992, 1340 p.
- Dictionnaire, Le Petit Larousse Grand Format 2003*, sous la direction de Philippe MERLET, Larousse, Paris, 1889 p.

## 5. OUVRAGES SPECIFIQUES

- AA.VV, *LE CONCILE REVISITE, Réflexions sur le Concile et l'après-Concile*, Editions Paulines, Montréal Québec, 1986, 328 p.
- ABEKAN Norbert, *Essai d'une herméneutique akya du Sang Rédempteur du Christ*, ICAO, Abidjan, 1984, 98 p. Mémoire.
- ABLE Jean Albert, *MARIE ET LA CÔTE D'IVOIRE*, IDEAL IMPRIM, Abidjan, 1994, 30 p.
- ABOUDOU KOFFI Isaac, *Ngoaneliele et Salut en Jésus Christ*, ICAO, Abidjan, 1982, 93 p. Mémoire.
- CORSELIS Marie-Adrien, *Marie Mère de Dieu*, Paris, Editions Franciscaine, 1974, 192 p.
- COSTE René, « Bâtisseurs de Paix, 'Heureux les artisans de paix' (Mt 5, 9) », in *Dans la Paix du Christ*, n°2, Yamoussoukro, 1993, 72 p.
- COSTE René, *Il est notre paix*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1991, 210 p
- FEUILLET A., *Jésus et sa Mère, Le rôle de la Vierge Marie dans l'histoire du salut et la place de la femme dans l'Eglise*, Paris, GABALDA, 1973, 308 p.
- FIORES Stefano de, *Maria Madre di Gesù, Sintesi storico – salvifica*, EDB, Bologna 1998, 400 p.
- FONSECA Domingo da, *L'humanité du Christ: essai d'étude christologique pour une évangélisation du peuple mancagne*, Université Pontificale Urbania, Rome, 1993, 230 p.
- GALOT Jean, S.J., *Marie Pleine de Grâce*, Rome, 1985, 196 p.
- GALOT Jean, S.J., « Notre Dame de la Paix, Je suis la Servante de la Paix », in *Dans la Paix du Christ*, n°1, Yamoussoukro, 1992, 48 p
- GNALY – a – TYEPE – DYEKU, *Essai de christologie bhete*, ICAO, Abidjan, 1984, 177 p. Mémoire.
- Groupe des Dombes, *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints, dans l'histoire et l'Ecriture Controverse et conversion*, Paris, Bayard Edition/Centurion, 1999, 100 p.
- JUGIE Martin, *Nestorius et la Controverse nestorienne*, Gabriel BEAUCHESNE, Paris, 1912, 328 p.
- LAURENTIN René, *Marie mère du Seigneur, les beaux textes de deux millénaires*, Desclée, Paris, 1984, 336 p.
- MUNSTERMAN Hendro, *Marie corédemptrice ? Débat sur un titre marital controversé*, Paris, cerf, 2006, 111 p.
- NEUBERT Emile, S.M., *Marie dans le dogme*, Paris, EDITIONS SPES, 1933, 304 p.

- ROSEN Johann G., sm, *En cette heure de salut, l'icône de Trois – Heures*, Dayton, IMRI – Dayton Ohio (USA) 1993, Traduction Maison Chaminade Bordeaux 2007, 39p.
- SCHILLEBEECKX E.-H., O.P., *Marie, Mère de la Rédemption*, Cerf, Paris, 1963, 189p
- SESBOÜE Bernard, s.j, *Croire, Invitation à la foi catholique pour les femmes et les hommes du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Droguet et Ardent, 1999, 576 p.
- SKUZA Stanislaw (S.A.C.), *La pastorale du pèlerinage à la Basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro*, Yamoussoukro, Service des pèlerinages Basilique Notre Dame de la Paix, 1998, 120 p.
- SUENENS L. J. Mgr, *Quelle est Celle-ci ? Essai de synthèse mariale*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1957, 128 p.
- TRICHET Pierre, « Pas de paix sans justice, Les évêques d'Abidjan prêche la paix », in *Eglise et Société*, n°1, Les Editions du CERAP, Abidjan, janvier 2004, 96 p.

© *Mundo Marianista*